

Université du Québec en Outaouais

Entre chantier et communauté
L'impact du *fly-in fly-out* sur la communauté
de Fermont

Mémoire présenté
Comme exigence partielle
De la maîtrise en sciences sociales du développement territorial

Par
Geneviève Beauchemin

Mai 2020

Remerciements

Chaque personne ayant entamé un programme de cycle supérieur vous dira que ce n'est pas une tâche facile. La conciliation travail-famille-étude rend la montagne parfois infranchissable avant même d'avoir écrit la première ligne! Mais si on ose s'aventurer sur ce chemin, on rencontre des gens formidables. Un bon directeur de recherche, c'est important. On le dit dans tous les livres de méthodologie. Mais on ne les remercie jamais assez du travail humain qu'ils réalisent avec leurs étudiants. Ce support, cette confiance, cette patience! Pour moi, la présence de mes directeurs de recherche a fait toute la différence du monde. Merci beaucoup, Guy Chiasson et Mathieu Charron, de votre indubitable encouragement tout au long de ce processus. Je suis vraiment privilégiée.

Financer un tel projet n'est pas non plus chose facile. Je souhaite remercier tous les organismes subventionnaires qui m'ont offert des bourses et des contrats de recherche m'ayant permis de me concentrer sur mon projet de maîtrise. Merci à la Fondation de l'Université du Québec, la Société belge de bienfaisance, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le Centre de recherche en développement territorial (CRDT), l'Université du Québec en Outaouais ainsi qu'aux professeurs avec qui j'ai eu la chance de travailler, Louise Briand, Karine Gentelet, Geneviève Brisson, Mathieu Charron et Guy Chiasson.

Merci à Julie Benoit, Caroline Gagné et Karine Tremblay qui ont accepté d'héberger une inconnue gratuitement au cours de mes études à Gatineau. Votre accueil a fait une grande différence pour moi.

Merci à ArcelorMittal de m'avoir accueillie à Fermont. Sans votre offre d'hébergement, mon séjour aurait été beaucoup moins agréable. Vous avez démontré beaucoup d'ouverture et de confiance à mon égard et j'espère que vous trouverez dans ce travail quelques pistes de réflexion qui vous seront utiles.

Un énorme merci à tous les gens rencontrés lors de mon séjour à Fermont. Vous avez été à la hauteur de votre réputation, chaleureux, accueillants et ouverts. J'ai pour vous la plus grande admiration. J'espère que cette recherche permettra d'engager le dialogue pour la préservation de votre communauté.

Finalement, merci à ma famille sans laquelle je n'aurais pu entreprendre un si gros projet d'étude. Christiane, merci de m'avoir patiemment écoutée me questionner, tourner en rond, analyser, et recommencer, tout au long du processus intellectuel, mais surtout d'avoir su trouver les mots lorsque je doutais de mes capacités. Antoine, mon garçon, tu es ma fierté. Ta patience et tes encouragements dans les moments difficiles ont été un phare précieux.

Résumé

Entre chantier et communauté : l'impact du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont

Ce mémoire s'interroge sur la capacité de développement des communautés minières au Canada. Par une étude de cas, la recherche se penche sur l'impact social de l'introduction du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont. Construite sur un modèle de ville de compagnie, la communauté de Fermont est intimement liée au développement minier. L'embauche de travailleurs migrants remet en question la raison d'être ces villes minières isolées.

L'évaluation d'impact social est un outil largement utilisé dans le domaine minier et inspire de nombreux travaux en sciences sociales. Le projet s'appuie notamment sur une recherche d'évaluation d'impact social australienne pour établir les impacts potentiellement perçus et vécus à Fermont. La chercheuse emploie une méthodologie mixte intégrant les entrevues semi-dirigées et l'enquête par questionnaire afin de mieux comprendre le contexte particulier de cette communauté nordique.

La recherche a permis d'établir que les impacts directs de la présence des travailleurs se sont amoindris à la fin des travaux d'agrandissement et de démarrage du nouveau chantier minier. Cependant, l'institutionnalisation du *fly-in fly-out* au sein d'ArcelorMittal entraîne des impacts de deuxième ordre beaucoup plus importants. D'abord, le *fly-in fly-out* permet aux nouveaux travailleurs d'obtenir un emploi à Fermont sans s'installer de façon permanente avec leur famille, accentuant la structure atypique de la communauté propre aux villes de compagnie. Dans un deuxième temps, la possibilité d'obtenir un poste *fly-in fly-out* entraîne de plus en plus de départs de travailleurs résidents et de leur famille, amplifiant par le fait même, les impacts sur la communauté.

Abstract

Between a mining camp and a community: the impact of fly-in fly-out on the community of Fermont

This thesis examines the development capacity of mining communities in Canada. Through a case study, the researcher examines the social impact of the introduction of fly-in fly-out on the community of Fermont. Built on the model of a company-town, Fermont is intimately linked to mining development. Hiring migrant workers questions the “raison d'être” of this isolated mining towns.

Social impact assessment is a widely used tool in the mining field and inspires many researches in the social sciences. The project is based on an Australian evaluation research to establish the potential impacts perceived and experienced in Fermont. The researcher uses a mixed methodology integrating semi-structured interviews and a survey to better understand the specific context of this northern community.

Research has established that the direct impacts of the presence of migrant workers have diminished at the end of the expansion and start-up of the new mining site. However, the institutionalization of fly-in fly-out at ArcelorMittal has far greater second-order impacts. Fly-in fly-out now allows new workers to get a job in Fermont without settling down permanently with their family, increasing the atypical structure of the community specific to company towns. Finally, the possibility of obtaining a fly-in fly-out position is causing more and more departures of resident workers and their families, thereby amplifying the impacts on the community.

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iv
Abstract	v
Table des matières	vi
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	x
Liste des abréviations, sigles et acronymes	xi
1. Introduction	1
2. La problématique	4
2.1. Les communautés minières	4
2.1.1. Les définitions.....	4
2.1.2. Les villes minières au cours de la période fordiste.....	6
2.1.3. Ce que nous apprend la théorie des matières premières – <i>Staples theory</i>	8
2.1.4. Le développement minier, une économie addictive.....	9
2.1.5. La période <i>post-Staples</i>	10
2.1.6. La capacité de négociation des communautés minières.....	11
2.2. Le <i>fly-in fly-out</i> comme moyen de production	14
2.2.1. Les origines du <i>fly-in fly-out</i>	14
2.2.2. Les impacts du <i>fly-in fly-out</i> sur les communautés minières.....	16
2.3. Le lien entre les communautés minières et le <i>fly-in fly-out</i>	17
3. Le cadre théorique	20
3.1. La dimension sociale du développement minier	20
3.1.1. La responsabilité sociale des entreprises.....	21
3.1.2. La mesure d'impact social.....	24
3.1.2.1. L'évaluation d'impact social.....	25
3.1.2.2. Un bref historique.....	25
3.1.2.3. Les approches conceptuelles de l'ÉIS.....	27
3.1.2.4. La méthodologie de l'ÉIS.....	31
3.1.2.5. Le concept d'impact social.....	32
3.1.2.6. L'impact social et le processus de changement social.....	33
3.1.2.7. Les indicateurs d'impact social.....	36
3.2. L'évaluation d'impacts économiques et sociaux de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay	38
3.2.1. La méthodologie de collecte du projet australien.....	39
3.2.2. Le résumé des impacts.....	41

3.3.	Les hypothèses de travail	42
3.4.	Conclusion	44
4.	Le cadre méthodologique	46
4.1.	La philosophie de recherche.....	46
4.2.	La stratégie de recherche	49
4.2.1.	L'étude de cas	49
4.2.2.	Le cheminement du projet.....	50
4.2.2.1.	La phase exploratoire	50
4.2.2.2.	Le partenariat	50
4.3.	La conception de la recherche	51
4.3.1.	Le terrain – les choix logistiques et stratégiques	52
4.3.2.	L'outil quantitatif – l'enquête par questionnaire.....	55
4.3.3.	Les outils qualitatifs	56
4.3.3.1.	L'entrevue semi-dirigée.....	56
4.3.3.2.	L'observation participante	59
4.3.4.	Les stratégies de recrutement	60
4.4.	Les principes éthiques de la recherche	61
4.5.	Les limites de la recherche	61
4.6.	Conclusion	63
5.	Fermont, au pays des géants	64
5.1.	Le développement de la fosse du Labrador : des communautés pour l'extraction du fer	64
5.2.	De Gagnon à Fermont	68
5.2.1.	La ville de Gagnon	68
5.2.2.	Fermont, un modèle unique de communauté nordique	69
5.3.	Fermont, une communauté rythmée par le développement minier	71
5.4.	Les projets miniers et l'introduction progressive du <i>fly-in fly-out</i>	73
5.4.1.	Le chantier du Mont-Wright	74
5.4.2.	Le chantier du lac Bloom.....	75
5.4.3.	Le boom minier et le <i>fly-in fly-out</i> à Fermont	76
5.5.	Conclusion	77
6.	Le cadre d'analyse.....	79
6.1.	La structure de présentation des résultats	79
6.2.	La compilation des données	80
6.2.1.	L'enquête par questionnaire.....	81
6.2.1.1.	La structure du questionnaire	81
6.2.1.2.	Les statistiques populationnelles des répondants à l'enquête par questionnaire.....	82

6.3.	Conclusion	86
7.	<i>Portrait d'une communauté unique.....</i>	87
7.1.	Fermont, beaucoup plus qu'un chantier minier	88
7.1.1.	L'impact du <i>fly-in fly-out</i> sur la structure démographique de Fermont.....	88
7.1.2.	La demande d'installations de santé, services sociaux et communautaires.....	92
7.1.3.	L'accès à la propriété et au logement, l'enjeu des communautés nordiques	93
7.1.4.	Une communauté tissée serrée pour survivre.....	96
7.1.5.	Fermont, une communauté sécuritaire	98
7.1.6.	Les accidents de la route et la fatigue liée au travail sur des quarts rotatifs.....	102
7.1.7.	La relation entre les travailleurs migrants et les résidents	104
7.2.	La capacité de la communauté à capter les retombées économiques du développement minier.....	107
7.2.1.	Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre	107
7.2.2.	L'achat local	110
7.3.	Conclusion	112
8.	<i>Les Fermontois et le fly-in fly-out, une relation ambiguë.....</i>	114
8.1.	Même travail, deux solitudes	115
8.1.1.	Quatre équipes, quatre compagnies.....	115
8.1.2.	La convention collective – pour contenir le <i>fly-in fly-out</i>	116
8.1.3.	Choisir un poste « résident » ou un poste « PNR » ?	118
8.1.4.	Le faux <i>fly-in fly-out</i>	119
8.1.5.	Préparer sa retraite par le <i>fly-in fly-out</i>	119
8.1.6.	Le <i>fly-in fly-out</i> à tout prix.....	120
8.2.	Les impacts du processus de changement social.....	121
8.2.1.	L'impact du <i>fly-in fly-out</i> en tant que changement social.....	122
8.2.2.	L'impact de la peur sur la communauté	123
8.3.	L'indignation des Fermontois envers le <i>fly-in fly-out</i>	125
8.4.	Conclusion	127
9.	<i>Conclusion.....</i>	128
	<i>Bibliographie</i>	134
	<i>Annexe 1 – Questionnaires</i>	143
	Questionnaire s'adressant aux travailleurs migrants.....	143
	Questionnaire s'adressant aux résidents de Fermont	159
	<i>Annexe 2 – Publicité.....</i>	177
	<i>Annexe 3 – Codification des données qualitatives</i>	179

Liste des tableaux

TABLEAU 1 - LES DIMENSIONS DE L'ÉIS SELON TYLOR (2004)	30
TABLEAU 2 - SUJETS ABORDÉS DANS L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE SELON LA POPULATION CIBLÉE	41
TABLEAU 3 - HYPOTHÈSE DE TRAVAIL SUR LES CATÉGORIES D'IMPACTS POTENTIELS À FERMONT	44
TABLEAU 4 – ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET DE RECHERCHE	54
TABLEAU 5 – GROUPES DE PARTICIPANTS AUX ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES	57
TABLEAU 6 – LES CODES ASSOCIÉS AUX PARTICIPANTS ET TYPE D'ENTREVUE	57
TABLEAU 7 – STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE	81
TABLEAU 8 – LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	83
TABLEAU 9 – DANS QUELLES INDUSTRIES TRAVAILLEZ-VOUS ?	85
TABLEAU 10 – QUEL POSTE OCCUPEZ-VOUS DU SEIN DE CETTE INDUSTRIE ?	85
TABLEAU 11– DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES TRAVAILLEZ-VOUS (VIVEZ-VOUS) À FERMONT	89
TABLEAU 12 – COMBIEN DE TEMPS VOUDRIEZ-VOUS TRAVAILLER (VIVRE) À FERMONT?	89
TABLEAU 13 – MOTIVATIONS À VIVRE À FERMONT DES RÉPONDANTS (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)	90
TABLEAU 14 – UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ (HÔPITAL, CLSC, CLINIQUE) PAR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS	93
TABLEAU 15 – UTILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX (ARÉNA, PISCINE, PARC, BIBLIOTHÈQUE) PAR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS	93
TABLEAU 16 – TYPE D'HÉBERGEMENT DES RÉPONDANTS TRAVAILLEURS MIGRANTS DE FERMONT	95
TABLEAU 17 – LA PERCEPTION DES RÉPONDANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE FERMONT, EN %	96
TABLEAU 18 – PARTICIPATION SOCIALE DES RÉPONDANTS AUX ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE FERMONT EN % RELATIF	97
TABLEAU 19 – LA PARTICIPATION SOCIALE DES RÉSIDENTS DE FERMONT AUX ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE FERMONT EN % RELATIF HOMMES/FEMMES	98
TABLEAU 20 – PERCEPTION DE LA CRIMINALITÉ ET DES PROBLÈMES SOCIAUX RELATIFS À L'ARRIVÉE DES TRAVAILLEURS FLY-IN FLY-OUT À FERMONT	101
TABLEAU 21 – PERCEPTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET DES RÉSIDENTS QUANT AUX EFFETS DU TRAVAIL SUR DE LONGS QUARTS	103
TABLEAU 22 – COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES TRAVAILLEURS MIGRANTS? - RÉPONSES DES RÉSIDENTS	105
TABLEAU 23 – COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES RÉSIDENTS DE FERMONT? - RÉPONSE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	105
TABLEAU 24 – COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE LES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET LES RÉSIDENTS DE FERMONT?	106
TABLEAU 25 – LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES	107
TABLEAU 26 – MOYENNE DÉPENSÉ À FERMONT PAR LES TRAVAILLEURS DURANT UN QUART DE TRAVAIL (HABITUELLEMENT 14/14) SELON LE TYPE DE DÉPENSE EN \$	111
TABLEAU 27 – ARGENT DÉPENSÉ À FERMONT PAR LES RÉPONDANTS TRAVAILLEURS SELON LES TYPES DE DÉPENSES EN % ...	111

Liste des figures

FIGURE 1 - CADRE CONCEPTUEL INTÉGRÉ DE SLOOTWEG	34
FIGURE 2 - MINES DE FER AU QUÉBEC ET AU LABRADOR EN 2016	67
FIGURE 3 – LA VILLE DE FERMONT.....	70
FIGURE 4 – LA ROUTE 389 ET AGGLOMÉRATION FERMONT/LABRADOR CITY/WABUSH	72

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACFAS	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
AM	ArcelorMittal
AMEM	ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.
ART	Ancien résident travailleur chez AM
C.A.	Conseil d'administration
CEQ	Council on Environmental Quality's
CLSC	Centre local de santé communautaire
CMQC	Compagnie minière Québec Cartier
CRDDN	Chaire de recherche sur le développement durable du Nord
CSR	Corporate social responsibility
ÉIS	Évaluation d'impact social
ÉR	Élu résident
FIFO	Fly-in fly-out
IAIA	International Association for Impact Assessment
ID	Identifiant
IOCC	Iron Ore Company of Canada
LDLC	Long distance labour commuting
MRC	Municipalité régionale de comté
Mt	Millions de tonnes
NEPA	National Environmental Policy Act
OCR	Organisation communautaire résidente
ONG	Organisations non gouvernementales
PME	Petite et moyenne entreprise
PNR	Permanent non-résident
RA	Résident Labrador City travailleur autre mine
RC	Résident commerçant
RT	Résident travailleur chez ArcelorMittal
SLO	Social licence to operate
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UQO	Université du Québec en Outaouais

1. Introduction

Le mémoire s'interroge sur la capacité de développement des communautés minières au Canada. Souvent de petites tailles, isolées géographiquement, socialement et politiquement, ces villes et villages du Moyen-Nord sont particulièrement vulnérables aux aléas de l'économie mondiale. Plusieurs de ces villes sont les vestiges d'un modèle de développement de type ville de compagnie (*company-town*) ou encore de ville mono-industrielle planifiée. La littérature définit une ville de compagnie comme une ville planifiée, bâtie et contrôlée¹ par une entreprise privée (souvent une grande entreprise multinationale) à proximité d'un site d'extraction et/ou de production, dans le but de loger ses travailleurs et leur famille. L'entreprise est responsable de la construction des habitations ainsi que des équipements municipaux et de loisirs (école, église, hôpital, salle communautaire, bowling, etc.) sur un plan urbain, dans une logique d'efficacité de production (Morisset, 2017). Ce sont principalement des villes du secteur primaire (bois, minerais ou hydroélectricité), mais elles ont également été construites pour le développement ferroviaire (Morisset, 2017). Ces communautés ont participé à la territorialisation du Canada en repoussant toujours plus loin les frontières de l'occupation du territoire.

Cette façon de faire contraste aujourd'hui avec la nouvelle logique des projets d'extraction qui sont souvent à plus court terme, localisés dans des régions reculées et munies d'une technologie plus efficace nécessitant une main-d'œuvre moins nombreuse, mais plus spécialisée. Dans ce contexte, les avantages du *fly-in fly-out* sont considérables tant pour les compagnies minières que pour les travailleurs. Le *fly-in fly-out*, est un terme utilisé pour référer à un système de gestion des ressources humaines provenant de l'extérieur des communautés avoisinantes à un site d'exploitation. Au Canada, certains auteurs utilisent aussi le terme navettage aérien (Développement Chibougamau, 2017; Simard, 2017), travailleurs migrants

¹ La gestion de la ville et de ses équipements est généralement cédée rapidement au conseil municipal composé de représentants élus de la population. Cependant, l'entreprise conserve un pouvoir important en tant que principal payeur de taxe. Elle se réserve parfois même un droit de veto sur les décisions du conseil. Par ailleurs, l'entreprise reste propriétaire d'une grande partie des infrastructures (Lucas & Tepperman, 1971). Les résidences sont éventuellement vendues à bas prix aux travailleurs, mais pas toujours comme c'est le cas à Fermont.

« labour migrant » (Halseth & Laura Ryser, 2018) ou encore le terme « long distance labour commuting (LDLC) » (Ryser, Markey & Halseth, 2016), cependant aucun de ces termes ne fait l'unanimité. Le terme *fly-in fly-out* reste le plus commun tant en anglais qu'en français. C'est le terme que j'utiliserai dans ce mémoire pour décrire le phénomène. Lorsqu'il sera question des travailleurs, j'utiliserai les termes « travailleur migrant » ou « travailleur *fly-in fly-out* ». Il est à noter également que ce type de main d'œuvre porte le nom de travailleur « permanent non-résident » (PNR) au sein d'ArcelorMittal.

Le *fly-in fly-out* a été introduit au Canada dans les années 1960. Depuis, les camps de travailleurs se sont imposés comme la façon de faire la plus efficace dans l'industrie minière. Tumbler-Ridge en Colombie-Britannique fondée en 1981, fut la dernière ville de compagnie construite au Canada (Markey, Storey, & Heisler, 2011). Au Québec, la ville de Fermont, construite par la minière Québec Cartier est incorporée en 1978. Fermont conserve encore de nombreuses caractéristiques d'une ville de compagnie. Depuis 2010, l'introduction permanente et statutaire du *fly-in fly-out* au Mont-Wright à Fermont a bouleversé le fragile équilibre de cette communauté. La proximité des chantiers miniers amène les travailleurs à loger en ville et interagir avec les résidents. Il est intéressant de se questionner sur la cohabitation entre les Fermontois et les travailleurs *fly-in fly-out*, tant au sein de la communauté que dans leur environnement de travail, à travers l'étude des impacts de cette nouvelle approche de gestion des ressources humaines sur le tissu social de la communauté.

Ce mémoire est divisé en sept chapitres qui présentent les différentes étapes du processus de recherche. Le chapitre 2 dessine les contours de la recherche en définissant les deux concepts centraux par une revue de littérature sur les communautés minières et le *fly-in fly-out*. Les questions de recherche mettent en lumière le peu de liens entre les deux phénomènes et s'interroge sur les impacts de l'introduction du *fly-in fly-out* sur les communautés minières, notamment sur la communauté de Fermont.

Le chapitre 3 présente le cadre théorique sur lequel s'appuie la recherche. Ce cadre est construit autour de l'évaluation d'impact social et des résultats du projet *d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*

réalisé par John Rolfe, Stewart Lockie, Galina Ivanova, Maree Franettovich et Vanessa Petkova de la Central Queensland University (CQU) entre 2003 et 2008. Ces assises nous ont permis de dégager une hypothèse de travail en deux volets qui guidera les prochaines étapes de la recherche.

Le chapitre 4 détaille la méthodologie choisie pour répondre aux questions de recherche. C'est à travers ce chapitre que nous présentons la philosophie de recherche, la stratégie de recherche ainsi que les principes éthiques. La recherche étant construite selon une méthodologie mixte, la combinaison d'une approche hypothético-déductive (enquête par questionnaire) et d'une approche plus inductive et exploratoire (entrevues semi-dirigées) permet d'avoir une vue d'ensemble des impacts sociaux vécus et perçus par la communauté étudiée.

Le chapitre 5 brosse un portrait de la communauté de Fermont. L'historique du territoire, de l'activité minière ainsi qu'un portrait statistique de la communauté de Fermont affinent la compréhension du contexte de l'étude de cas. Le chapitre 6 décrit le cadre d'analyse sur lequel s'appuie les résultats en lien avec le cadre théorique. C'est également dans ce chapitre que seront présentés les outils de cueillette de données et un bref portrait statistique des répondants.

Le chapitre 7 présente les résultats quantitatifs construits autour de l'enquête par questionnaire. Ce chapitre a comme objectif de répondre au premier axe de l'hypothèse de travail. Il présente une première gamme d'impacts vécus et perçus par la communauté de Fermont suivant l'introduction du *fly-in fly-out*. Finalement, le chapitre 8 examine les impacts vécus et perçus par la communauté de Fermont à partir des éléments qualitatifs qui ont peu ou pas été explorés dans l'enquête par questionnaire. L'analyse de ces impacts souligne l'importance du contexte et apporte ainsi des compléments importants à l'évaluation d'impact social.

2. La problématique

Ce chapitre s'affaire à décrire la problématique et ainsi dégager les questions de recherche et établir la pertinence sociale et scientifique. La problématique sera divisée en deux sections, soit la littérature sur les communautés minières et celle sur le *fly-in fly out*. Cette revue de littérature démontre également qu'il existe peu de travaux s'intéressant au passage d'un modèle à l'autre et les impacts de ces transformations sur les communautés minières.

2.1. Les communautés minières

2.1.1. Les définitions

Dans la littérature, il existe plusieurs appellations, ou concepts, pour parler des communautés minières. Certains concepts sont plus anciens que d'autres et font référence à une réalité suffisamment transformée pour être abordée sous d'autres vocables. C'est le cas du concept de *company-town* ou de ville de compagnie. De nos jours, au Canada, ces villes sont incorporées au même titre que les autres municipalités et leur gestion est sous la responsabilité d'un conseil de ville. Néanmoins, le concept permet d'apporter un éclairage sur une réalité tout à fait d'actualité dans certaines communautés minières. Le passé d'une communauté teinte immanquablement son présent et permet de mieux comprendre ses dynamiques sociales et culturelles.

Aujourd'hui, le concept de ville mono-industrielle décrit une réalité plus actuelle. Hayter (2008) définit une ville mono-industrielle basée sur l'extraction des ressources naturelles « *industry-resource town* » ou « ville-ressource », comme une ville dont la base économique est dominée par l'extraction et le traitement primaire d'une ressource naturelle (non agricole) qu'elle soit renouvelable ou non renouvelable (Hayter, 2008). Pour l'auteur, les villes-ressources sont une sous-catégorie, d'un ensemble nommé « ville mono-industrielle ».

Tout comme la ville ressource, la ville de compagnie, « *company-town* » est également une sous-catégorie des villes mono-industrielles. Les concepts de ville frontière (*frontier town*), de ville fermée (*closed community*) ou encore de ville du secteur primaire (*resource town*) sont aussi utilisés. Lucas et Tepperman (1971) définissent les communautés fermées (*closed community*) comme des villes possédées et administrées par un employeur industriel, dont les maisons, les commerces et même l'église appartiennent à la compagnie. Les villes de compagnies ont en commun le logement lié au travail, une attitude plus ou moins paternaliste de la part du groupe possédant les moyens de production et un sentiment d'isolement social de la part des employés-résidents (Lucas & Tepperman, 1971; Porteous, 1970). Ces villes sont habituellement situées sur des territoires peu peuplés où le recrutement des travailleurs doit se faire à l'extérieur de la région.

Pour Lucas et Tepperman (1971), nous devons distinguer les petites communautés agricoles transformées par l'arrivée d'une industrie et ces communautés industrielles que sont les villes de compagnies. Dans une ville de compagnie, le passé n'existe pas au-delà de la mine. Ce sont des communautés du 20^e siècle, basées sur la production industrielle, la technologie, une division du travail complexe et un système sophistiqué d'échanges internationaux. Les habitants n'ont aucun mythe des jours passés ni d'un autre type d'organisation sociale avant l'arrivée de l'industrie dans leur communauté. La communauté est née de l'industrie et les résidents savent que leur futur dépend des forces extérieures à la communauté (Lucas & Tepperman, 1971).

Enfin, certains auteurs utilisent le concept de *boomtown* pour décrire une communauté expérimentant une croissance économique et démographique rapide. La croissance liée à l'exploitation des ressources naturelles entraîne souvent des impacts sociaux et économiques majeurs sur les communautés (Ennis, Finlayson, & Speering, 2013; Lawrie, Tonts, & Plummer, 2011). Ces *boomtowns* ne sont pas nécessairement des villes de compagnies. Ces booms miniers affectent aussi les villes et villages agricoles comme en Australie (Ennis et al., 2013).

Finalement, à travers ces différentes définitions, il est important de noter que ces communautés présentent une hétérogénéité considérable dans leurs caractéristiques socioéconomiques (l'isolement, la densité de la population, les moyens de transport, etc.), leurs

trajectoires de développement (la possibilité de diversification, etc.) et leurs mécanismes de gouvernance (le sentiment d'appartenance, la présence d'un passé commun, la capacité de se renouveler après les mines, etc.). Elles ne doivent pas être considérées comme un phénomène universel et standard, mais plutôt comme quelque chose qui varie en fonction des caractéristiques spécifiques de la communauté et de la ressource elle-même (Lawrie et al., 2011; Wilson, 2004).

2.1.2. Les villes minières au cours de la période fordiste

Certains auteurs ont axé leur analyse sur le passage du fordisme au post-fordisme pour mieux comprendre la trajectoire des villes minières ainsi que les changements dans le mode d'exploitation des ressources naturelles (Côté, 2016). Le fordisme est défini comme un système international en plein essor, mais stable des années 1940 à 1970, ancré dans l'hégémonie américaine et caractérisée par des taux de changes fixes, un équilibre entre l'offre et la demande et le plein emploi (Hayter, 2008).

Les villes de compagnie sont le pur produit de cette époque et ont connu une certaine prospérité au milieu du XXe siècle (Côté, 2016). Ces villes ressources sont construites sur un modèle de type « succursale », leur économie dominée par la grande entreprise intégrée horizontalement et verticalement. De ce fait, leur regard est porté vers les liens économiques internationaux laissant peu de place à l'entrepreneuriat et l'initiative locale. Les infrastructures locales telles que le transport et le logement sont dédiées à la production. La hiérarchie et l'ancienneté sont les bases sur lesquelles se structurent les relations de travail. Le travail est bien rémunéré et hautement spécialisé. Le syndicat est très présent et les grèves, les fermetures temporaires et les conflits de travail sont choses courantes (Bradbury, 1984; Hayter & Barnes, 2001; Lucas & Tepperman, 1971). Ces communautés sont caractérisées par un environnement social extrêmement structuré, un fort paternalisme social et économique de la part de la grande entreprise.

Lucas & Tepperman (1971) proposait un modèle de développement des villes de compagnies en quatre stades : la construction, le recrutement des citoyens, la transition et la

maturité. Les trois premiers stades correspondent à une situation temporaire, socialement dynamique et souvent instable, façonnée par des périodes de construction et l'immigration. Le logement est temporaire et contrôlé par l'employeur. La population est jeune, masculine et le taux de roulement des travailleurs-résidents est extrêmement élevé. L'isolement est grand et les heures de travail sont longues. Pour Lucas, ces étapes de développement ne sont que le prélude d'un stade final, celui de la maturité, plus durable, prospère et stable économiquement et socialement (Côté, 2016; Hayter, 2008; Lucas & Tepperman, 1971).

Le modèle des villes de compagnies était soutenu tant par la grande entreprise, le gouvernement et les syndicats. L'exploitation des ressources naturelles était vue comme un moteur de développement régional. Pour l'État, il s'agissait d'un excellent moyen d'améliorer la balance de paiement, de créer de l'emploi, promouvoir le développement régional et la diversification (Hayter, 2008). Ces espoirs ont encouragé l'État et les institutions financières à offrir aux entreprises des incitatifs financiers et des conditions favorables au démarrage de nouveaux projets. La construction de nouvelles villes faisait typiquement partie intégrante de la négociation (Hayter, 2008).

Cette situation ne devait pas durer. Le pronostic optimiste de la période fordiste s'est trouvé totalement démenti dans la période postfordiste (Barnes, 2005; Côté, 2016). La crise de l'énergie des années 70 et 80, l'inflation, le haut taux de chômage, les variations du taux de change, la concurrence mondiale ainsi que les changements technologiques importants ont créé une incertitude quant à l'avenir et une économie globale plus volatile. Cette période d'instabilité économique a exigé une restructuration des moyens de production et une plus grande flexibilité (Côté, 2016; Hayter, 2008). Ces bouleversements économiques ont été déterminants pour les communautés ressources :

À l'ère postfordiste, les paramètres régissant le fonctionnement et l'existence des villes mono-industrielles se sont modifiés. Les changements dans les conditions de production ont fait que certaines de ces villes ont fermé et que d'autres ont vu les revenus moyens de leurs habitants décliner. Dans les zones isolées, les nouvelles exploitations de type postfordiste ne devraient plus désormais donner lieu à la fondation de nouveaux établissements humains, mais plutôt à des chantiers temporaires où se pratique une forme de migration alternante (le *fly-in fly-out* en serait un bon exemple) (Côté, 2016, p. 38).

Le post-fordisme est une période de très grande vulnérabilité pour les villes ressources et qui modifiera la trajectoire de développement décrit par Lucas. La majorité d'entre elles n'atteindront jamais le dernier stade de développement, la maturité.

2.1.3. Ce que nous apprend la théorie des matières premières – *Staples theory*

La théorie des matières premières ou la « *Staples theory* » découle des travaux de l'historien Harold Innis et est une application canadienne de la théorie de la croissance mettant en lumière la dépendance des territoires périphériques envers l'exploitation des ressources naturelles (Watkins, 1963). La *Staples theory* critique le modèle de croissance selon lequel l'exploitation des ressources naturelles mènera naturellement à une diversification économique de l'ensemble de l'économie du territoire. Pour Harold Innis (Innis, 1936), considéré comme le pionnier de cette approche, la diversification n'a rien d'automatique (voir également Hayter & Barnes, 2001; Tonts, Martinus, & Plummer, 2013; Watkins, 1963). En fait, cette abondance de ressources peut rapidement enfermer un territoire dans une dépendance plutôt que de créer la diversification qui permettrait le passage vers des activités économiques à plus grande valeur ajoutée. C'est ce qu'Innis (1936) appelait la « *staples trap* ». Le piège est d'autant plus important que le capital est possédé par la grande entreprise selon une structure industrielle de succursales qui minimisent le développement local et ainsi la diversification. La « *staples trap* » est aussi caractérisée par la dépendance de l'État envers les recettes fiscales liées à l'exploitation des ressources (Barnes, Hayter, & Hay, 2001; Hayter & Barnes, 2001; Tonts et al., 2013).

La relation centre-périphérie est au cœur des travaux d'Innis. La croissance économique exige un apport continu en matières premières. Les territoires périphériques, producteurs de ressources, deviennent des régions dans la « marge » de l'économie mondiale, leur destin fortement lié aux événements des métropoles étrangères plus puissantes (Barnes et al., 2001). Pour Markey, Halseth et Manson (2008), les régions tributaires des ressources sont souvent considérées comme un réservoir de capital financier latent, des « *resource bank* » desquelles on peut « retirer » la richesse au profit de l'économie métropolitaine sans accorder d'attention au réinvestissement local (Markey, Halseth, & Manson, 2008; Tonts et al., 2013).

Pour illustrer cette relation centre-périphérie, Innis utilise la métaphore du cyclone, la tempête par laquelle ces villes mono-industrielles sont créées (et éventuellement détruites) par les forces du marché (Barnes et al., 2001). Ce caractère cyclonique entraîne nécessairement une fin difficile puisque ces communautés sont bâties sur un équilibre précaire et extrêmement sensible aux conditions externes tel que les prix, la demande pour le produit brut et transformé, la qualité et la quantité de la ressource du gisement, la technologie de production, le transport, la topographie, le climat, les demandes des travailleurs, la réglementation institutionnelle, etc. (Barnes, 2005). Dès sa création, la ville mono-industrielle est enfermée dans un ensemble de relations mondiales qui déterminent son destin, tant au niveau des prix de la ressource que de la propriété et du contrôle du capital nécessaire à la production. Cette relation est toujours inégale et produit nécessairement de la dépendance (Barnes et al., 2001; Tonts et al., 2013).

2.1.4. Le développement minier, une économie addictive

La *staples theory* amène une meilleure compréhension des forces à l'œuvre lors de la création des villes minières. Freudenburg (1992) va un peu dans le même sens, présentant la dépendance d'une communauté envers l'exploitation des ressources naturelles comme une toxicomanie ou un jeu compulsif. Ce besoin toujours plus grand, mais peu viable, d'un « *high* » économique engendre des ambiguïtés quant à la diminution relative des emplois par rapport aux investissements, un plus haut taux de pauvreté sociale et une diminution du pouvoir de négociation des communautés (Freudenburg, 1992). D'abord, la variation continue, volatile et intermittente du prix des ressources brouille la lecture des prix des matières premières et encourage même un comportement d'espoir que l'auteur associe au jeu d'argent. Les acteurs de la communauté ont tendance à interpréter les soudaines montées du prix comme le retour de temps prospère (Freudenburg, 1992).

Dans ces conditions, la création d'emplois bien rémunérés n'est pas nécessairement synonyme de développement, particulièrement dans les régions les plus éloignées. Au contraire, ils découragent l'entrepreneuriat local et l'éducation, éléments essentiels à la diversification de l'économie locale (Freudenburg, 1992). Finalement, l'épuisement de la ressource est un signal souvent trompeur. Cette ambiguïté offre aux entreprises un argument de négociation pour obtenir

des concessions des travailleurs, de la communauté et même des gouvernements pour assurer un prolongement des opérations. À chaque fermeture, la pression monte et les travailleurs deviennent moins agités et sont reconnaissants d'avoir un emploi. Il en va de même pour les réglementations environnementales qui ont tendance à s'adoucir (Freudenburg, 1992).

Pour réussir à capter une part de l'activité économique générée par les projets miniers, la dimension essentielle est celle de l'urbanité. « Selon Polèse (2010), les deux facteurs les plus importants du développement sont la taille (un noyau d'habitants de quelques millions de personnes, par exemple 2 à 3 millions et plus) et une localisation avantageuse » (Côté, 2016, p.35). Ritter (2001) mentionne que la capacité à capturer une part de l'activité minière dépend de la taille de la ville et de son degré de diversification économique, de la taille et du type d'activités économiques déjà présentes ainsi que l'éloignement de celle-ci (Ritter, 2001). Storey et Shrimpton (1992) ont nommé « *fly-over effect* » le fait que les bénéfices liés à la l'exploitation minière d'un territoire soient exportés en totalité ou en partie vers les centres métropolitains et qu'ils ne soient que peu (ou pas) captés par les communautés locales (Shrimpton & Storey, 1992; Storey, 2001). Dans les territoires nordiques du Québec, tant les communautés locales que les entreprises de leur territoire (sous-traitants, fournisseurs, experts-conseils, etc.) sont, dans la majorité des cas, de trop petites tailles et n'ont pas la capacité de répondre efficacement et à meilleur coût aux besoins de la minière. Au final, il y a souvent peu d'intrants fournis par de petites communautés minières (Ritter, 2001; Storey, 2001).

2.1.5. La période *post-Staples*

Depuis la publication des travaux d'Innis dans les années 20, l'économie canadienne s'est grandement transformée en conservant ses racines dans l'industrie extractive. Dans cette ère de *post-Staples*, une économie mature et avancée serait caractérisée par un épuisement de la ressource dans les territoires les plus faciles d'accès, par une pression croissante de l'industrie pour accéder aux ressources des territoires protégés ou moins rentables économiquement. Ces décisions sont constamment contestées par des groupes environnementalistes originaires des centres urbains, éloignés des régions ressources. On constate aussi une mécanisation croissante

des activités d'extraction, la diminution relative de l'emploi dans le secteur des ressources naturelles et une certaine diversification de l'économie dans les territoires-ressources (première transformation, tourisme, services sociaux, etc.) (Côté, 2016; Howlett & Brownsey, 2007; Hutton, 2007). Hutton (2007) souligne aussi que « la société canadienne *post-Staples* est caractérisée par un clivage en termes de bien-être socioéconomique entre les communautés ressources et les centres urbains, un sentiment croissant d'aliénation sociale et d'isolement, ainsi qu'une politique nationale et une structure de gouvernance dominée par les intérêts urbains (et plus particulièrement métropolitains) » (traduction libre, p. 25).

Au final, dans cette économie *post-Staples*, les ressources plus rares, plus coûteuses à extraire (et donc moins concurrentielles sur le marché international), diminueront le poids de cette industrie dans l'économie nationale (Côté, 2016). Typiquement, cela se concrétise par une plus grande part de la croissance démographique et de l'emploi dans les centres urbains, l'émergence de centres économiques régionaux, le déclin des petites communautés-ressources et l'importance accrue du marché intérieur pour l'industrie des ressources naturelles, mais à plus petite échelle (Howlett & Brownsey, 2007).

2.1.6. La capacité de négociation des communautés minières

La *Staples theory* met en lumière les implications sociales, politiques et économiques de la dépendance d'une communauté envers les ressources naturelles à travers le temps. Elle illustre également les modèles inégaux de développement des territoires périphériques en marge de l'économie globale (Halseth & Laura Ryser, 2018). Ce cadre évalue les possibilités de diversification (et donc de survie) selon certaines caractéristiques telles que la taille de la population, l'isolement géographique, la ressource elle-même (sa quantité et sa qualité), la présence d'autres activités économiques, etc. Ici, les communautés sont interchangeables et peu d'attention est accordée à leurs qualités socio-économiques et culturelles. Les forces macroéconomiques sont au cœur de la théorie et les communautés sont intégrées dans « un ensemble de relations mondiales qui déterminent leur destin » (Barnes et al., 2001).

Historiquement, les villes ressources ont peu été en mesure d'exercer un pouvoir suffisant pour transformer leur économie ou influencer le développement industriel de leur territoire. Elles ont toujours été le lieu de reproduction du travail et du capital des grandes entreprises (Halseth & Laura Ryser, 2018). Les besoins de l'exploration et de l'exploitation minière ont largement dicté le développement de ces territoires (infrastructure de transport, électricité, etc.) sans réelle considération pour les communautés elles-mêmes.

Par ailleurs, dans ces communautés dites « fermées », l'entreprise privée s'est approprié des responsabilités politiques et sociales normalement assumées par la collectivité. Le rôle des sociétés minières en termes de construction et de gestion des villes a brouillé la division naturelle des responsabilités entre l'État et l'entreprise privée (Cheshire, Everingham, & Lawrence, 2014). Rapidement, les minières se sont dégagées de la gestion des villes et ont remis aux acteurs locaux une bonne partie des pouvoirs et responsabilités du développement de la communauté. De nos jours, les conseils municipaux sont appelés à jouer un rôle de leadership auprès des différents acteurs notamment dans la gestion des impacts associés au développement minier (Cheshire et al., 2014). Les communautés doivent maintenant apprendre à négocier avec les minières afin d'assurer certaines retombées locales.

Maintenant que les minières ne sont plus propriétaire de ces communautés, les rôles et responsabilités qu'elles devraient assumer face aux communautés locales ne sont pas toujours clairs. Selon Cheshire (2014), deux forces sont à l'œuvre. D'abord, le désir des minières de redonner aux communautés est teinté du désir qu'elles ont d'obtenir une licence sociale d'opérer notamment par la « responsabilité sociale des entreprises » (Boutilier & Thomson, 2011). Dans un deuxième temps, le désengagement de l'État néolibéral a créé un sous-financement chronique dans les communautés (santé, éducation, services sociaux, etc.). Les acteurs locaux ont tenté de combler le manque de financement public par l'investissement privé (Cheshire et al., 2014). De leur côté, les minières sont soucieuses d'échapper à la mauvaise publicité entourant leurs opérations, elles tentent de promouvoir le développement social et communautaire afin d'améliorer le bien-être des communautés touchées par leurs projets, et ce même après la fermeture de la mine (Cheshire, 2010). Cheshire (2014) fait référence au processus de « remplissage de trou » où les minières se retrouvent à fournir des services de santé ou des

infrastructures sociales qui autrement n'aurait pas lieu (Cheshire et al., 2014). Cette situation amène par le fait même la communauté à une plus grande dépendance envers la minière et les séquelles d'une fin de projet sont d'autant plus grandes pour la communauté (Cheshire, 2010).

Selon les travaux de Heisler et Markey en Colombie-Britannique, les programmes de responsabilité sociale des minières sont maintenant intégrés dans les stratégies gouvernementales de développement rural (Heisler & Markey, 2013). Ce partenariat public-privé est le reflet d'un environnement politique néolibéral qui attribue au secteur privé un rôle croissant dans des secteurs autrefois administré par l'État (Heisler & Markey, 2013). Ces contributions tentent aussi de compenser la perte d'investissement direct pour la communauté entre autres par l'adoption du modèle de *fly-in fly-out*. Cependant, cette situation place les communautés locales dans une position où elles doivent rivaliser entre elles pour tirer profit des projets miniers de leur territoire (Markey et al., 2011).

Pour les communautés locales, il est de plus en plus difficile de capter les bénéfices de l'exploitation minière par la taxation ou l'impôt foncier. Les politiques néolibérales et la flexibilité industrielle ont radicalement modifié les relations de l'industrie avec les communautés ayant comme conséquence d'affaiblir les liens spatiaux entre le travail et le territoire (Markey & Heisler, 2011). Par ailleurs, la compétitivité via la flexibilité et le coût amène les minières à négocier d'importantes réductions de taxes auprès des communautés. Il n'est pas rare d'assister à des litiges entre les minières et les communautés afin de réviser les taux d'imposition pouvant même aller jusqu'à un refus de payer les taxes foncières en attendant l'audience (Markey & Heisler, 2011).

Les communautés se heurtent également à des enjeux de juridiction territoriale, notamment pour les projets miniers qui se déroulent à l'extérieur des limites administratives de leur territoire. Il existe des ententes régionales pour le développement des terres et des ressources. Cependant, les activités qui ont lieu sur les terres de la couronne sont gouvernées directement par la province (Markey & Heisler, 2011). Dans le cas de la Colombie-Britannique que commentent ces auteurs, l'autorité des districts régionaux et des municipalités se limite à la consultation pour le développement des ressources des territoires ou à des accords négociés en privé avec l'industrie

pour l'utilisation d'une infrastructure spécifique dans leurs limites juridictionnelles (Markey & Heisler, 2011). Par conséquent, les districts régionaux et les municipalités sont limités dans ce qu'ils peuvent demander aux minières sous la forme d'impôts fonciers ou de contributions à des infrastructures ou à des services. Essentiellement, il n'existe aucun système en place qui empêche l'industrie de devenir des « passagers clandestins », c'est-à-dire d'utiliser les services et les ressources de la communauté sans contribuer au financement de ces services par les taxes à la propriété (Markey & Heisler, 2011).

Finalement, divers types d'accords entre le gouvernement et l'industrie minière, notamment ceux conclus avec les communautés autochtones, ont fait grandement évoluer les relations partenariales. Ces négociations ont permis à certaines communautés autochtones d'obtenir un partage des bénéfices liés à l'exploitation des ressources de leur territoire et aux minières, une acceptabilité sociale facilitant leurs activités (Markey et al., 2011). Cependant, les communautés non autochtones obtiennent rarement ce pouvoir de négociation directe. En règle générale, elles sont représentées par le gouvernement fédéral ou provincial et les élus locaux sont rarement invités à la table de négociation. Les collectivités non autochtones doivent rivaliser entre elles pour attirer les investissements des minières et négocier avec le secteur privé pour obtenir des avantages indirects des activités de leur territoire (Markey et al., 2011).

2.2. Le *fly-in fly-out* comme moyen de production

2.2.1. Les origines du *fly-in fly-out*

Le *fly-in fly-out* prend son origine dans l'industrie pétrolière de l'après-guerre (Markey et al., 2011). Le forage de puits de pétrole éloignés des côtes ne permettait plus de déplacer quotidiennement les employés vers la terre. Parallèlement, les communautés côtières n'étaient pas suffisamment densément peuplées pour fournir un bassin de main-d'œuvre spécialisée pour combler les besoins des entreprises (Markey et al., 2011). La première utilisation canadienne du *fly-in fly-out* fut celle du projet d'Asbestos Hill dans le nord du Québec au milieu des années 1960 (Markey et al., 2011). L'utilisation de ce système s'est accélérée au milieu des années 1970 et au

début des années 1980 afin de fournir de la main-d'œuvre dans les régions éloignées du Nord canadien (Markey et al., 2011).

Avec un système de type *fly-in fly-out* (*drive-in drive-out* ou *boat-in boat-out*) le travail est organisé autour d'un système rotatif dans lequel les employés passent un certain nombre de jours de travail à proximité du chantier, après quoi ils rentrent chez eux pour une période de repos selon un horaire préétabli, par exemple, 14/14 (soit 14 jours de travail pour 14 jours de repos incluant le temps de transport). L'employeur fournit des installations à proximité du site (hébergement, repas, installations récréatives, services médicaux de base) ainsi que le transport entre le site d'hébergement et le chantier (Markey et al., 2011).

Il est rentable pour les minières de privilégier la migration des travailleurs à la construction de nouvelles villes dans les régions éloignées. En fait, le coût associé au *fly-in fly-out* serait jusqu'à 23% moins dispendieux pour les minières que la construction, la gestion et la fermeture d'une ville (Markey et al., 2011). Plusieurs avantages prônent l'utilisation du *fly-in fly-out* : l'exploration de gisements de plus en plus éloignés et difficiles d'accès; les projets à court terme; les besoins en main-d'œuvre plus spécialisée; la préférence des travailleurs et leur famille pour le style de vie et les opportunités qu'offrent les grands centres ; les changements dans les politiques environnementales ; l'obligation d'inclure une plus grande participation des peuples autochtones ; ainsi que l'évolution des politiques et réglementations sur la construction de nouvelles villes minières. Tous ces éléments ont contribué à l'expansion du modèle *fly-in fly-out* (Markey et al., 2011).

Bref, le *fly-in fly-out* évite de nombreuses difficultés liées aux villes minières mono-industrielles :

« Tout d'abord, le coût de la construction de logements de type chantier est faible par rapport à celui d'une communauté complète. Un tel logement n'est pas considéré comme un "foyer", de sorte que la gamme de services requis est également plus petite qu'une communauté minière entière. En outre, les écoles et les installations familiales sont inutiles.

Deuxièmement, le risque de perte majeure pour l'entreprise et l'État si la mine échoue prématurément est également évité.

Troisièmement, la compagnie minière dispose d'une plus grande souplesse dans le déploiement des travailleurs au cours des cycles du marché. En effet, les membres de la famille du travailleur ont plus de possibilités d'emploi lorsque le domicile familial est situé dans une grande ville plutôt que d'habiter de façon permanente dans une ville minière.

Quatrièmement, les coûts économiques et sociaux de la fermeture de la communauté, qui accompagneraient l'arrêt d'une mine, sont évités par le navettage longue distance.

Cinquièmement, parce que cet arrangement semble raisonnablement satisfaisant pour les travailleurs, le roulement de personnel et l'absentéisme sont moins élevés dans ces conditions (traduction libre) » (Ritter, 2001, p.231).

2.2.2. Les impacts du *fly-in fly-out* sur les communautés minières

La section précédente a décrit les bénéfices du *fly-in fly-out* pour les minières et leurs employés. Cependant, ce système n'est pas sans conséquence pour les communautés adjacentes aux projets miniers. Il a été question plus haut du concept de « *fly-over effect* », soit le fait que les bénéfices liés à l'exploitation minière d'un territoire soient exportés en totalité ou en partie vers les centres métropolitains et qu'ils ne soient que peu (ou pas) captés par les communautés locales (Shrimpton & Storey, 1992; Storey, 2001; Storey & Shrimpton, 1989). Le *fly-in fly-out* est un élément important du *fly-over effect* considérant que les travailleurs migrants ne sont pas résidents de la communauté. Logés, nourris et transportés par la mine, ils dépensent la quasi-totalité de leur salaire à l'extérieur de la région (Petkova & Lockie, 2009).

Malgré le peu de retombées économiques, les communautés font face à plusieurs dépenses liées à surutilisation des infrastructures municipales. Cette surutilisation des installations occasionne un surplus de dépenses pour les communautés qui ne sont pas nécessairement financées par le système de taxation locale ou par l'État (Storey, 2001). Qu'il s'agisse de l'utilisation des services de la ville (santé et services sociaux, police, routes, égout, eau potable, activités sportives, etc.) ou de la rareté du logement (créant une pression à la hausse sur les prix), la présence de ces travailleurs migrants a un coût important pour la communauté sans que celle-ci bénéficie de ses avantages ni de l'implication communautaire des travailleurs (Markey et al., 2011; Petkova & Lockie, 2009; Ritter, 2001; Storey, 2001).

L'arrivée massive des travailleurs migrants a également des impacts importants sur les individus, les familles et les communautés. Ce phénomène contribue à une plus grande consommation de drogue et d'alcool, à la violence familiale, aux divorces, aux problèmes

parentaux, à la prostitution, à la réduction de l'implication sociale, aux incivilités, à l'augmentation des comportements potentiellement dangereux, des accidents de la route, au décrochage scolaire, etc. (Conseil du statut de la femme, 2012; Petkova & Lockie, 2009; Storey, 2001). La population locale peut facilement se sentir surpassée par les travailleurs migrants. Sachant qu'ils ne sont que de passage, ces travailleurs n'ont pas tendance à développer de sentiment d'appartenance et ils risquent d'adopter des comportements néfastes pour la collectivité (Conseil du statut de la femme, 2012). Finalement, les impacts du développement minier affectent particulièrement les femmes qui bénéficient peu des emplois miniers, mais qui subissent fortement leurs effets (Conseil du statut de la femme, 2012; Mayes, 2014; Ostigny, S., Rodon T., Therrien, A., Auclair, J., Bourgeois, S. & Chaloux, L-E., 2017).

La rareté du logement affecte grandement les individus et les familles. La pression à la hausse créée par l'arrivée massive des travailleurs encourage les propriétaires à diviser les logements en chambres pour satisfaire la demande. La rareté du logement entraîne l'augmentation des prix des loyers. L'offre de logement réagit lentement par rapport à la demande surtout lorsqu'on considère l'éloignement de ces communautés et la durée de vie relative des projets miniers. Les logements deviennent hors de prix pour toute personne ne bénéficiant pas d'un statut d'employé auprès d'un établissement fournissant un logement. Cela est notamment le cas des populations les plus vulnérables par exemple les femmes avec des enfants, les aînés, les travailleurs à bas revenus, etc. (Conseil du statut de la femme, 2012; Petkova & Lockie, 2009).

2.3. Le lien entre les communautés minières et le *fly-in fly-out*

Il est important de mentionner qu'il existe de nombreux modèles de camps de travail et de type de cohabitation entre les camps et les communautés avoisinantes. L'introduction du *fly-in fly-out* était à l'origine une réponse à des problèmes d'offre de main-d'œuvre et de logement dans des lieux isolés, loin des communautés locales existantes. Cependant, depuis les années 2000, ce système ne se limite plus uniquement aux territoires difficiles d'accès. L'introduction du *fly-in fly-out* dans les chantiers à proximité des villes est un phénomène qui a émergé en

réponse au boom minier et à l'incapacité des communautés à fournir suffisamment de main-d'œuvre et d'hébergements aux entreprises (Storey, 2018).

À titre d'exemple, dans le Queensland en Australie, une vingtaine de petites et moyennes villes se sont transformées en centres de services miniers, notamment pour l'hébergement des travailleurs *fly-in fly-out* ou le *drive-in drive-out* (Rolfe, Petkova, Lockie, & Ivanova, 2007). Ces villes agricoles ont vu leur population croître rapidement et la communauté se modifier substantiellement par cette nouvelle industrie. D'autres communautés sont de types hybrides, c'est-à-dire qu'une partie de la population sont employés par la minière à proximité de la communauté et qu'une autre partie de la communauté travaille à l'extérieur sous le système de *fly-in fly-out* (Storey, 2018).

Au Canada, Fort McMurray en Alberta est reconnue comme une ville hôte des travailleurs migrants. Elle sert à la fois de communauté source et de communauté d'accueil à l'industrie des sables bitumineux et est également une plaque tournante des transports aériens et terrestres (Storey, 2018). Beaucoup des travailleurs logés dans les camps éloignés de Fort McMurray n'ont pas l'occasion d'interagir avec les résidents de la ville, mais beaucoup le font dans leur temps libre. De nombreux travailleurs migrants logent également en ville. Au Québec, Fermont a vécu sur une très courte période de temps, une transformation majeure passant d'une ville minière résidentielle traditionnelle à une communauté résidentielle mixte avec des campements intégrés dans le tissu urbain. Cette cohabitation avec les résidents est ambiguë et conflictuelle malgré la construction de camps de travail en bordure de la communauté.

L'expansion du *fly-in fly-out* depuis les années 2000 apporte des changements importants dans de nombreuses communautés. Cependant, la littérature s'est encore peu penchée sur les impacts de ces changements du point de vue de la communauté minière. La revue de littérature a permis de démontrer que dans un contexte canadien, les communautés minières et le *fly-in fly-out* sont des sujets traités de façons distinctes, c'est-à-dire que la façon dont est vécu le passage d'un modèle de communauté de type ville de compagnie à un modèle de type *fly-in fly-out* n'est pas abordé. En fait, le premier n'a pas cessé d'exister à l'arrivée du second. Plusieurs

communautés se retrouvent assises entre deux chaises, entre deux époques et les recherches n'ont pas permis de documenter cette situation.

Les travaux australiens sont les plus importants dans ce domaine. Nous allons discuter de ces travaux plus spécifiquement dans le chapitre suivant. Il est pertinent de se pencher spécifiquement sur les communautés minières québécoises qui se distinguent par la nature non agricole des communautés ainsi que de leur situation géographique. L'étude de la communauté de Fermont au Québec s'inscrit dans cette perspective et ainsi les questions qui guideront cette recherche sont les suivantes : comment les communautés minières telles que Fermont expérimentent-elles l'introduction du *fly-in fly-out* ? Quels sont les impacts pour la communauté ? Comment les résidents et les travailleurs migrants cohabitent-ils ?

3. Le cadre théorique

L'objectif du cadre théorique est d'opérationnaliser la problématique en rendant observables et mesurables les différents phénomènes qui sont au cœur du questionnement de recherche (Van Campenhoudt & Quivy, 2011). Rappelons que l'argumentation présentée lors du chapitre de la problématique pose les questions de recherche suivantes : comment les communautés minières telles que Fermont expérimentent-elles l'introduction du *fly-in fly-out* ? Quels sont les impacts pour la communauté ? Comment les résidents et les travailleurs migrants cohabitent-ils ?

Pour répondre à ces questions, le cadre théorique examinera la dimension sociale du développement minier, plus précisément sur l'évaluation d'impact social (ÉIS pour le reste du texte) et le cadre d'analyse et d'opérationnalisation de l'impact social selon Vanclay (2002) et de Slootweg et al. (2001). La deuxième section du cadre théorique présente les travaux d'une évaluation économique et sociale des impacts ex post de la mine de Coppabella sur les communautés de la région de Mackay, dans le Queensland en Australie. La littérature sur l'ÉIS ainsi que le projet australien nous permettront de déduire une hypothèse de travail qui guidera la suite de la recherche.

3.1. La dimension sociale du développement minier

La dimension sociale du développement minier constitue une préoccupation croissante depuis les années 1990. L'approche classique du développement minier a amené de la méfiance chez les parties prenantes à travers le monde, une conséquence aux nombreux impacts environnementaux, à l'instabilité économique et aux perturbations sociales et culturelles associées historiquement au secteur minier (Esteves & Vanclay, 2009; Jenkins & Yakovleva, 2006; Veiga, Scoble & McAllister, 2001). Les parties prenantes exigent désormais que les entreprises s'alignent davantage sur les principes du développement durable. De façon générale, les

entreprises ont répondu positivement à ces demandes, reconnaissant que l'ancienne façon de faire n'est plus adaptée aux normes d'aujourd'hui (Prno & Slocombe, 2012).

Le développement durable est une façon de concevoir la croissance économique dans une perspective à long terme en y intégrant trois dimensions : le développement économique, la protection de l'environnement et la cohésion sociale. Appliqué au domaine minier, le développement durable permet d'assurer le développement de projets par : un investissement dans les moyens de subsistance à long terme des communautés ; une minimisation des impacts sur l'environnement et la réhabilitation des terres ; une minimisation des perturbations sociales et culturelles dans les communautés et finalement, un maintien du dialogue avec les parties prenantes et une transparence dans les opérations (Jenkins & Yakovleva, 2006).

Pour Veiga et al. (2001), une communauté minière durable est une communauté qui tire un bénéfice net de l'industrie minière, de l'exploration jusqu'à la fermeture du projet minier et même au-delà. En tant qu'idéal, le développement durable permet aux communautés concernées d'atteindre un niveau de vie, de santé et de bien-être décent, dans un cadre agréable, avec de solides réseaux communautaires et une diversité d'opportunités de travail et d'épanouissement (Veiga et al., 2001).

3.1.1. La responsabilité sociale des entreprises

Le secteur minier a souvent très mauvaise presse lorsqu'il s'agit de développement durable. Il est devenu impératif pour une entreprise de démontrer sa bonne foi et de maintenir une réputation de bon citoyen, sans quoi, le projet peut faire face à une solide opposition qui peut aller jusqu'à mettre en péril sa faisabilité. Les concepts de responsabilité sociale des entreprises - *corporate social responsibility* (CSR) (Cheshire, 2010; Veiga et al., 2001) ainsi que celui de la licence sociale d'opérer - *social licence to operate* (SLO) (Boutilier, 2011; Moffat & Zhang, 2014; Prno & Slocombe, 2012) sont deux concepts mobilisés par la littérature afin de décrire l'engagement du secteur minier en termes de développement durable.

Initialement, la notion de CSR visait à atténuer les effets néfastes des activités économiques d'une industrie sur une communauté. Elle s'est étendue plus récemment aux discours sur le développement durable (Cheshire, 2010; Veiga et al., 2001). La CSR est un cadre conceptuel utile pour explorer l'attitude des entreprises vis-à-vis des parties prenantes. Pour l'industrie minière, la CSR consiste à trouver un équilibre entre, d'une part, les diverses demandes des communautés, l'impératif de la protection de l'environnement et d'autre part, la rentabilité économique (Jenkins & Yakovleva, 2006).

Dans la littérature, il existe de nombreuses définitions de la CSR. Dahlsrud (2008) en a répertorié 37 desquelles il a pu extraire cinq dimensions de la CSR : la dimension environnementale, sociale, économique, des relations avec les parties prenantes et celle du volontarisme (Dahlsrud, 2008). Selon l'auteur, la définition la plus courante est celle de la commission de la Communauté européenne définissant la CSR comme « un concept par lequel les entreprises intègrent des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes sur une base volontaire » (Dahlsrud, 2008, p.7). L'auteur souligne que les différentes définitions de la CSR permettent de décrire le phénomène sans nécessairement offrir de solutions. Par conséquent, le défi pour les entreprises est de comprendre comment la CSR se construit socialement à l'intérieur d'un contexte spécifique et comment en tenir compte lors du développement de leurs stratégies commerciales (Dahlsrud, 2008).

Parallèlement, les entreprises minières font face à l'obligation d'obtenir (et de conserver) une licence sociale d'opérer (SLO) auprès des parties prenantes et des communautés locales afin d'éviter des conflits risqués et s'exposer à coûts sociaux importants (Prno & Slocombe, 2012). Une SLO est définie comme une approbation continues d'un projet minier par les membres de la communauté locale et d'autres parties prenantes pouvant affecter sa rentabilité (Moffat & Zhang, 2014; Prno & Slocombe, 2012; Thomson & Boutilier, 2011). Au-delà des procédures administratives formelles, la SLO est aussi décrite dans la littérature comme une entente intangible, non écrite et difficile à mesurer (Franks & Vanclay, 2013). Elle pourrait être entendue comme une forme de contrat social, c'est-à-dire comme un ensemble de relations significatives entre les parties prenantes fondées sur la confiance mutuelle et un ensemble de demandes et

d'attentes quant au mode de fonctionnement opérationnel des parties prenantes locales et de la société civile au sens large (Moffat & Zhang, 2014).

Thomson et Boutilier (2011) ont construit un cadre théorique basé sur modèle pyramidal cumulatif de la SLO en identifiant trois composantes centrales: la légitimité, la crédibilité et la confiance. Le modèle comprend également quatre niveaux de licence sociale : le retrait, l'acceptation, l'approbation et l'identification psychologique avec le projet (Prno & Slocombe, 2012; Thomson & Boutilier, 2011). Ce cadre suggère que lorsqu'une minière développe une légitimité, puis une crédibilité auprès des parties prenantes locales, alors devraient suivre une acceptation puis une approbation des opérations. Au fur et à mesure que la confiance s'installe dans cette relation, la communauté locale devrait commencer à s'identifier avec la société minière et soutenir activement ses intérêts (Moffat & Zhang, 2014).

La confiance est au centre des concepts de CRS et de SLO, particulièrement dans le secteur minier. Avoir confiance signifie de croire que le comportement d'un groupe va correspondre aux attentes du détenteur de la confiance dans un climat de coopération (Moffat & Zhang, 2014). En cela, les parties prenantes exigent une plus grande transparence de la part des sociétés minières. Cela signifie donc la nécessité croissante de justifier leur existence et de documenter leur performance par la divulgation d'informations sociales et environnementales (Jenkins & Yakovleva, 2006).

Plus que documenter leur performance, les parties prenantes exigent également que les sociétés minières évaluent préalablement les impacts environnementaux et sociaux de leurs projets et qu'elles mettent en place des mesures de mitigation et de surveillance afin de réduire les conséquences sur les environnements physiques et humains. L'évaluation d'impact est un outil d'évaluation prédictif des impacts pouvant découler d'une proposition de projet dans le cadre de processus d'approbation de projet par le gouvernement (Franks & Vanclay, 2013). Au-delà d'une procédure administrative, il s'agit d'un outil de planification assez largement accepté parmi les plus grandes sociétés minières (Joyce & MacFarlane, 2001). D'abord incluse à travers le processus d'évaluation d'impact environnemental, l'évaluation d'impact social suscite de plus en plus d'intérêt chez les praticiens de l'évaluation, mais aussi chez les chercheurs universitaires.

En sciences sociales, il s'agit d'une littérature importante pour étudier les impacts sociaux vécus par une communauté découlant d'un processus de changement social tel qu'un projet minier. De façon large, l'évaluation d'impact social concerne tous les problèmes qui affectent les personnes, directement ou indirectement, à la suite d'un projet ou d'une intervention planifiée (Petrova, 2012; Vanclay, 2003).

3.1.2. La mesure d'impact social

Parler d'un « impact social », fait souvent référence à une « conséquence sociale » qu'aurait un événement sur un individu ou une communauté. L'étude des impacts sociaux a une tradition relativement longue en sociologie qui peut remonter à Tönnies et Durkheim dans l'étude des conséquences sociales de la révolution industrielle (Freudenburg, 1986). Mais le domaine tel que nous le connaissons aujourd'hui est le fruit de la législation du *National Environmental Policy Act* (NEPA) entrée en vigueur en 1969 aux États-Unis. Les évaluations d'impact environnemental et social découlent d'une préoccupation croissante de la société envers l'environnement physique et humain. Ces préoccupations sont souvent associées aux conséquences du développement économique et de l'utilisation de nouvelles technologies. En exigeant l'utilisation intégrée des sciences naturelles et sociales dans la prise de décision pouvant avoir un impact sur l'environnement de l'homme, le NEPA fut la pierre d'assise de l'évaluation d'impact (Freudenburg, 1986).

De façon générale, l'ÉIS consiste à évaluer (mesurer et synthétiser) un large éventail d'impacts (effets ou conséquences) qui sont susceptibles d'être ressentis par autant de groupes sociaux à la suite d'une action, un projet ou une politique (Freudenburg, 1986). Dans cette section, l'ÉIS sera abordée sous différents angles. D'abord, un bref historique sera présenté, suivi de deux définitions, des approches conceptuelles de l'ÉIS et d'un survol rapide de la méthodologie. Par la suite, le concept d'impact social et de ses différents indicateurs sera discuté.

3.1.2.1. L'évaluation d'impact social

Pour Freudenburg (1986), l'ÉIS est un hybride, un amalgame entre un processus scientifique et politique, il peut être considéré comme du domaine des sciences sociales ou du domaine du processus décisionnel (Craig, 1990; Freudenburg, 1986). L'ÉIS est défini comme est une forme d'application de la méthodologie des sciences sociales dans le but de supporter la planification (Craig, 1990). L'ÉIS pourrait aussi être associé à une étude localisée du changement social qui a beaucoup en commun avec le domaine de recherche sur les communautés (Craig, 1990).

L'ÉIS est aussi associé à la recherche en évaluation, cependant elle se distingue à trois égards. D'abord, la recherche en évaluation est axée sur les programmes ou les politiques, en particulier les politiques sociales alors que l'ÉIS est plutôt axée sur les conséquences du développement technologique (généralement les développements qui entraînent des modifications de l'environnement biophysique). La recherche en évaluation se concentre généralement sur les objectifs déclarés ou voulus des initiatives des politiques publiques (Freudenburg, 1986) et l'ÉIS porte quant à elle sur les conséquences inattendues du développement souvent initié par des entreprises privées. Finalement, la première a lieu après la mise en œuvre d'une politique et la seconde est un outil de planification, prospectif plutôt que rétrospectif (une tentative de prévoir et donc d'éviter ou de minimiser les impacts non désirés) (Freudenburg, 1986).

3.1.2.2. Un bref historique

Depuis l'adoption du *National Environmental Policy Act* (NEPA), l'évaluation d'impact environnemental se distingue comme un outil de la planification de grands chantiers, tant aux États-Unis qu'au Canada. Vers la fin des années 60, il était devenu évident que la modification d'un écosystème naturel modifiait également la culture et l'organisation sociale des populations humaines (Burdge et al., 1995). Avant l'adoption de cette loi, l'analyse des conséquences sociales des grands projets était souvent fragmentée, floue et centrée sur des considérations économiques.

Une attention minimale était portée aux impacts sociaux et la répartition ou l'équité de ces impacts sur différentes populations étaient encore moins considérées (Burdge et al., 1995).

À la suite de l'adoption du NEPA, les agences fédérales se sont vu attribuer un ensemble d'exigences quelque peu vagues, incluant l'intégration des sciences sociales au processus d'évaluation d'impacts effectué dans le cadre d'approbation de projets (Burdge et al., 1995; Freudenburg, 1986). Il aura fallu attendre quelques années avant que ces exigences soient clarifiées. En 1978, le *Council on Environmental Quality's* (CEQ) proposait d'interpréter « l'environnement humain » de manière globale. Leur définition incluait l'environnement naturel et physique ainsi que la relation des individus avec cet environnement. Le CEQ suggérait également que les agences évaluent non seulement les effets directs, mais également les effets économiques, sociaux, esthétiques, historiques, culturels, ou relatifs à la santé, directs, indirects ou cumulatifs (Burdge et al., 1995). Alors, si un processus d'évaluation devait être préparé, celui-ci devrait inclure tous les impacts sur l'environnement humain. Cependant, la présence d'impacts sociaux et économiques n'exigeait pas en soi la préparation d'une évaluation d'impact (Burdge et al., 1995; Freudenburg, 1986).

C'est en 1973, lors du projet de construction d'un gazoduc dans la Prudhoe Bay sur le territoire de l'Alaska, que la littérature identifie le moment où le terme « évaluation d'impact social » a probablement été utilisé pour la première fois (Burdge, 1994; Burdge & Vanclay, 1996). Un chef d'une communauté inuit avait déclaré : « Maintenant que nous avons réglé le problème du pergélisol et du caribou et quoi faire avec cette huile chaude, qu'en est-il des changements dans les coutumes et les habitudes de mon peuple ? » (Burdge & Vanclay, 1996). Une autre enquête clé fut le projet de gazoduc dans la vallée du Mackenzie, dans le nord du Canada entre 1974 et 1978 (Burdge, 1994). Cette enquête examina en profondeur les impacts sociaux du projet sur la population autochtone. Pour ce faire, une attention particulière a été accordée à la capacité des communautés autochtones à participer aux travaux d'évaluation par des moyens financiers et des audiences dans les villages, dans la langue locale. Il s'agit de la première grande étude d'évaluation environnementale à obtenir l'annulation d'un projet en raison de l'incapacité du promoteur à prendre en compte les impacts sociaux d'un projet sur une communauté autochtone (Burdge, 1994).

Au cours de la décennie 80, le domaine de l'ÉIS a continué à se développer notamment avec la création de l'*International Association for Impact Assessment* (IAIA) en 1980, de la première conférence internationale sur l'ÉIS de Vancouver en 1982 et de la publication d'importants rapports (Joyce & MacFarlane, 2001). Au cours des années 90, de nombreuses agences fédérales américaines ont incorporé l'ÉIS dans leurs procédures d'évaluation et leurs réglementations environnementales. La Banque mondiale a aussi mis en place des unités d'évaluation sociales, encourageant l'adoption des principes de l'ÉIS pour les projets des secteurs public et privé. D'autres banques de développement, certaines entreprises du secteur privé, des organisations subventionnaires régionales, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que de nombreux gouvernements nationaux ont également intégré des processus analogues à ceux de l'ÉIS dans leurs procédures d'évaluation de projet (Joyce & MacFarlane, 2001; Petrova, 2012).

Les États-Unis et le Canada ont joué un rôle de premier plan dans la structuration du domaine de l'ÉIS malgré une approche différenciée. Aux États-Unis, la plupart des efforts d'action ont lieu à l'intérieur du cadre décisionnel des agences, c'est-à-dire que les spécialistes de l'ÉIS jouent un rôle de « promoteurs internes » des intérêts des communautés dans les processus d'évaluation (Burdge & Vanclay, 1996). Au Canada, les orientations d'actions ont souvent été plus politisées. Les chercheurs canadiens travaillent de façon plus directe avec les communautés touchées, les aidant à organiser l'opposition aux projets (Freudenburg, 1986). Ils se sont davantage concentrés sur un modèle d'action sociale, en particulier pour aider la population touchée à s'adapter au changement imminent (Burdge & Vanclay, 1996).

3.1.2.3. Les approches conceptuelles de l'ÉIS

L'ÉIS traite d'un large éventail de phénomènes. Son regard porte principalement sur la structure sociale d'une communauté. Elle utilise des méthodes et des théories de la sociologie afin de comprendre comment les individus, les communautés et les organisations réagissent aux changements et perçoivent les impacts (Petrova, 2012). Fondamentalement, l'ÉIS se concentre

sur les communautés locales, car ce sont ces dernières qui subissent les coûts et les avantages du changement social.

L'ÉIS a été définie par l'*Interorganizational Committee for Guidelines and Principles for Social Impact Assessment* comme :

« le processus d'évaluation ou d'estimation préalable des conséquences sociales susceptibles de découler d'actions politiques spécifiques ou de développement de projets, en particulier dans le contexte de législations environnementales nationales, étatiques ou provinciales appropriées » (Burdge & Vanclay, 1996, p.59).

Cette définition est caractérisée par l'estimation des conséquences sociales préalablement au projet. D'autres auteurs suggèrent que l'ÉIS devrait prioriser le processus d'évaluation plutôt que la prévision des impacts. Ainsi, les enjeux sociaux pourraient être intégrés dans la conception, la planification et la mise en œuvre des projets afin qu'ils soient plus acceptables, équitables et durables pour toutes les parties prenantes (Petrova, 2012; Vanclay, 2002). Dans cet ordre d'idée, l'*International Association for Impact Assessment* définit l'ÉIS comme :

« Un processus d'analyse (prévision, évaluation et analyse) et de gestion des conséquences prévues et imprévues sur l'environnement humain des interventions planifiées (politiques, programmes, plans, projets) et des processus de changement social créés par ces interventions afin d'apporter un environnement biophysique et humain plus durable et plus équitable » (Vanclay, 2002, p.190).

L'ÉIS est alors un cadre global qui comprend tous les impacts humains, qu'ils soient démographiques, culturels, esthétiques, archéologiques, patrimoniaux, communautaires ou économiques et qui tiennent compte des rapports hommes-femmes, de la santé, des droits de l'homme (particulièrement des communautés autochtones), des infrastructures, de la gouvernance, de la démocratisation, des problèmes liés à la pauvreté, à l'accès à la propriété, au tourisme, etc. Ainsi, l'ÉIS ne se limite pas à une compréhension étroite ou restrictive de l'impact social (Vanclay, 2002).

Ces deux approches sont identifiées dans la littérature scientifique et dans la pratique comme l'approche technique/traditionnelle et l'approche participative/politique. Même si elles sont conçues pour servir les mêmes objectifs, elles diffèrent considérablement par leur nature

notamment sur l'utilisation des connaissances scientifiques, le rôle des experts et du public ainsi que du processus (et de la désirabilité) du changement social (Craig, 1990; Taylor, Hobson & Goodrich, 2004).

L'approche traditionnelle est associée à une position plus conservatrice selon laquelle les décisions sont fondées sur des faits objectifs et mesurables. Le but est d'étudier de manière objective les alternatives et de choisir la ligne de conduite offrant les plus grands avantages nets pour la société (Lockie, 2001). Cette approche basée sur une méthodologie quantitative accorde d'abord une priorité aux impacts économiques et aux connaissances des experts. Selon ses critiques, elle parvient rarement à refléter les points de vue de la communauté (Craig, 1990; Petrova, 2012).

« Malgré son caractère objectif, la rationalité technocratique n'est pas en mesure de faire face aux intérêts, aux croyances, aux valeurs et aux aspirations contradictoires qui caractérisent des situations sociales complexes ni à la participation active de multiples acteurs pour les résoudre. La rationalité technocratique est souvent privilégiée par les professionnels formés en ingénierie ou en sciences naturelles et peu à l'aise (ou sceptiques) quant à la participation citoyenne qu'ils considèrent comme un public mal informé » (traduction libre) (Lockie, 2001, p.279).

Selon Lockie (2001), l'ÉIS a échoué à tenir ses promesses de prévision, de surveillance et de contrôle du changement. Pour l'auteur, cela serait dû notamment à une participation insuffisante des parties prenantes ayant comme conséquence une surreprésentation des valeurs des évaluateurs par rapport à celles des populations qui sont réellement touchées par le projet (Lockie, 2001).

L'approche participative/politique est décrite par Craig (1990) comme un processus continu d'évaluation quantitative et qualitative. De type exploratoire, cette approche s'intéresse à un grand éventail d'impacts vécus et perçus par la communauté (Craig, 1990). Les citoyens sont considérés comme un acteur clé dans le processus décisionnel. L'approche participative/politique examine également l'impact d'un projet sur la structure sociale de la communauté et le pouvoir d'agir des différents groupes sociaux à un niveau plus personnel et

intangibles (incluant l'attachement à la communauté, le sentiment d'appartenance, l'identité personnelle, ainsi que sur les attitudes sociales) (Craig, 1990).

Selon Taylor (2004), l'ÉIS peut être envisagé selon deux dimensions importantes. La première dimension est axée sur le produit (de type technique) ou sur le processus (de type participatif). La deuxième dimension reflète l'utilisation de la connaissance produite par l'ÉIS, c'est-à-dire l'utilisation à des fins d'une action sociale ou à des fins de développement des connaissances (Taylor et al., 2004). Le modèle de Taylor est présenté au tableau 1. Ce tableau à quatre cadrans résume le modèle de Taylor en présentant quatre types d'ÉIS selon les différentes dimensions. Que l'ÉIS soit orienté vers le produit ou le processus et vers l'action ou la recherche, l'ÉIS peut servir différents objectifs tels que la planification et la gestion d'impacts des agences gouvernementales, la recherche académique, l'opposition à un projet ou encore la recherche-action avec la communauté. Dans cette recherche, nous adopterons une posture technique, plutôt orienté vers la recherche. Nous reviendrons plus en détails sur notre posture dans le prochain chapitre.

Tableau 1 - Les dimensions de l'ÉIS selon Taylor (2004)

	Orienté vers l'action	Orienté vers la recherche
Approche technique (orienté vers le produit)	<ul style="list-style-type: none"> Planification et gestion d'impacts centralisée de type top-down Réalisée par des experts des agences gouvernementales ou des consultants 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche académique dans un but de production de savoir Réalisé par des universités ou des groupes de réflexion privés et publics.
Approche participative (orienté vers le processus)	<ul style="list-style-type: none"> Développement social de la communauté (bottom-up) pour organiser le changement Souvent semi-formel dans un but de contestation ou d'opposition à un projet Réalisée par des organisations communautaires locales 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche-action réalisée par des chercheurs académiques en collaboration avec les groupes d'intérêt Recherche indépendante souvent pour le compte d'intérêts spéciaux et minoritaires

Basé sur (Taylor et al., 2004)

3.1.2.4. La méthodologie de l'ÉIS

Burdge et Vanclay (1996) identifient trois tâches principales au processus d'ÉIS : l'évaluation et la prévision ; l'atténuation et la surveillance ; et la vérification et l'analyse. D'abord utilisée comme un outil prédictif, généralement réalisée dans le cadre d'études environnementales conventionnelles, sa première tâche est de prévoir, avant le démarrage d'un projet ou changement, les impacts potentiels pouvant affecter une communauté (Burdge et al., 1995). Deuxièmement, l'ÉIS permet d'identifier, de développer et de mettre en place des mesures ou des stratégies d'atténuation afin de réduire les impacts potentiels sur les communautés. Ceci suggère la mise en place de mesures de surveillance pour identifier les impacts sociaux imprévus qui découleront du projet. Cette étape requiert la participation continue de toutes les parties prenantes, y compris celle de la communauté (Burdge et al., 1995). Finalement, l'ÉIS nécessite un suivi et une évaluation des impacts au fil du temps afin d'évaluer les impacts réels du projet et ajuster les pratiques d'atténuation tant aux impacts non prévus qu'aux modifications du projet lui-même (Burdge et al., 1995).

Il est impossible de cataloguer et d'étudier tous les impacts sociaux découlant d'un projet. Un projet, quel qu'il soit, amène nécessairement diverses modifications de l'environnement (physique et humain) et ces modifications entraînent elles-mêmes d'autres changements. En règle générale, les experts de l'ÉIS utilisent un modèle comparatif pour prévoir les impacts d'un projet similaire à celui étudié. En d'autres termes, si nous souhaitons connaître les effets probables d'un projet proposé à l'emplacement B, le modèle comparatif consiste à extrapoler à partir de l'analyse des effets d'un projet similaire déjà achevé à l'emplacement A (Burdge et al., 1995).

L'ÉIS utilise également de nombreuses sources de données, tant quantitatives que qualitatives, de sources primaires et secondaires, pour réaliser un portrait de la communauté. Différentes variables permettent d'estimer des changements mesurables au sein de la population, de la communauté et des relations sociales. De façon générale, les variables sont regroupées sous cinq rubriques : les caractéristiques de la population ; les structures communautaires et institutionnelles ; les ressources politiques et sociales ; les changements individuels et familiaux ; et les ressources communautaires (Vanclay, 2002).

L'ÉIS suppose que les impacts sociaux découlant d'un projet seront différents à chaque étape (la planification, la mise en œuvre, la construction, l'exploitation, la maintenance et la fermeture). Par ailleurs, les impacts sociaux varient évidemment d'un type de projet à un autre et d'une communauté à une autre. Burdge et al. (1995) propose à cet effet, l'utilisation d'une matrice pour diriger la recherche. L'évaluateur doit identifier les impacts potentiels à chaque phase du projet pour chaque variable sociale identifiée dans la matrice.

L'ÉIS permet également d'étudier dans le temps une communauté touchée par un projet. L'étude longitudinale permet de vérifier l'adéquation entre les prévisions et les impacts réels d'un projet. Burdge et al. (1995) compare l'ÉIS à des photographies d'une communauté prise à des moments précis dans la réalisation d'un projet. Les impacts sociaux deviennent alors le changement entre les différents points de mesure.

Finalement, l'ÉIS est d'abord un outil prédictif. Cependant, les études ex post faisant suite à un changement consécutif à un projet ont été définies dans *US Guidelines and Principles for Social Impact Assessment* comme le fondement sur lequel les ÉIS devraient fonder leurs prévisions (R. Burdge et al., 1995; Lockie, Franettovich, Petkova, Rolfe, & Ivanova, 2009). De ce fait, certaines des contributions les plus importantes d'ÉIS sont des analyses empiriques des impacts réellement subis après la mise en place d'un projet (Freudenburg, 1986).

3.1.2.5. Le concept d'impact social

La littérature scientifique fait état de nombreuses tentatives de conceptualisation et de définition du concept d'impact social. Dans la pratique, les impacts sociaux ne sont pas faciles à définir ni à mesurer. Vanclay (2002) souligne qu'il est impossible de détailler toutes les dimensions des impacts sociaux notamment parce que ceux-ci varient d'une situation à l'autre et surtout que le changement social entraîne inmanquablement d'autres changements (Vanclay, 2002). Malgré cela, *l'Interorganizational Committee for Guidelines and Principles for Social Impact Assessment* définit ce concept de cette façon :

« Les impacts sociaux englobent toutes les conséquences sociales et culturelles sur les populations humaines, de toute action publique ou privée qui modifie la manière dont les personnes vivent, travaillent, jouent, entretiennent des relations entre elles, s'organisent pour répondre à leurs besoins et se comportent généralement comme membres de la société. Les impacts culturels impliquent des changements dans les normes, les valeurs et les croyances des individus qui guident et rationalisent leur connaissance d'eux-mêmes et de leur société » (Vanclay, 2002, p.190).

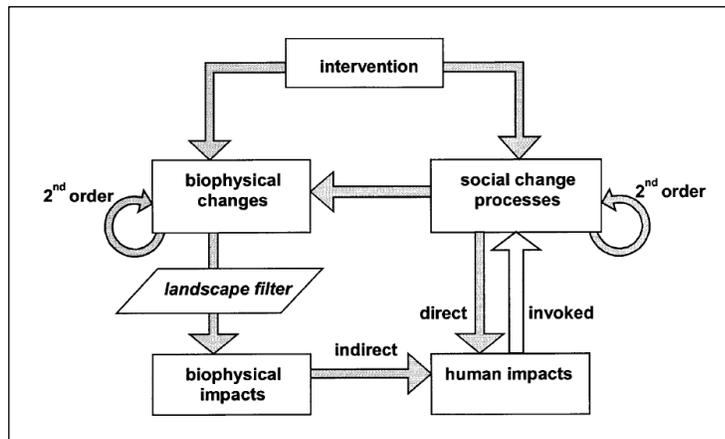
3.1.2.6. L'impact social et le processus de changement social

Les impacts sociaux susceptibles d'être significatifs varient selon l'endroit, le type de projet, la communauté, mais également selon les groupes au sein d'une même communauté (Vanclay, 2002). La difficulté à bien définir le concept d'impact a conduit les ÉIS à tendre vers une mesure d'impacts quantitatifs (économiques, démographiques, etc.) ou pratiques (l'évolution de la population, la création d'emplois ou l'utilisation de services, etc.) et délaissier les impacts non tangibles et difficilement mesurables (sentiment de sécurité, d'appartenance, stress, etc.). Cependant, Vanclay mentionne que les ÉIS devraient « se concentrer sur les choses qui comptent et non uniquement sur celles qui peuvent être comptées » (Vanclay, 2002, p.188)

Cette ambiguïté amène également à confondre l'impact social avec le processus de changement social. Vanclay (2002) précise que la différenciation entre un impact social et le processus de changement social est un élément central dans la théorisation de l'ÉIS (Vanclay, 2002). L'auteur démontre que le travail réalisé à partir de listes d'impacts confond souvent un impact social et un processus de changement social.

La figure 1 présente le cadre conceptuel de Slootweg et al. (2001). Ce cadre propose une vision harmonisée et intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques potentiels d'un projet. Il permet aussi de différencier un processus de changement d'un impact dans un environnement donné (Slootweg, Vanclay, & van Schooten, 2001; Vanclay, 2002). Plus particulièrement il offre une compréhension des chaînes de causes à effets complexes pouvant entraîner des effets désirés ou non désirés (Slootweg et al., 2001).

Figure 1 - Cadre conceptuel intégré de Slootweg



Source : Vanclay (2001), p.191

Le concept de processus de changement social réfère à une expérience ressentie, vécue par l'être humain (individuel ou collectif) dans un sens corporel (physique) ou cognitif (perception). Le processus de changement social découle d'un projet ou d'une politique et est indépendant du contexte social (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002). Le concept d'impact social est l'effet d'un processus de changement social sur un individu ou une communauté. La manière dont le processus de changement social est perçu, compris ou valorisé dépend du contexte dans lequel les différents groupes sociaux interagissent (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002).

Selon cette définition, plusieurs impacts sociaux identifiés dans les listes d'impacts en ÉIS seraient en fait des changements sociaux (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002). Par exemple, dans de nombreux travaux d'ÉIS, l'augmentation de la population est souvent citée comme un impact important pour une communauté. Selon le modèle de Slootweg, l'augmentation de la population n'est pas en soi un impact, mais un processus de changement qui peut mener à des impacts sociaux comme un changement de perception de la communauté, du sentiment d'appartenance ou un sentiment d'être dérangé par un projet (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002).

La pertinence de ce modèle réside également dans l'analyse des chaînes de causalité selon un processus itératif susceptible d'être provoqué par un changement. Des changements dits de premier ordre peuvent mener à plusieurs autres processus de changement social de deuxième et de troisième ordre (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002). En outre, l'expérience sociale du changement (c'est-à-dire les impacts humains) peut également inciter les gens à adopter d'autres comportements qui conduisent à de nouveaux processus de changement social (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002).

Les impacts sociaux peuvent être ressentis au niveau individuel, familial, organisationnel, institutionnel, communautaire ou sociétal (Burdge & Vanclay, 1996; Taylor et al., 2004). Un processus de changement social suscite des impacts directs et indirects, positifs et négatifs en fonction des conditions dans lesquelles le changement social est introduit et des spécificités de ceux qui sont touchés. Les impacts sociaux directs sont les conséquences immédiates d'un projet. Les impacts indirects sont consécutifs aux impacts directs ou sont générés à travers un enchaînement complexe de changements. Ils se produisent souvent plus tard que les impacts directs (Vanclay, 2002).

Les impacts sociaux cumulatifs sont des impacts successifs, incrémentaux et combinés (positifs et négatifs) d'une ou plusieurs activités, sur une communauté ou un environnement (Franks, Brereton & Moran, 2013). Les impacts cumulatifs sur un « récepteur » résultent de l'agrégation et de l'interaction d'impacts associés à des activités passées, présentes ou futures (Franks et al., 2013). Il peut s'agir d'une accumulation de différents projets dans le temps et dans l'espace ou de l'interaction entre de multiples acteurs (différents fournisseurs, entrepreneurs, départements et composants d'un projet) ou des deux à la fois.

Chaque impact pris individuellement peut être acceptable, mais la combinaison de ces différents impacts peut dépasser le seuil de tolérance d'une communauté (Franks et al., 2013). Pour Burdge (1996), les communautés ont un niveau de résilience qui leur permet d'accepter une certaine quantité de changements ou d'impacts. Cependant, les impacts peuvent devenir plus importants lorsque le nombre de changements ou leur intensité dépasse un certain seuil (Burdge & Vanclay, 1996). Les impacts cumulatifs sont des phénomènes complexes, il est quasi-

impossible de prédire le seuil à partir duquel une communauté atteindra la limite de sa capacité d'adaptation.

3.1.2.7. Les indicateurs d'impact social

De nombreuses publications ont proposé une classification générique des types d'impacts sociaux qui devraient être pris en compte dans l'ÉIS. Des auteurs tels que Armour (1990), Juslén (1995), Taylor et al. (1995), Branch et al. (1984), Gramling et Freudenburg (1992), Burdge (1994) ainsi que le *Interorganizational Committee on Guidelines and Principles for Social Impact Assessment* (1994) ont proposé une typologie des impacts et une liste de variables et d'indicateurs (Petrova, 2012; Vanclay, 2002). Les principales catégories d'impact incluent : le mode de vie, les attitudes, les croyances et les valeurs, l'organisation sociale et les ressources communautaires, l'organisation sociale et le bien-être individuel et communautaire (Petrova, 2012). Les variables incluses dans ces listes d'impacts sociaux diffèrent d'un auteur à l'autre, tout comme la manière dont elles sont regroupées et organisées.

S'il est primordial de différencier le processus de changement social des impacts sociaux, l'opérationnalisation des concepts doit suivre la même logique. Pour Vanclay (2002), les processus de changement social sont susceptibles d'être compris dans cette catégorisation :

- Processus démographique (changement dans le nombre et la composition de la population) ;
- Processus économiques (changement dans l'activité économique, les moyens de subsistance) ;
- Processus géographique (changement dans la façon d'utiliser le territoire) ;
- Processus institutionnel et légal (changement dans l'organisation gouvernementale) ;
- Processus de gouvernance et d'empowerment (changement dans le processus décisionnel) ;
- Processus socioculturel (changement affectant la culture de la société) ;
- Autres processus.

La conceptualisation des impacts sociaux peut être divisée en sept catégories :

- Impacts sur la santé et le bien-être social ;
- Impacts sur la qualité du milieu de vie ;
- Impacts économiques et impacts sur le bien-être matériel ;
- Impacts culturels ;
- Impacts sur la famille et la communauté ;
- Impacts institutionnels, légaux, politiques et sur l'équité ;
- Impacts sur les relations de genre.

Pour chacune de ces catégories d'impacts, une liste d'indicateurs non exhaustive est associée. L'auteur souligne que chaque situation est unique et dépendante du contexte social, culturel, politique, économique et historique de la communauté ainsi que des caractéristiques propres au projet (Vanclay, 2002).

Cette section présentait un aperçu historique et conceptuel de l'ÉIS. Il s'agit d'abord d'un outil utilisé dans le processus de prise de décision pour la planification des grands projets. L'ÉIS facilite la prévision des impacts sociaux et propose des mesures d'atténuation. Pour Vanclay (2002), l'ÉIS tend à être plus qu'un simple outil de planification, mais une philosophie du développement et de la démocratie. En cela, l'ÉIS, dans sa version plus politique, considère les pathologies du développement (les impacts nuisibles), les objectifs du développement (tels que la réduction de la pauvreté) et les processus de développement (participation, renforcement des capacités des communautés, etc.) et reconnaît la participation des parties prenantes (Vanclay, 2002).

Finalement, le cadre théorique de Slootweg et al. (2001), en distinguant le processus de changement social des impacts sociaux, souligne la complexité de l'étude de ces derniers en mettant en évidence l'interdépendance, la contextualisation, la subjectivité et les dimensions temporelles de ceux-ci. La section suivante opérationnalise ce positionnement théorique en présentant un exemple d'une ÉIS ex post d'un projet minier sur une communauté australienne. Ce projet servira de base à notre hypothèse et à l'étude du cas de Fermont.

3.2. L'évaluation d'impacts économiques et sociaux de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay

Considérant la nature comparative de l'ÉIS (Burdge et al., 1995), il est pertinent de débiter l'analyse de la communauté de Fermont en s'appuyant sur le travail d'un projet comparable. Le Canada et l'Australie partagent plusieurs caractéristiques communes. Leur histoire d'ancienne colonie britannique, l'immensité de leur territoire, la présence de nombreuses communautés autochtones, la grande quantité de ressources naturelles permettant une économie extractive dynamique sont des caractéristiques communes qui plaident pour le partage de savoirs d'un territoire à l'autre.

Le projet *Economic and Social Impacts of the Coppabella Mine on the Nebo Shire* a été réalisé par John Rolfe, Stewart Lockie, Galina Ivanova, Maree Franettovich et Vanessa Petkova de la Central Queensland University (CQU) entre 2003 et 2008 et est particulièrement intéressant par son caractère ex post d'une évaluation d'impact de l'activité minière sur les communautés. L'ÉIS étudie également les enjeux liés à l'arrivée massive de travailleurs *fly-in fly-out*. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un grand projet de recherche sociale et économique sur le développement des mines de charbon du Bowen Basin, région du Queensland central, Australie (Central Queensland University, 2003). Dans le cadre de notre mémoire, les travaux entourant ce projet de recherche seront abordés afin d'en tirer des enseignements pour notre propre démarche. Les données proviennent de divers rapports publics disponibles sur le site internet², de documents de travail fournis par monsieur Rolfe ainsi que des articles scientifiques associés.

La région de Bowen Basin est une région agricole où on retrouve la plus grande réserve de charbon de l'Australie. Les projets d'extraction ont commencé au milieu des années 1960. De nos jours, on compte 34 mines de charbon en opération produisant plus de 100 millions de

² <http://www.bowenbasin.cqu.edu.au/index.html>

tonnes par année, ce qui représente environ 85% de la production de charbon du Queensland (Central Queensland University, 2003). Cette région d'environ 50 000 habitants est desservie par 22 petites collectivités (Central Queensland University, 2003; Petkova & Lockie, 2009). Les communautés sont des villes minières construites à cet effet, mais également des villes agricoles ou des communautés de services régionales qui se sont développées pour desservir l'industrie minière. En 2004, une forte augmentation des prix du charbon a entraîné une augmentation substantielle de la production, des investissements et de l'emploi dans le Bowen Basin. Le boom minier a apporté des changements démographiques importants, notamment l'arrivée de nombreux travailleurs miniers non-résidents de *type fly-in fly-out* ou *drive-in drive-out* (Petkova & Lockie, 2009).

Le projet de recherche sur l'évaluation économique et sociale de la mine de Coppabella analyse les changements provoqué par l'activité minière et vécus par les communautés de Bowen Bassin, avant et après le boom minier (Lockie et al., 2009). Les études ex post de ce type, bien que relativement rares, sont utiles pour éclairer d'autres processus d'évaluation et apporter une contribution utile à la compréhension du développement régional et de la dynamique des communautés (Lockie et al., 2009; Petkova & Lockie, 2009). La première ÉIS de la mine de Coppabella a été réalisée en 2002-2003, environ cinq ans après le début des opérations minières, la seconde en 2006-2007. La perspective longitudinale de l'étude permet de mieux comprendre comment les impacts associés à une mine peuvent varier dans le temps en raison de l'évolution des conditions économiques et sociales (Lockie et al., 2009).

3.2.1. La méthodologie de collecte du projet australien

La méthodologie de l'ÉIS repose sur une combinaison d'analyse comparative (c'est-à-dire une comparaison entre le projet proposé et des projets similaires réalisés ailleurs) et d'une consultation des parties prenantes concernées (Rolfe, Lockie & Franettovich, 2003). Dans le cas d'une étude ex post telle que celle de la mine de Coppabella, des données spécifiques sur les résultats réels du projet peuvent être obtenues de diverses sources.

Les chercheurs australiens ont utilisé une méthodologie en deux phases. La phase d'exploration identifie les impacts possibles par des entrevues exploratoires avec les parties prenantes et l'analyse comparative avec des projets similaires (Rolfe et al., 2003). La deuxième phase valide les hypothèses de la phase précédente par l'évaluation des impacts réels et l'identification des stratégies de mitigation (Rolfe et al., 2003). L'estimation des impacts sociaux est basée sur des entrevues approfondies avec les membres des communautés, une enquête par questionnaire et l'analyse de données statistiques fournies par divers organismes (Rolfe et al., 2003).

Il est important de mentionner que monsieur John Rolfe a généreusement accepté de partager avec nous ses outils de collectes de données (formulaires de sondages et les grilles d'entrevues). Considérant que les travaux de monsieur Rolfe et son équipe ont été la principale source d'inspiration pour les choix méthodologiques du mémoire, il est nécessaire de les présenter sommairement.

Les données primaires ont été collectées selon une méthodologie mixte, soit par une enquête par questionnaire et des entretiens semi-dirigés auprès de trois groupes d'acteurs des communautés : les entreprises, les résidents et les travailleurs des camps de travail. L'enquête s'est déroulée sur une période de 18 mois (Petkova & Lockie, 2009). Les entrevues semi-dirigées ont été réalisées en personne selon un échantillon de type boule de neige. L'objectif des entrevues était d'obtenir des informations sur les attitudes vis-à-vis des mines, leurs valeurs, leurs intérêts et leurs aspirations par rapport aux impacts sociaux, économiques et environnementaux (positifs et négatifs), passés, actuels et futurs, des projets miniers, sur eux-mêmes et sur leur communauté, ainsi que les solutions envisagées.

L'enquête par questionnaire avait comme objectif de comparer la perception des acteurs face aux impacts sociaux et environnementaux de l'activité minière et d'identifier les caractéristiques sociodémographiques. Le tableau 2 aborde les éléments de cette enquête.

Tableau 2 - Sujets abordés dans l'enquête par questionnaire selon la population ciblée

Population sondée	Sujets abordés
Enquête auprès des ménages	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de résidence dans la région; • Les préférences quant à l'emplacement résidentiel et les facteurs qui déterminent le choix de cet emplacement; • Leur opinion quant à l'augmentation des coûts du logement; • Leur point de vue et préférences sur le développement des camps de travail par rapport au logement permanent; • Les attitudes envers certaines questions environnementales; • Le pourcentage de revenu dépensé localement par rapport à ailleurs; • Leur perception de la qualité des installations, des services et des infrastructures communautaires; • Leur point de vue sur le développement potentiel de la communauté.
Enquête auprès des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Le pourcentage d'affaires commerciales lié aux mines; • Leur stratégie de recrutement; • Les effectifs, le chiffre d'affaires et les bénéfices; • La proportion des dépenses d'entreprise réalisée dans la région; • Leurs points de vue et préférences sur le développement des camps de travail par rapport au logement permanent.
Enquête auprès des travailleurs des camps de travail (<i>fly-in fly-out</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitudes de dépense; • Leurs choix et plans d'emplacement résidentiel; • Leur demande de différents types de logement; • Les demandes de différents types de services et d'infrastructures

Basé sur Petkova et al. (2009)

Il est important de préciser que la méthodologie de notre mémoire est inspirée des travaux de monsieur Rofle, cependant, nous ne prétendons pas avoir suivi entièrement leur méthodologie de recherche. En fait, cette recherche a été conduite par une équipe de nombreux chercheurs sur une période de temps s'étalant sur plusieurs mois (années). Il est impossible de reproduire un tel projet dans le cadre d'un mémoire de maîtrise pour des raisons évidentes de temps et de ressources. Les choix méthodologiques spécifiques au mémoire seront présentés dans le chapitre suivant.

3.2.2. Le résumé des impacts

Petkova (2009) résume les impacts vécus par les communautés de Bowen Bassin suivant les résultats du projet :

- Pénurie de logement et prix élevé ;
- Rotation élevée et baisse des inscriptions scolaires ;
- Pénurie de personnel ;
- Les travailleurs migrants dépensent peu d'argent dans la communauté ;
- Les résidents dépensent peu d'argent dans la communauté ;
- Les clubs sociaux et organismes sous pression ;
- Les travailleurs migrants ont des comportements inappropriés et ont des impacts sur le tissu social et l'identité de la communauté ;
- Le travail sur des quarts rotatifs et le mode de vie itinérant causent des problèmes de santé physique, mental et social ;
- L'augmentation de la densité de la circulation entraîne des accidents (potentiels) de véhicules à moteur ;
- Les mines provoquent des poussières de charbon, du bruit et une pénurie d'électricité ;
- Les mines provoquent une pénurie d'eau ;
- Le manque de services, d'installations de santé ainsi que d'un esprit communautaire ;
- La population permanente est dépassée par les travailleurs migrants.

3.3. Les hypothèses de travail

La construction du cadre théorique amène le chercheur à préciser son hypothèse de travail. Cette hypothèse structure la recherche et « traduit l'esprit de découverte qui caractérise tout travail scientifique » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p.127). Dans le cadre de notre mémoire, le cadre théorique est construit sur deux éléments principaux. D'abord la littérature de l'ÉIS, en plus de documenter une méthodologie inspirante pour l'évaluation d'impact, nous amène à réfléchir sur la définition des concepts de processus de changement social et d'impact social ainsi qu'à l'importance du contexte dans lequel se déroule une ÉIS.

Dans un deuxième temps, l'étude du projet australien a permis d'identifier de nombreux impacts sociaux liés à la mine de Coppabella sur les communautés avoisinantes, incluant les impacts liés à la présence des travailleurs *fly-in fly-out*. Ces résultats nous permettent d'anticiper certains impacts sur la communauté de Fermont. Par ailleurs, étudier le *fly-in fly-out* nécessite d'étudier le développement minier et ses enjeux, l'un ne va pas sans l'autre. Le projet de l'Australie permet de dresser un portrait préliminaire très pertinent à cet égard.

L'hypothèse de travail a donc été construite en deux axes : le premier, plus comparatif, s'appuie sur les résultats du projet australien, et le deuxième autour de la nécessité de développer une compréhension globale d'une situation complexe, unique et peu documentée. De ce fait, **l'hypothèse de travail est que l'arrivée des travailleurs *fly-in fly-out* entraîne des impacts sociaux importants sur la communauté de Fermont et ceux-ci sont comparables aux impacts documentés par le projet australien. Cependant, le contexte de Fermont étant différent de celui des communautés australiennes, ces impacts seront perçus et vécus de façon différenciée d'une communauté à l'autre.**

Finalement, il est important de mentionner que les résultats du projet australien ne sont en aucun cas une liste exhaustive des impacts des impact du développement minier. Ils sont plutôt présentés comme une liste impacts spécifiquement vécus par les communautés de Bowen Basin. Ils doivent nécessairement être adaptés à la réalité de Fermont.

Les catégories d'impacts potentiels sont présentées dans le tableau 3. Ce tableau présente de façon synthétique les catégories d'impacts sociaux retenues et qui serviront d'indicateurs pour la recherche. Il est à noter que certaines catégories d'impacts ont été éliminées de l'analyse, notamment les impacts liés aux communautés autochtones puisqu'il n'y a aucune communauté autochtone autour de Fermont. Les autres catégories ont été adaptées à la réalité fermontoise.

Tableau 3 - Hypothèse de travail sur les catégories d'impacts potentiels à Fermont

Dimensions majeures des changements sociaux	Catégories d'impacts sociaux potentiels
Caractéristiques de la population	Changement démographique
	Santé et services sociaux et communautaires
	Accessibilité à la propriété et au logement
	Criminalité, sentiment de sécurité
	Identité communautaire, vie communautaire et cohésion sociale
	Déplacement et fatigue liés au travail sur des quarts rotatifs
	Anticipation du changement
	Rapport entre les travailleurs FIFO, les travailleurs résidents et la communauté
	Relation avec l'extérieur de la communauté - isolement
Base économique / industrielle	Recrutement et rétention de la main-d'œuvre
	Opportunités et contraintes commerciales
	Période de ralentissement
	Anticipation du changement
	Achat local
	Coûts reliés au transport
Relations mine-communauté	Implication de la minière dans communauté
	Gestion du parc immobilier
	Consultation et communication
	Minière comme employeur
Environnement	Impacts environnementaux des projets miniers

3.4. Conclusion

Ce chapitre du cadre théorique présente la lunette par laquelle nous étudierons l'objet de recherche cerné dans la problématique. L'évaluation d'impact social constitue l'essentiel de notre base théorique pour l'analyse du cas de Fermont. L'hypothèse en deux axes permet d'abord de s'inspirer d'un cas comparable tout en laissant l'espace nécessaire à l'exploration dans un contexte canadien. Selon une méthodologie comparative (Burge et al., 1995; Vanclay, 2002), les résultats du projet du Bowen Bassin, en Australie serviront de base à l'identification des

dimensions des changements sociaux, de ses indicateurs et de la construction des outils de cueillette de données pour répondre au premier axe de l'hypothèse. Le deuxième axe, quant à lui s'appuie plus particulièrement sur le modèle de Slootweg et al. (2001) afin de mieux comprendre les dynamiques spécifiques au contexte particulier de la communauté de Fermont. Le prochain chapitre présentera les choix méthodologiques et stratégiques spécifiques de la recherche pour répondre à cette hypothèse.

4. Le cadre méthodologique

La méthodologie de recherche peut être décrite comme les procédures utilisées par les chercheurs pour décrire, expliquer et prévoir les phénomènes (Almalki, 2016; Rajasekar, Philominaathan & Chinnathambi, 2013). C'est à travers la méthodologie que le chercheur opérationnalise sa philosophie de recherche, ainsi que les valeurs et les principes qui ont guidé l'enquête. Le cadre méthodologique renvoie aux démarches concrètes qui ont permis de collecter et analyser les données afin de répondre aux questions de recherche (Almalki, 2016).

En sciences économiques, il est dit que les besoins sont illimités, mais que les ressources sont limitées, ce qui nécessite de faire des choix. Il en va de même pour la recherche scientifique. Alors que la question de recherche oblige le chercheur à préciser son sujet d'étude, les ressources à sa disposition l'amènent à faire des choix stratégiques et logistiques qui délimiteront son enquête en fonction des réalités du terrain. Dans ce chapitre, nous présenterons la philosophie et la stratégie de recherche qui ont guidé les choix méthodologiques de notre mémoire. Nous nous attarderons à la conception des outils de cueillette de données, aux principes éthiques ainsi qu'aux limites de la recherche.

4.1. La philosophie de recherche

Perret et Séville (2007, p. 13) soutiennent que « la réflexion épistémologique s'impose à tout chercheur soucieux d'effectuer une recherche sérieuse, car elle permet d'asseoir la validité et la légitimité d'une recherche ». Dans le chapitre précédent, nous avons démontré qu'il existe deux approches conceptuelles distinctes dans le domaine de l'évaluation d'impact social (ÉIS).

Les deux approches conceptuelles sont l'approche technique/traditionnelle et l'approche participative/politique (Craig, 1990). Selon Taylor (2004), l'ÉIS peut être envisagée selon deux dimensions soit 1) l'action/recherche et 2) le produit/processus et (Taylor, Hobson & Goodrich, 2004) ce qui l'amena à distinguer quatre formes d'ÉIS :

- L'ÉIS de type planification et gestion d'impacts, centralisée (top-down) et réalisée par des experts des agences gouvernementales ou des consultants (orientée vers l'action/produit);
- L'ÉIS de type semi-formel, réalisée par les organismes de la communauté (bottom-up) pour organiser le changement social ou la contestation (orientée vers l'action/processus);
- L'ÉIS de type académique dans le but de production de savoir (orientée vers la recherche/produit)
- L'ÉIS de type recherche-action, réalisée par des chercheurs académiques en collaboration avec les groupes d'intérêt (orientée vers la recherche/processus).

Ces approches sont le reflet de deux différentes postures de recherche ou de grands paradigmes épistémologiques. La première approche technique/traditionnelle s'inscrit dans le positivisme qui affirme que la société humaine est soumise à des lois indépendantes de l'interprétation que peuvent en faire les acteurs humains ou les chercheurs. La réalité existe en soi et elle possède sa propre essence. Cette posture soutient qu'il existe une indépendance entre l'objet de la recherche et le sujet qui l'observe ou l'expérimente (Avenier & Gavard-Perret, 2012; Perret & Séville, 2007). L'interprétativisme et le constructivisme postulent que la compréhension de la réalité sociale est subjective et construite à l'aide de significations et comprise à travers l'interprétation de faits sociaux spécifiques au contexte (Marie-josé Avenier, 2011). Le constructivisme se distingue de l'interprétativisme quant au processus actif d'apprentissage et de co-construction de la connaissance par le chercheur et le sujet (Avenier, 2011; Perret & Séville, 2007). « Le projet du positiviste est d'expliquer la réalité, pour l'interprétativiste ce sera avant tout de la comprendre et pour le constructiviste, il s'agira essentiellement de la construire » (Perret & Séville, 2007, p.14).

Notre mémoire se situe selon une approche orientée recherche/produit (ÉIS de type académique dans le but de production de savoir). En fait, nous ne sommes pas mandatés pour réaliser une ÉIS dans le but d'évaluer un projet à l'intérieur d'un processus formel d'évaluation. Nous nous intéressons à un grand éventail d'impacts vécus et perçus par la communauté et nous postulons que les impacts vécus sont dépendants du contexte dans lequel le projet se déroule.

Ces constats de départ nous amènent à nous positionner dans un paradigme interprétativiste. Malgré que la philosophie de recherche tende vers la définition de l'approche participative/politique, nous ne pouvons pas prétendre nous y conformer totalement. En fait, l'approche participative/politique dans son sens strict nécessite une implication des parties prenantes tout au long du processus d'évaluation selon un paradigme plus constructiviste. Bien que cela soit extrêmement pertinent, les ressources du projet ne permettaient pas d'envisager cette avenue et conséquemment ce n'est pas la posture que nous avons choisie.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons choisi de répondre à la question de recherche selon une approche mixte soit, une approche hypothético-déductive combinée à une approche exploratoire/inductive. La partie quantitative de la recherche est construite de façon à répondre à une hypothèse déduite du cadre théorique. Ici, le chercheur formule une hypothèse générale, puis en déduit des conséquences observables avant de vérifier que celles-ci soient effectivement bien conformes aux données de l'enquête empirique (Martin, 2012). Rappelons que selon le cadre théorique de l'ÉIS, les impacts probables vécus et perçus par la communauté de Fermont sont inspirés des impacts sociaux identifiés dans un projet comparable, soit le *projet d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*.

Cependant, sans réduire la pertinence du projet australien, la problématique a démontré que peu de travaux ont été réalisés sur l'impact de l'utilisation plus intensive du *fly-in fly-out* sur les communautés minières et plus spécifiquement au Québec. De ce point de vue, une approche seulement hypothético-déductive limiterait l'exploration d'une réalité encore peu documentée dans le sens où elle permet moins de saisir pleinement le poids du contexte particulier du Québec et de Fermont. Selon l'approche participative/politique de l'ÉIS, l'utilisation d'une méthodologie mixte nous amène tout autant à tester des hypothèses (méthodologie quantitative) qu'à adopter une démarche plus exploratoire par une méthodologie qualitative (Craig, 1990). Une méthodologie qualitative est habituellement associée à une posture inductive. Elle permet l'exploration par l'enquête et l'observation et offre une meilleure compréhension du sens que les individus ou les groupes attribuent à une situation singulière (Almalki, 2016).

Nous partons ainsi du principe que la combinaison des différentes procédures enrichie la compréhension d'un phénomène complexe par la triangulation et donne des possibilités de convergence et de corroboration des résultats issus de différentes méthodes de recherche (Almalki, 2016). Cette combinaison permettrait ainsi une validation des résultats et laisse de l'espace à la découverte.

Finalement, les procédures de raisonnements déductive et inductive sont souvent décrites comme des modèles idéaux, mais dans la pratique, l'utilisation des deux procédures à l'intérieur d'une même recherche est chose assez courante (Martin, 2012; Perret & Séville, 2007). Il nous est apparu que dans le cas qui nous intéresse, l'incidence du *fly-in fly-out* à Fermont, ce croisement d'approches était le plus apte à saisir toute la complexité du phénomène tout en restant ouvert à la possibilité de se laisser surprendre par des facettes inattendues de ce phénomène.

4.2. La stratégie de recherche

4.2.1. L'étude de cas

Une étude de cas est une stratégie de recherche qui s'attarde à un seul exemple d'un phénomène permettant d'en saisir les complexités et de conserver une perspective holistique et réaliste (Yin, 2014). Yin (2014) soutient qu'il est pertinent d'utiliser une étude de cas lorsqu'une enquête empirique nécessite d'examiner un phénomène contemporain dans son contexte réel, en particulier lorsque les frontières entre le phénomène et le contexte ne sont pas clairement évidentes (Yin, 2014). L'analyse en profondeur d'un cas particulier permet de couvrir un large éventail de conditions et d'éléments contextuels et va au-delà de l'analyse de quelques variables isolées. Cette stratégie de recherche est particulièrement pertinente dans le cas d'une évaluation d'impact social, surtout lorsqu'est abordée une réalité peu documentée sur un territoire donné. C'est le cas de Fermont, qui de par son isolement, son histoire et son développement, nécessite qu'on se penche plus spécifiquement sur son contexte.

Dans une étude de cas, les données pertinentes sont susceptibles de provenir de sources diversifiées et ne se limitent pas à une méthodologie qualitative. Elle peut aussi inclure une méthodologie quantitative ou mixte (Yin, 2014). Les données pertinentes sont susceptibles de provenir de sources multiples et non uniques, telles que l'analyse documentaire, d'entretiens et discussions, d'enquêtes par questionnaire, d'observations directes, etc.

4.2.2. Le cheminement du projet

4.2.2.1. La phase exploratoire

La phase exploratoire est une étape déterminante dans un cheminement de recherche. Pour Van Campenhoudt et Quivy (2011), la phase exploratoire comprend les opérations de lecture, les entretiens exploratoires et quelques méthodes d'exploration complémentaires qui permettent de préciser l'objet de recherche. Lors de cette première phase de travail, la première version de la problématique a été rédigée dès l'automne 2016 ainsi que les questions de recherches préliminaires.

Trois entretiens exploratoires ont été réalisés dans la deuxième phase d'exploration. Ces entretiens ont permis de nous familiariser avec les us et coutumes de la communauté. Les participants ont été recrutés par un bouche-à-oreille sur les réseaux sociaux (Facebook). Les personnes interrogées ont accepté de discuter de leur perception de la communauté, de leur expérience personnelle et des enjeux vécus dans la région.

4.2.2.2. Le partenariat

Au cours de la période exploratoire, un contact a été établi avec un groupe de recherche qui réalisait une enquête sur le phénomène du *fly-in fly-out* sur la Côte-Nord. Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord en collaboration avec la Chaire de recherche sur le développement durable du Nord (CRDDN) de l'Université Laval avait reçu un financement pour développer un projet intitulé « *Fly- in fly-out, les impacts sur les femmes et les communautés du Nord* ».

L'objectif était notamment de comprendre le phénomène du *fly-in fly-out* du point de vue des femmes et de la communauté (communauté d'accueil et de départ) dans cinq communautés de la Côte-Nord (Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre, Matimekossh, Schefferville et Fermont)³.

Fermont est une très petite communauté et la présence de deux recherches sur le même sujet dans un court laps de temps aurait pu nuire aux deux démarches. Il était pertinent de tenter de joindre les efforts afin de minimiser les impacts sur la communauté. Cependant, le partenariat limitait grandement la marge de manœuvre de notre recherche et exigeait des compromis que le regroupement n'était pas prêt à faire. De ce fait, nous n'avons pas eu d'autre choix que de mettre fin à notre collaboration quelques semaines avant la date prévue du terrain. Rapidement, le projet a été repositionné afin d'élaborer une nouvelle stratégie de terrain. Cet événement a teinté l'approche auprès de la communauté, notamment par le choix de s'adresser directement aux résidents de Fermont et aux travailleurs et en développant des voies alternatives.

Au final, les impacts de l'autre recherche furent minimes. Quelques personnes ont mentionné avoir entendu parler du projet du Regroupement mais il a été facile de situer notre travail par rapport au leur. Cependant, la présence de l'équipe du Regroupement a eu un impact plus important au niveau des minières, car elles avaient été sollicitées peu de temps auparavant pour des entrevues de groupes avec leurs travailleurs et travailleuses. Les personnes-ressources d'ArcelorMittal ont mentionné avoir participé à l'enquête du Regroupement ou facilité leur travail, mais ont accepté de supporter notre démarche malgré tout. Cependant, ce ne fut pas le cas de Minerai de fer Québec. Nous reviendrons plus loin sur les démarches entreprises auprès des minières et des choix méthodologiques qui en ont découlé.

4.3. La conception de la recherche

Une méthodologie mixte désigne toutes les procédures permettant de collecter et d'analyser des données quantitatives et qualitatives à l'intérieur d'une seule recherche (Driscoll,

³ Le rapport de recherche du Regroupement des femmes de la Côte-Nord est disponible à l'adresse : https://www.mineral.ulaval.ca/sites/mineral.ulaval.ca/files/cohabiter_avec_le_navettage_aeroporte_7473_14_2.pdf

Appiah-Yeboah, Salib & Rupert, 2007). Cette méthodologie permet d'élargir la portée ou l'étendue d'une recherche afin de compenser les faiblesses de l'une ou l'autre des approches (Almalki, 2016; Driscoll et al., 2007). Selon les besoins du chercheur, une méthodologie mixte peut prendre différentes formes selon la priorisation d'un type de données par rapport à l'autre, la combinaison des types de données dans le processus de recherche et par le moment choisi pour la collecte de données, par exemple: si les phases quantitatives et qualitatives se déroulent de manière simultanée ou séquentielle et, le cas échéant, dans quel ordre (Driscoll et al., 2007).

Dans notre mémoire, nous avons opté pour une stratégie de collecte simultanée des données, c'est-à-dire que nous avons réalisé le sondage et les entrevues semi-dirigées au même moment dans le processus de recherche. Cette stratégie facilite la triangulation en cherchant à rassembler des données complémentaires, mais différentes sur le même sujet et qui peuvent ensuite être intégrées pour l'analyse et l'interprétation (Almalki, 2016).

Plusieurs raisons ont motivé l'utilisation d'une méthodologie mixte. D'abord, cette recherche s'inspire des travaux de monsieur John Rolfe et de son équipe, utilisant une méthodologie mixte (enquête par questionnaire et entrevues semi-dirigées). Deuxièmement, une enquête par questionnaire, en rejoignant un plus grand nombre de personnes, permettait de mieux mesurer les impacts perçus et vécus par les résidents et les travailleurs de Fermont. Les entrevues semi-dirigées ont quant à elles permis d'aller plus en profondeur pour mieux comprendre le contexte dans lequel se situe l'enquête. Troisièmement, les ressources financières ne nous permettaient pas de prolonger notre séjour, ce qui limitait le nombre d'entrevues possibles. Finalement, les goûts personnels et les connaissances de la chercheuse ont aussi motivé le choix de la méthodologie. Dans cette section, les choix logistiques et stratégiques seront discutés, ainsi que les différents outils de collecte de données et les stratégies de recrutement qui leur sont associées.

4.3.1. Le terrain – les choix logistiques et stratégiques

La collaboration avec le Regroupement a eu comme impact de retarder les premiers contacts avec la minière ArcelorMittal. Une lettre envoyée le 20 février 2018 par courriel à la

responsable des communications chez ArcelorMittal à Montréal, expliquait la démarche et demandait la permission d'utiliser une chambre réservée pour les invités pour la durée du séjour. ArcelorMittal a gracieusement offert un vivoir situé dans le mur-écran⁴. Une fois sur place, la personne ressource d'ArcelorMittal a également proposé une visite du complexe PNR (bâtiment où résident les travailleurs *fly-in fly-out*) et une visite privée du chantier du Mont-Wright. Il est important de noter qu'en aucun cas, la minière ne s'est immiscée dans la recherche. Ils ont seulement manifesté leur intérêt à recevoir les résultats de la recherche.

Certains choix logistiques semblent anodins, mais font parfois une différence lorsque le chercheur se présente dans une communauté. À 9h de route de Baie-Comeau par la dangereuse route 389, Fermont est une ville isolée et difficile d'accès. Le moyen de transport le plus courant est l'avion. L'aéroport le plus proche est situé à Wabush, au Labrador, à environ 30 minutes de Fermont. Il n'y a qu'un seul hôtel dans la ville et il est très dispendieux. Tous ces éléments ont fait en sorte qu'il était impossible de faire du repérage avant de débiter l'enquête.

Le terrain s'est déroulé du 17 mars 2018 (départ de Montréal) au 30 mars 2018. Les dates avaient été délibérément choisies en fonction du Taïga Carnaval, évènement rassembleur de Fermont. Notre expérience nous permettait de croire que ce genre d'évènement hivernal était particulièrement apprécié par les citoyens des villes du nord. Cela a été un choix stratégique. Les citoyens de Fermont sont très fiers de leur carnaval et ils ont vraiment apprécié notre présence lors de cet évènement. Par ailleurs, cet évènement a été une excellente occasion de rencontres et d'observation. Un autre choix logistique important fut la décision de se rendre en voiture. La route est intrinsèquement reliée à la communauté de Fermont. La distance, l'état de la route et le tracé très sinueux isolent la communauté du reste du Québec. Le choix de faire tout ce chemin par la route, en hiver, nous a apporté un respect de la part des Fermontois, une plus grande ouverture et un sentiment qu'on se préoccupait d'eux et de leur réalité.

Finalement, pour rejoindre les citoyens et les travailleurs de Fermont, une annonce a été placée dans deux éditions du journal le Trait d'Union du Nord. Cette annonce a aussi été affichée

⁴ Le mur-écran est une construction de 1,3km de long protégeant la ville de Fermont des vents du nord. La majorité des services de la ville sont logés dans ce bâtiment, ainsi que de nombreux logements (incluant des vivoirs).

sur différents groupes Facebook (nous y reviendrons plus loin). Notre présence à Fermont a suscité de nombreuses réactions. Les Fermontois n'ont pas tardé à nous reconnaître et plusieurs nous ont interpellée pour participer aux entrevues ou pour discuter du *fly-in fly-out*. Les publications Facebook du projet ont aussi amené des discussions animées dans la section commentaires, et ce même après notre passage dans la communauté. De plus, le projet a fait l'objet d'une entrevue sur les ondes de la radio de Radio-Canada Côte-Nord. Le tableau 4 recense les principales étapes de la réalisation du projet de recherche.

Tableau 4 – Étapes de réalisation du projet de recherche

Période	Tâches
Septembre à décembre 2016	Cours <i>Séminaire de mémoire</i> Devis de recherche
Septembre à décembre 2017	Obtention du certificat éthique Entrevues exploratoires Discussion de partenariat avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord et la CRDDN
Janvier et février 2018	Élaboration de la stratégie terrain Mise en ligne du questionnaire Troisième entrevue exploratoire Logistique et recrutement pour les entrevues Obtention d'autorisation pour distribuer le sondage à l'aéroport de Wabush Revue de presse
Mars 2018	Terrain à Fermont du 17 au 30 mars 2018 Publicité du sondage dans le journal le Trait d'Union du Nord Entrevues semi-dirigées Visites du complexe des travailleurs PNR et de la mine du Mont-Wright Observation participative à divers événements de la communauté
Avril à juin 2018	Fin du sondage en ligne Suite des entrevues par téléphone Entrevue à la radio de Radio-Canada Côte-Nord Présentation des résultats préliminaires à l'ACFAS 2018 Re transcription des entrevues (verbatim) Première analyse des données quantitatives
Juillet et août 2018	Analyse des données Codification des entrevues Préparation d'un rapport statistique des données quantitatives
Automne 2018	Rédaction du mémoire
Janvier 2020	Premier dépôt du mémoire

4.3.2. L'outil quantitatif – l'enquête par questionnaire

Pour Van Campenhoudt et Quivy (2011), l'enquête par questionnaire consiste à poser à un ensemble de répondants représentatifs d'une population, une série de questions en lien avec le sujet d'étude. « L'enquête par questionnaire à perspective sociologique se distingue du simple sondage d'opinion par le fait qu'elle vise la vérification d'hypothèses théoriques et l'examen des corrélations que ces hypothèses suggèrent » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p.167). Le questionnaire peut être administré directement (le répondant le remplit lui-même) ou indirectement (l'enquêteur le remplit pour lui).

Pour notre mémoire, l'enquête par questionnaire a été grandement inspirée par les travaux de John Rolfe et de son équipe pour le *projet d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*. L'objectif de l'enquête par questionnaire était de tester la validité du premier volet de notre hypothèse, soit les impacts probables déduits du projet australien. La présente enquête par questionnaire cible deux groupes de population : les résidents de Fermont âgés de 18 ans et plus et les travailleurs migrants de Fermont. Les personnes ne répondant pas à ces critères étaient exclues de l'enquête, notamment les personnes de passage à Fermont. Le questionnaire a été administré directement aux répondants par l'entremise du logiciel LimeSurvey. Le questionnaire a été mis en ligne du 19 février 2018 au 30 avril 2018. Des copies papier du questionnaire ont aussi été disponibles pour les travailleurs migrants uniquement pour la durée du séjour. Les travailleurs pouvaient obtenir une copie du questionnaire au bureau d'accueil du complexe PNR d'ArcelorMittal.

L'échantillon était estimé à 100 répondants selon un mode d'échantillonnage de type accidentel et volontaire. De ce fait, puisqu'il ne s'agit pas d'un échantillon aléatoire (c'est-à-dire que chaque personne n'a pas la même probabilité de faire partie de notre échantillon puisqu'ils sont pigés au hasard), il n'est pas possible d'inférer les résultats de notre échantillon à l'ensemble de la population étudiée et de calculer les marges d'erreurs correspondantes.

De plus, toutes les réponses au questionnaire étaient anonymes et le questionnaire répondait aux exigences du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais. La première question identifiait le répondant comme faisant partie de la population cible. Seuls les répondants déclarants être un résident de Fermont ou un travailleur migrant de Fermont étaient invités à accepter les termes du formulaire de consentement. La structure du questionnaire ainsi que les réponses à l'enquête sont analysées au chapitre 6 – Cadre d'analyse, section compilation de données. Les questionnaires sont disponibles à l'Annexe 1 – Questionnaires.

Finalement, l'adresse internet du questionnaire en ligne a reçu 3647 clics uniques dont la majorité provient d'un lien Facebook. Le site LimeSurvey⁵ a récolté 528 réponses, dont 257 réponses complètes. Au final, 377 réponses ont été conservées, soit 308 résidents et 69 travailleurs migrants.

4.3.3. Les outils qualitatifs

4.3.3.1. L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur afin de partager une expertise dans le but d'une meilleure compréhension d'un phénomène d'intérêt (Savoie-Zajc, 2010). L'enquête par entrevues semi-dirigées ciblait cinq groupes différents : les résidents âgés de 18 ans et plus (selon une représentation homme/femme), les travailleurs *fly-in fly-out*, un commerçant ainsi qu'un élu et des représentants des organismes communautaires. L'objectif était de réaliser une dizaine d'entrevues selon un échantillonnage de type boule-de-neige. D'une durée de 30 à 60 minutes, les entrevues ont été enregistrées sur bande audio. Un formulaire de consentement fut signé par chacun des participants à la suite de la présentation de la recherche. Les entrevues se sont généralement déroulées en personne au domicile des participants, à leur bureau ou au complexe PNR d'ArcelorMittal. Certaines

⁵ <http://uqo.sondage.2.vu/fifo>

entrevues ont aussi été réalisées par téléphone. En ces circonstances, les formulaires éthiques ont été transmis et signés par courriel.

Les entrevues semi-dirigées avaient comme objectifs de mieux comprendre le contexte dans lequel se déroule l'étude de cas, c'est-à-dire d'amener une vision plus complète de la communauté de Fermont et d'apporter une certaine validation aux résultats quantitatifs par une triangulation. De ce fait, la combinaison des données permet d'observer le même objet sous différents angles et laisser s'exprimer différentes perspectives. Pour ce faire, cinq groupes de participants ont été interrogés. Le tableau 5 présente les groupes de participants aux entrevues semi-dirigées ainsi que le nombre de personnes interrogées. Au total, nous avons réalisé 20 entrevues avec 21 personnes (pour une entrevue, nous avons interrogé deux personnes) soit 17 entrevues semi-dirigées et 3 entrevues exploratoires. Le tableau 6 présente la liste des personnes interrogées, les codes associés et ainsi que le type d'entrevue réalisée.

Tableau 5 – Groupes de participants aux entrevues semi-dirigées

Groupes de participants	Nombre de personnes interrogées
Résident(e)s de Fermont (âgé(e)s de 18 ans et plus)	12
Travailleurs et travailleuses migrant(e)s	5
Représentant élu	1
Commerçant résident	1
Travailleuses organismes communautaires / organisation communautaire	2
Total	21 personnes

Tableau 6 – Les codes associés aux participants et type d'entrevue

Personnes interrogées	Code	Type d'entrevue
Ancienne résidente	E1	Exploratoire – téléphone
Travailleur migrant	E2	Exploratoire – téléphone
Résident	E3	Exploratoire – téléphone
Élu résident	ÉR1	Officielle – en personne
Résident commerçant	RC1	Officielle – en personne

Personnes interrogées (suite)	Code	Type d'entrevue
Résidente travailleuse chez AM ⁶	RT1	Officielle – en personne
Résident travailleur chez AM	RT2	Officielle – en personne
Résident travailleur chez AM	RT3	Officielle – en personne
Résident travailleur chez AM	RT4	Officielle – téléphone
Résidente impliquée	R1	Officielle – en personne
Résidente impliquée	R2	Officielle – en personne
Résidente enseignante	R3	Officielle – en personne
Ancienne résidente travailleuse chez AM	ART1	Officielle – téléphone
Ancien résident travailleur chez AM	ART2	Officielle – téléphone
Travailleuse PNR chez AM	PNR1	Officielle – en personne
Travailleur PNR chez AM	PNR2	Officielle – en personne
Travailleur PNR chez AM	PNR3	Officielle – en personne
Travailleur PNR chez AM	PNR4	Officielle – en personne
Organisation communautaire résidente	OCR1	Officielle – en personne
Organisation communautaire résidente	OCR2	Officielle – téléphone
Résidente Labrador City travailleuse autre mine	RA1	Officielle – en personne

Les entrevues semi-dirigées ont été transcrites (verbatim) et catégorisées selon un système de codage avec la même application en ligne Dedoose. Les réponses aux questions ouvertes du questionnaire ont également été intégrées à la base de données qualitative. Les codes utilisés sont détaillés à l'Annexe 3 – Codification des données qualitatives. Les codes sont divisés en neuf grandes catégories. Le choix de ces catégories s'appuie également sur la structure du questionnaire (voir section 6.2.1.1, la structure du questionnaire). Voici les grandes catégories de classification des données qualitatives :

- 1000 : Travail
- 2000 : Les minières
- 3000 : La vie dans la communauté de Fermont
- 4000 : Le logement
- 5000 : La perception de la communauté
- 6000 : Le *fly-in fly-out*
- 7000 : Les postes *fly-in fly-out* et résidents
- 8000 : Les enjeux sociaux de la communauté
- 9000 : Les enjeux économiques de la communauté

⁶ AM: ArcelorMittal

4.3.3.2. L'observation participante

L'observation est « un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux mêmes où ils se déroulent » (Martineau, 2005). Elle consiste habituellement à étudier un groupe ou une communauté durant une longue période, en participant à la vie collective. Sans appliquer la même rigueur qu'une démarche anthropologique, les sociologues mettent régulièrement en œuvre des méthodes d'observation de manière plus souple et en complément d'autres méthodes plus formalisées (Van Campenhoudt & Quivy, 2011). L'utilisation d'un journal de bord permet au chercheur de se souvenir des événements observés, d'esquisser une première interprétation des phénomènes et de consigner ses impressions et états d'âme (Martineau, 2005).

Cet outil de cueillette de données a été utilisé de façon complémentaire à l'enquête par questionnaire et aux entrevues semi-dirigées. Par contre, son apport n'est pas négligeable dans le sens qu'il prend en compte l'ensemble de l'expérience terrain, incluant le perçu et le ressenti. L'utilisation d'un journal de bord a été un outil déterminant pour conserver des traces et assurer une certaine objectivité à la démarche. Au cours du séjour, nous avons assisté à de nombreux événements sociaux, notamment les activités entourant le Taïga Carnaval, des événements rassembleurs tel qu'un souper aux Mooses⁷ organisé par des bénévoles, une visite de la mine et des communautés du Labrador ainsi que des invitations à se joindre à certains événements privés. De plus, vivant directement dans le mur-écran, nous avons été témoin des activités quotidiennes des Fermontois.

En résumé, la combinaison des différents outils de collectes de données, tel des morceaux de puzzle, offrent une vision d'ensemble de la communauté de Fermont. L'enquête par questionnaire, dresse un portrait général des impacts vécus et perçus par les résidents et les travailleurs migrants. Les entrevues semi-dirigées répondent au besoin de mieux comprendre le contexte particulier de la communauté. Ainsi, les entrevues avec certains acteurs-clé de la

⁷ Le club social des Mooses est une organisme fraternel international. La loge fermontoise est la plus importante au Québec et compte actuellement plus de 800 membres qui organisent annuellement de nombreuses activités et épaulent plusieurs organismes communautaires locaux notamment grâce aux traditionnels déjeuners du dimanche matin (Cyr, 2018)

communauté, amènent une lecture plus fine des enjeux. Finalement, l'observation participative permet au chercheur de faire sens avec l'expérience terrain.

4.3.4. Les stratégies de recrutement

La stratégie de recrutement a été assez difficile à mettre en place d'abord parce que nous n'avions aucun contact préalable dans la communauté et peu de connaissances concrètes du terrain. La stratégie de recrutement a été parsemée d'essais et erreurs. D'abord, le recrutement des participants aux entrevues semi-dirigées a été réalisé par courriel ou par l'entremise de Facebook (Messenger) en amont du terrain. Une fois les premiers contacts établis, certaines personnes nous ont été recommandées selon le principe de boule-de-neige et certaines personnes intéressées nous ont contactées directement.

La stratégie de recrutement pour l'enquête par questionnaire du groupe des résidents consistait à diffuser une publicité dans deux éditions du journal local le Trait d'Union du Nord du 19 mars et du 2 avril 2018. La publicité ciblait les deux groupes (résidents et travailleurs migrants) en les invitant à remplir le questionnaire en ligne. Une version électronique de la publicité a également été partagée à plusieurs reprises sur les groupes Facebook liés à la communauté de Fermont, notamment le groupe « Info Fermont » qui est un groupe très actif ayant de nombreux membres dans la communauté. La publicité est disponible à l'Annexe 2 – Publicité.

Le recrutement des travailleurs migrants a été plus compliqué. La difficulté se trouve dans le fait que les travailleurs proviennent de régions différentes, sont embauchés par divers employeurs et résident dans différents types de logement. Pour contourner ces difficultés, l'idée de les rejoindre lors de leur déplacement a été explorée. Pour ce faire, nous avons communiqué avec l'aéroport de Wabush afin qu'ils nous accordent une autorisation pour distribuer le questionnaire aux passagers de l'aéroport. L'aéroport de Wabush a donné son accord conditionnellement à l'acceptation du projet par les principales compagnies aériennes qui transitent à Wabush, notamment Air Canada Jazz, PAL Airlines et PASCAN. Une fois sur le terrain, nous nous sommes rendus à l'évidence que cette stratégie était inefficace. Assurer une

présence à l'aéroport était très demandant en temps et il était impossible de déterminer quels passagers étaient des travailleurs ou des résidents de Fermont. Entre temps, une employée d'ArcelorMittal nous a offert de déposer la publicité de l'enquête ainsi que des copies papier du questionnaire au comptoir du complexe PNR. La stratégie de l'aéroport a été abandonnée.

4.4. Les principes éthiques de la recherche

Conformément aux règles édictées par la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais, un certificat d'éthique a été décerné le 20 janvier 2018 par le Comité d'éthique de la recherche pour mener à bien ce projet de recherche. Ce certificat a été reconduit le 20 janvier 2019 et le 20 novembre 2019.

Toutes les personnes interviewées ont signé un formulaire de consentement à participer au projet de recherche (en version papier ou par courriel), dans lequel il est précisé que leur anonymat et la confidentialité de leurs propos seraient protégés en vertu des lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais. En ce qui concerne l'enquête par questionnaire, les participants devaient obligatoirement accepter les termes du formulaire de consentement en cliquant (ou en cochant dans le cas d'un formulaire papier), sur la case « oui, j'accepte librement de participer au sondage ». Seules les données des participants ayant accepté les termes du formulaire de consentement ont été prises en compte dans la compilation de données. Finalement, les réponses du questionnaire sont anonymes, c'est-à-dire que les réponses ne contiennent ni l'adresse IP ni l'URL de provenance.

4.5. Les limites de la recherche

Le projet de recherche comporte certaines limites qu'il est important de souligner. Ces limites sont de deux ordres : des limites en lien avec la logistique du terrain et des limites en lien avec les choix stratégiques de la recherche.

D'abord, l'implication d'ArcelorMittal n'est pas sans effet dans la recherche. Cela amène une limite importante en termes de représentativité des témoignages. En fait, il existe de nombreuses situations de travail impliquant le *fly-in fly-out* à Fermont. La pénurie de main d'œuvre oblige de nombreuses entreprises et organismes à faire appel au système *fly-in fly-out*. À titre d'exemple, le centre de santé de des services sociaux engage de nombreux médecins selon un horaire de type *fly-in fly-out*. Ces travailleurs ont une réalité très différente des travailleurs miniers, qui ne sera pas abordée dans la recherche. Par ailleurs, la recherche n'aborde pas directement la réalité particulière des travailleurs embauchés par les sous-traitants miniers ni de la minière Minerai de Fer Québec. Nos entrevues s'adressaient d'abord aux travailleurs d'ArcelorMittal. Cependant, ces autres réalités ont nécessairement été abordées par plusieurs participants et seront considérées comme des éléments de contexte. Il s'agit en fait de choix logistiques puisque nous ne disposons pas de suffisamment de ressources pour explorer ces autres réalités plus en profondeur.

Par contre, tous les travailleurs migrants ont été invités à répondre à l'enquête par questionnaire sans discrimination pour le type d'industrie ou d'employeur. La publicité au Complexe PNR d'ArcelorMittal a permis de rejoindre certains sous-traitants qui bénéficient du service de cafétéria d'ArcelorMittal. Finalement, malgré leur refus à participer au projet, Minerai de Fer Québec a diffusé la publicité auprès de leurs employés. Il en va de même pour certains sous-traitants.

En terminant, « la stratégie de recherche par l'étude de cas comporte en soi des limites et des faiblesses dont il faut être conscient » (Gagnon, 2012). Selon cet auteur, la validation externe peut être problématique puisque l'étude de cas peut difficilement être reproduite par un autre chercheur (Gagnon, 2012). Elle présente aussi des lacunes importantes quant à la généralisation des résultats puisqu'il n'existe pas nécessairement de cas suffisamment comparables pour rendre les conclusions applicables à toute une population (Gagnon, 2012). Pour Yin (2014), l'étude de cas, comme les expériences, est généralisable aux propositions théoriques et non aux populations et, en ce sens, l'étude de cas ne représente pas un échantillon. L'objectif sera plutôt d'élargir et de généraliser les théories et non d'extrapoler des probabilités.

4.6. Conclusion

Ce chapitre consacré à la méthodologie permet de faire le pont entre le cadre théorique et les exigences du travail terrain. Par l'étude de cas et une méthodologie mixte, le projet aspire à étudier en profondeur la complexité des impacts du *fly-in fly-out* vécus et perçus par la communauté de Fermont. De ce fait, les choix méthodologiques sont autant le reflet d'une réflexion profonde que d'un processus d'essais et erreurs. Au final, le haut taux de participation et l'engouement qu'a créé le projet dans la communauté démontrent le bien-fondé de la question de recherche et de la démarche choisie.

5. Fermont, au pays des géants

Le Québec du Nord est un immense territoire difficilement délimitable, couvrant près des deux tiers de la superficie de la province. Ce territoire très peu peuplé est encore fortement méconnu de la plupart des Québécois. Les réalités nordiques (autochtones ou non autochtones) sont souvent éloignées de la vie en régions plus urbanisées du sud de la province. Cette méconnaissance de ces enjeux amplifie sûrement le sentiment d'isolement que vivent les habitants de ces territoires.

Connu pour son fameux mur et ses récits du bout du monde, Fermont nourrit néanmoins l'imaginaire collectif québécois. « Au pays des géants » (Guéricolas, 2011), tout semble être hors proportion : la route, la machinerie, les mines à ciel ouvert, mais également l'emploi et l'ennui. Mais au-delà des mythes, se trouve une communauté vivant au rythme très moderne des booms miniers. Ce mémoire porte sur le développement des communautés minières dans un contexte de transformation du modèle d'exploitation des mines. C'est en ce sens que sera présentée l'étude de cas de Fermont. À travers un bref historique du territoire suivi d'un portrait de la communauté de Fermont, il sera démontré la place centrale qu'ont prises les activités minières dans la fondation de la ville et son développement. En ce sens, et comme présenté dans la seconde partie du chapitre, l'introduction plus intensive du *fly-in fly-out* dans le secteur minier représente un virage important dans le déploiement de cette vocation minière.

5.1. Le développement de la fosse du Labrador : des communautés pour l'extraction du fer

La communauté de Fermont est située sur la fosse du Labrador, à la frontière entre le Québec et le Labrador. La fosse du Labrador est une large bande géologique formée il y a deux milliards d'années et constituée de pierres volcaniques et de roches sédimentaires. S'étendant sur près de 1 200 kilomètres et pouvant mesurer jusqu'à 100 kilomètres de large, la fosse du Labrador débute dans le réservoir de la Manicouagan, longe le Labrador et se prolonge jusqu'à

la baie d'Ungava (Télé-Québec, 2017). Elle est reconnue notamment pour son minerai de fer, mais aussi pour le cuivre et le nickel.

Notre recherche s'intéresse aux communautés établies sur un immense gisement de fer qui se trouve à cheval sur la frontière entre la province de Québec et celle de Terre-Neuve-Labrador. Du côté de Terre-Neuve, elle regroupe les villes de Labrador City et de Wabush. De l'autre côté de la frontière, Fermont est à une vingtaine de kilomètres. Ces villes forment une agglomération urbaine nordique vivant de l'exploitation du minerai de fer et qui est particularisée par sa situation frontalière (Simard, 2017). Plus au Nord, la communauté de Schefferville n'est pas accessible par voie terrestre, mais partage la vocation minière des autres communautés de la fosse du Labrador.

Cette agglomération « Labrador City – Wabush – Fermont » comptait environ 22 000 personnes en 2016 (Statistique Canada, 2018). L'agglomération urbaine est située au nord du 52^e parallèle, son climat subarctique est caractérisé par une végétation de type taïga, faisant le lien entre la toundra du nord et la forêt boréale plus au sud (Ministère de la Forêts Faune et Parcs Québec, 2003-2016). La forêt d'épinettes noires est clairsemée et la pousse des arbres est lente. Les étés sont courts et les hivers rigoureux. Il y tombe beaucoup de neige 10 mois par année et en été, les bois sont envahis par les moustiques. Une faune nombreuse peuple le territoire et ses grandes étendues d'eau.

Si le territoire est habité depuis des siècles, voire des millénaires, par diverses nations autochtones, c'est vers 1836 que la Compagnie de la Baie d'Hudson y établit une série de postes de traite (Labrador Heritage Museum; Simard, 2017). À cette époque, le territoire est parcouru par de nombreux explorateurs. L'intérêt porté aux gisements de fer de la région remonte à la fin du XIX^e siècle. Cependant, le territoire n'a été prospecté de façon systématique qu'à partir de 1936, alors que les besoins des États-Unis en fer et en acier s'accroissaient et que les réserves des gisements du lac Supérieur diminuaient en qualité et en quantité (Journaux & Taillefer, 1957).

Le premier établissement minier de la région fut Schefferville en 1954. Construit par la compagnie minière IOCC (Iron Ore Company of Canada), le minerai de fer partiellement traité

était exporté directement vers ses filiales dans le nord-est des États-Unis (Bradbury, 1984). Une voie ferrée de 575 km fut construite au milieu des tourbières, permettant le transport du minerai du centre du Labrador au port de Sept-Îles, sur le Golfe du Saint-Laurent. À cette époque, la mine de Schefferville n'était en opération que six mois par année (Bradbury, 1984; Journaux & Taillefer, 1957). Quelques années plus tard, IOCC annonce le projet du lac Carol et la ville de Labrador City est inaugurée en 1961. La Wabush Mining Company s'établit à Wabush en 1965.

C'est en 1960 que la compagnie minière Québec Cartier fonde la ville de Gagnon, pour y exploiter le site du lac Jeannine. La minière y construira également son propre chemin de fer sur plus de 300 km vers Port-Cartier. Du lac Jeannine, une partie du minerai de fer sera acheminé vers l'usine de boulettage et expédié par bateau du port de Port-Cartier, le long du fleuve Saint-Laurent, à travers les Grands Lacs, jusqu'au Midwest américain, où se trouvent les aciéries (Sheppard, 2007). Aujourd'hui, le chemin de fer Cartier transporte sur près de 420 km, le concentré de minerai de fer produit à Mont-Wright, près de Fermont (ArcelorMittal, 2017c).

Sept-Îles et Port-Cartier (anciennement Shelter Bay) ont directement bénéficié du développement minier de la fosse du Labrador et ont vu leur population croître rapidement entre 1950 et 1980 (Bradbury, 1984). Les chemins de fer du nord convergeant vers les ports de Sept-Îles (pour les minières de Schefferville et de Labrador City) et de Port-Cartier (Gagnon et ensuite de Fermont), des usines de boulettage du fer sont construites à la proximité des ports. L'usine de Sept-Îles fermera ses portes en 1981, cependant celle de Port-Cartier (Compagnie minière Québec Cartier, maintenant ArcelorMittal) est toujours en activité (Ville de Port-Cartier). La figure 2 illustre les limites géographiques de la fosse du Labrador, les différents sites miniers actifs en 2016 ainsi que les chemins de fer toujours en opération sur le territoire.

La croissance globale impressionnante de la production et de l'exportation du minerai de fer de la fosse du Labrador entre 1950 et 1983 a réussi à masquer jusqu'à un certain point les fluctuations de l'économie mondiale de cette époque. La production totale de fer dans la région est passée de 7 à 59 millions de tonnes en 1980. Cela représentait environ 77 % de la production canadienne en 1980 (Bradbury, 1984). Cependant, les bouleversements économiques mondiaux ont rattrapé inmanquablement la région et l'ont exposé à une restructuration et à des fermetures

massives au cours de la fin des années 1970 et le début des années 1980. Cette période a été marquée notamment par la fermeture de la ville de Schefferville en janvier 1983 (Bradbury, 1984).

Figure 2 - Mines de fer au Québec et au Labrador en 2016



Infographie Le Soleil, (Lévesque, 2016)

Aujourd’hui, le nom des compagnies minières peut changer, mais ces sites miniers sont encore actifs ou sur le point d’être redémarré (à l’exception du lac Jeannine). Le site minier du lac Carol près de Labrador City est toujours exploité par Rio Tinto IOC. La mine de Scully à Wabush avait été fermée en 2014 par Cliff Natural Resources, mais fut rachetée par Tacora Resources et a redémarré sa production en 2019 (La presse canadienne, 2018). Du côté québécois, les projets miniers autour de Schefferville ont repris depuis 2011. À Fermont, la propriété du site du Mont-Wright changea de main et devient la propriété d’ArcelorMittal en 2008 (ArcelorMittal, 2017a). Également propriété d’ArcelorMittal, le site de Fire Lake, à 55 km au sud du Mont-Wright, est de nouveau en opération depuis 2006. Un nouveau site minier près

de Fermont, le lac Bloom, fut inauguré en 2010. Opéré par Cliff Natural Resources, il fut également fermé en novembre 2012 suite à la faillite de Cliff. En avril 2016, le site et ses installations furent rachetés par Champion Iron Mines par l'entremise de Minerai de fer Québec, qui a redémarré la production en novembre 2017 (Lévesque, 2017). Finalement, la région fait aussi l'objet de prospection notamment pour le graphite et le quartz (CLD de la MRC de Caniapiscau, 2015).

5.2. De Gagnon à Fermont

5.2.1. La ville de Gagnon

L'histoire de la ville de Gagnon est intimement liée à celle de Fermont. En fait, puisque Fermont a été construite spécifiquement pour remplacer Gagnon, de nombreux résidents ont été déplacés d'une communauté à l'autre, amenant avec eux leurs souvenirs de cette communauté passée. Elle est le socle sur lequel la ville de Fermont a été construite.

La Compagnie minière Québec Cartier (CMQC) fut fondée en 1957 par United States Steel Corporation (US Steel) afin de se garantir un approvisionnement de concentré de minerai de fer (ArcelorMittal, 2017a). Entre 1957 et 1961, la minière démarra le site minier du lac Jeannine et fonda la ville de Gagnon, construisit la centrale hydroélectrique sur la rivière Hart-Jaune, le chemin de fer Cartier, et l'aménagement du port de Port-Cartier (ArcelorMittal, 2017a).

Dès son inauguration en 1960, la ville de Gagnon se développa à un rythme vertigineux : des dizaines d'immeubles y seront érigés chaque mois (églises, écoles, aéroport, centrale électrique, aréna, hôpital et un vaste centre commercial). En 1966, alors que la ville atteint son apogée, on dénombra quelque 4 000 habitants (Bradbury, 1984), même s'il n'existe pas de routes terrestres pour la relier au reste du pays. Ironiquement, ce n'est qu'en 1987, soit deux ans après la fermeture de la ville que fut achevée la route 389 reliant Baie-Comeau au Labrador (GrandQuébec.com, 2015).

Au moment de la construction de Gagnon, le gisement du lac Jeannine était considéré comme la plus grande réserve de la US Steel et on présumait qu'il durerait environ 100 ans (Sheppard, 2007). Cependant, en raison de l'amélioration considérable des méthodes d'extraction du minerai, ce gisement était pratiquement épuisé à la fin des années 1960. Dès 1977, la mine cessera ses opérations. La minière commencera alors à exploiter la mine de Fire Lake, située à environ 90 km au nord-est de Gagnon. Toutefois, la crise du fer de 1982 eut raison de la ville de Gagnon et du hameau de Fire Lake (GrandQuébec.com, 2015). Ainsi, le 11 octobre 1984, on annonça que les opérations à la mine de Fire Lake allaient être interrompues, que la ville de Gagnon allait être rasée et les habitants indemnisés. En 1985, on procéda à la démolition de la ville. Un à un, les services furent interrompus et les gens commencèrent à quitter la ville (Radio-Canada.ca, 2008).

5.2.2. Fermont, un modèle unique de communauté nordique

En 1970, les travaux de prospection amenèrent la US Steel à prendre possession de l'immense gisement de fer du Mont-Wright, à environ 200 km au nord de Gagnon. L'exploitation du site du Mont-Wright nécessitait le prolongement de la ligne de chemin de fer de Gagnon vers le nouveau site, la construction d'un concentrateur de minerai à proximité et la construction de la ville de Fermont (Sheppard, 2007).

Inauguré le 15 octobre 1974, Fermont fut construite pour loger les employés du Mont-Wright, à 17 km de là. À l'annonce de la construction de Fermont, près du tiers de la population de Gagnon a exprimé le désir de s'installer à Fermont (Sheppard, 2007). Ces personnes étaient des habitués de la vie nordique et des employés de longue date de la compagnie minière. Inévitablement, ils ont donné le ton à cette nouvelle communauté. Ces citoyens ont été impliqués dans la planification de la nouvelle ville, principalement pour la construction des habitations (Sheppard, 2007).

La nouvelle ville fut construite de façon à s'adapter aux rigueurs du climat subarctique. Fermont était la troisième ville construite par Québec Cartier après la ville de Gagnon et celle de Port-Cartier, anciennement Shelter Bay (que la minière avait grandement développé pour

répondre à ses besoins de transformation et de transport du minerai) (ArcelorMittal, 2017a; Sheppard, 2007). Forte de son expérience passée, Québec Cartier souhaitait innover en termes d'aménagement de la ville afin de créer un environnement de vie agréable, faciliter la vie communautaire et briser l'isolement qui est le lot de la vie nordique (Sheppard, 2007). Pour ce faire, la minière invita plusieurs firmes d'ingénieurs à proposer différents concepts. Le concept retenu fut celui de l'architecte anglo-suédois Ralph Erskine qui proposa la construction d'un bâtiment brise-vent. Ce bâtiment protégerait la nouvelle ville contre les vents dominants et permettrait ainsi de rendre l'environnement extérieur plus supportable par mauvais temps (Sheppard, 2007).

Figure 3 – La ville de Fermont



Image : François Roy (Le Soleil), Corbeil (2011)

Le site de la ville fut choisi de façon à maximiser l'exposition au soleil, minimiser l'impact des vents dominants et profiter des beautés naturelles du lac et des montagnes avoisinantes (Wolfe, 2003). Trois principes généraux ont guidé la planification et l'aménagement de la ville : un plan compact pour minimiser les distances de déplacement vers le centre communautaire

ainsi que les coûts d'entretien ; un bâtiment brise-vent pour lutter contre le climat subarctique ; et une voie piétonne à température contrôlée pour relier toutes les installations communautaires (Wolfe, 2003).

Fermont est maintenant reconnu pour son mur-écran de 1,3 km de long et de 3 à 5 étages de hauteur qui protège la ville en créant un microclimat sur son côté sud. La majorité des services sont logés dans le mur-écran soit l'école, l'hôpital, le centre de la petite-enfance, l'épicerie, la Société des alcools, le bureau de poste, la pharmacie, certaines boutiques, le bar, les restaurants, l'hôtel, ainsi que les équipements de sport tels que la piscine, l'arène, le centre de quille, etc. Les logements dans le mur comprennent à la fois des appartements familiaux ainsi que des chambres à occupation simple. Le plan d'aménagement proposait aussi des maisons individuelles, jumelées et en rangée (venelles). Depuis sa création, de nouvelles habitations sont venues grandir la ville, notamment par l'ajout d'un parc de roulottes. Cependant, la construction de nouvelles maisons reste extrêmement dispendieuse, notamment à cause du coût de transport des matériaux.

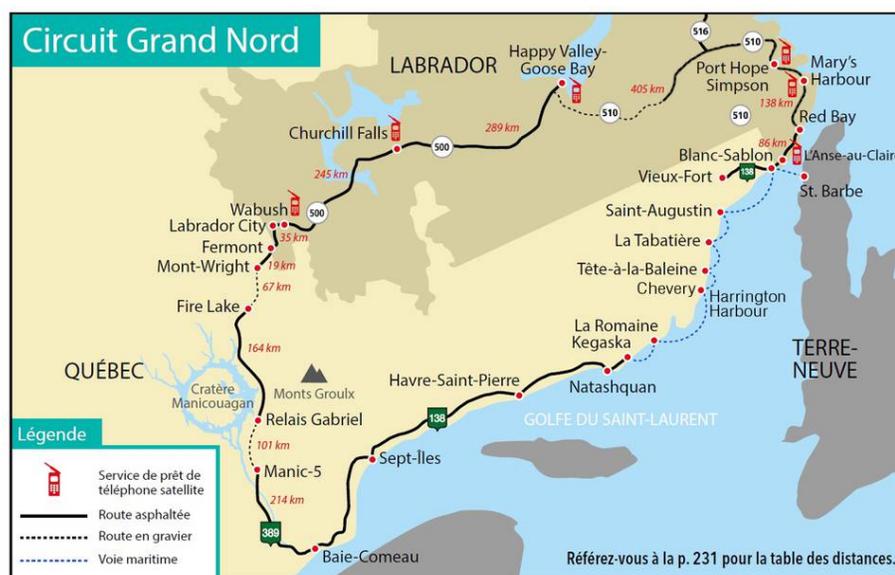
5.3. Fermont, une communauté rythmée par le développement minier

La ville de Fermont est le chef-lieu de la MRC de Caniapiscou, dans la région administrative de la Côte-Nord. La MRC inclut également la ville de Shefferville, deux communautés autochtones de la Nation Innu de Matimekush-Lac John et la Nation Naskapi de Kawawachikamach ainsi que des territoires non organisés (MRC de Caniapiscou, 2019). Fermont est situé 565 km de Baie-Comeau par la 389, route très isolée, sinueuse et souvent mal entretenue. Cette route permet également de desservir les communautés du Labrador et rejoint la route 500 à Labrador City, vers Churchill Fall et Happy Valley-Goose Bay. Cependant, le moyen de déplacement privilégié est l'avion à partir de l'aéroport de Wabush, à 35 km de Fermont.

Fermont fait partie de l'agglomération urbaine sur la frontière entre le Québec et le Labrador et bénéficie grandement des services et des commerces du Labrador. Les commerces

(notamment Walmart, Canadian Tire, Tim Horton et McDonald) de Labrador City sont hebdomadairement fréquentés par les Fermontois. Malgré cela, les échanges transfrontaliers sont relativement limités. En effet, les différences linguistiques ne favorisent pas les échanges entre les deux villes du Labrador et Fermont (Simard & Brisson, 2013).

Figure 4 – La route 389 et agglomération Fermont/Labrador City/Wabush



Source : Tourisme Côte-Nord (2020)

Selon le recensement de Statistique Canada de 2016, on dénombrait 2 288 résidents à Fermont, ce qui représente une réduction d'environ 15 % par rapport à 2011 (Statistique Canada, 2018). La moyenne d'âge est autour de 33 ans comparativement 41,9 ans pour l'ensemble du Québec. Cela s'explique principalement par le fait que le groupe d'âge de 65 ans et plus est quasi-existant à Fermont. Ce groupe ne représente que 1,7 % de la population de Fermont comparativement à 18,3 % au Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus quittent habituellement Fermont à la retraite, ce qui confirme que la vie à Fermont est fortement liée au travail. De plus, les femmes sont aussi sous-représentées, puisqu'elles ne représentent que 44 % de la population. La langue parlée est majoritairement le français à près de 98 %.

Fermont est caractérisée par son haut taux d'activité. Selon le dernier recensement, 1 495 personnes avaient répondu être actives, c'est-à-dire qu'elles étaient occupées ou en chômage

durant la période de référence. Cela représente 81,1 % de la population fermontoise de 15 ans et plus, comparativement à 64,1 au Québec. Les Fermontois sont salariés à 96 %. Seule une cinquantaine de personnes ont déclaré être travailleurs autonomes. La moitié de la population active, soit 780 personnes œuvrent dans l'industrie minière. Sans surprise, l'industrie minière emploie majoritairement des hommes à 85 %. Les deux autres grandes catégories d'emploi sont les soins de santé et assistance sociale (145 personnes) et le commerce au détail (100 personnes).

La population de Fermont est nettement plus riche que la moyenne québécoise. Le revenu médian des ménages avant impôt est de 147 413 \$ en 2015 comparativement à 59 882 \$ au Québec. Nous pouvons donc affirmer que le revenu médian des ménages de Fermont est 2,5 fois plus élevé que celui des ménages québécois. Quant à l'écart entre le revenu médian total des hommes et celui des femmes, il est très important. Les hommes gagnent en moyenne 185 % le salaire des femmes, c'est-à-dire que le revenu total médian 2015 pour les hommes était de 121 856 \$ et pour les femmes de 42 222 \$. « C'est la forte proportion des hommes travaillant à la mine et la majorité des femmes dans les autres secteurs d'activités qui expliquent un tel écart » (CLD de la MRC de Caniapiscau, 2015; p. 14).

Finalement, ce portrait statistique nous rappelle que Fermont s'inscrit sous tous ses rapports dans la définition d'une communauté minière. Qu'il s'agisse de la pyramide d'âges, la sous-représentation féminine, la quasi-absence des personnes retraitées, le haut taux d'activité et d'emplois salariés ainsi que le revenu médian fortement supérieur à la moyenne québécoise, tous ces éléments sont des caractéristiques des communautés très rythmées par l'activité minière.

5.4. Les projets miniers et l'introduction progressive du *fly-in fly-out*

La création de nouvelles villes est définitivement chose du passé dans la région de Québec-Labrador. Comme nous pourrons le voir dans les sections qui suivent, les nouveaux développements miniers dans la fosse du Labrador se sont faits sur le mode du *fly-in fly-out*. Ainsi, le site de Fire Lake près de Fermont est exploité exclusivement par une main-d'œuvre de

type *fly-in fly-out*. Même chose du côté de Schefferville, où la majorité des installations municipales ont été démolies, les travailleurs sont logés dans des camps de travailleurs temporaires (à l'exception des ententes avec les communautés des premières nations). Cela démontre bien la volonté des minières de s'appuyer sur une main-d'œuvre beaucoup plus mobile lorsqu'il n'y a aucune ville pouvant supporter le développement minier. Ainsi, depuis le boom minier de 2005, même lorsque le site minier est à proximité d'une ville pouvant accueillir les travailleurs et leur famille, les minières sont de plus en plus enclines à embaucher des travailleurs *fly-in fly-out*.

C'est le cas de Fermont et Labrador City, dont les sites miniers du Mont-Wright et du lac Carol sont en opération depuis longtemps. Le *fly-in fly-out* a graduellement été intégré dans des postes occupés jadis par des travailleurs résidents. Finalement, le nouveau projet du lac Bloom à proximité de la ville de Fermont, embauche presque exclusivement des travailleurs *fly-in fly-out*, à l'exception de quelques employés administratifs provenant de la communauté hôte.

La prochaine section présentera brièvement les deux projets miniers qui sont actuellement en activité en bordure de la communauté de Fermont soit, le Mont-Wright d'ArcelorMittal et lac Bloom de Minerai de fer Québec. Finalement, il sera démontré comment le dernier boom minier a influencé la façon de faire des minières de Fermont par l'introduction de façon plus systématique du *fly-in fly-out*.

5.4.1. Le chantier du Mont-Wright

La Compagnie minière Québec Cartier fut intégrée à ArcelorMittal en 2007 et œuvre depuis 2008 sous le nom d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. (AMEM). Cette entreprise minière canadienne fait partie du groupe multinational ArcelorMittal qui est un producteur mondial d'acier présent dans une soixantaine de pays. Cette multinationale possède 14 unités de production de fer avec des mines en opération et en développement au Brésil, Bosnie, Canada, Kazakhstan, Libéria, Mexique, Ukraine aux États-Unis (ArcelorMittal, s.d).

ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. (AMEM) qui comprend les sites miniers, l'usine de bouletage, le siège administratif et le siège social, est l'un des principaux fournisseurs canadiens de produits de minerai de fer destinés au marché national et mondial de l'acier (ArcelorMittal, 2017a). Elle embauche quelque 1 800 personnes au Québec (ArcelorMittal, 2017a). Le complexe minier du Mont-Wright et la mine de Fire Lake sont des mines à ciel ouvert produisant plus de 26 millions de tonnes de concentré de minerai de fer par an. Au Mont-Wright, en plus de la mine d'environ 24 kilomètres carrés, on y retrouve le concasseur ainsi que le concentrateur (ArcelorMittal, 2017d).

À 55 kilomètres au sud du complexe minier de Mont-Wright, la mine de Fire Lake est en exploitation depuis 2006. Fire Lake est un site d'extraction minière, sans concasseur ni concentrateur. Le minerai est envoyé au Mont-Wright pour être traité grossièrement avant d'être expédié par train avec la production du Mont-Wright au port de Port-Cartier. Environ le tiers du concentré de minerai de fer produit à Mont-Wright est transformé à l'usine de bouletage d'oxyde de fer à Port-Cartier (ArcelorMittal, 2017b).

Plus de 1 000 employés travaillent sur les deux sites pour réaliser toutes les opérations. Le personnel du Mont-Wright vit principalement dans la ville de Fermont. Fire Lake emploie une cinquantaine de personnes qui travaillent en alternance selon le système *fly-in fly-out* (ArcelorMittal, 2017d). Le siège administratif d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. (AMEM) est à Port-Cartier et le siège social, à Montréal.

5.4.2. Le chantier du lac Bloom

En 2016, Minerai de fer Québec, propriété de Champion Iron devenait officiellement propriétaire des installations de la mine du lac Bloom. La mine du lac Bloom n'était plus en opération depuis la faillite de Cliff Natural Resources en 2012. Le site minier est situé à environ 13 km au nord de Fermont et à 10 km au nord du site du Mont-Wright. Le site du lac Bloom produit 6 millions de tonnes de concentré de fer par année. Les installations de la mine du lac Bloom comprennent également un chemin de fer connexe de 31 km, qui permet d'acheminer le

concentré de fer entre la mine du lac Bloom et la voie ferrée de la mine de Wabush au Labrador. Le minerai de fer est donc expédié outre-mer par le port de Sept-Îles (Simard & Brisson, 2013).

5.4.3. Le boom minier et le *fly-in fly-out* à Fermont

Bien que le navettage de travailleurs ait toujours existé dans la région de Québec-Labrador, il s'est instauré de façon plus institutionnalisée à Fermont autour de 2008. En 2005, le boom minier qui a suivi l'augmentation importante du prix du fer sur le marché mondial a fortement influencé le comportement des compagnies minières présentes dans la région, qui ont investi massivement dans de nouvelles installations afin d'augmenter leur capacité de production (Simard & Brisson, 2013).

C'est en 2008 que la Consolidated Thompson a commencé la construction des installations du lac Bloom. Au printemps 2011, la société Cliffs Natural Resources annonce l'acquisition de la Consolidated Thompson Iron Mines incluant la mine du lac Bloom. Cliff annonce également un investissement de 550 M\$ pour augmenter la capacité de production des installations de 8 à 16 millions de tonnes (Mt) sur une base annuelle. Durant cette période, ArcelorMittal annonce également un investissement de 2,1 G\$, dont 865 M\$ dédié au Mont-Wright, afin d'augmenter de 8 Mt la production annuelle de concentré de fer, la faisant passer à 24 Mt (Marotte, 2011). Cette augmentation de la production est également accompagnée de la création de 400 emplois permanents une fois la construction complétée (Simard & Brisson, 2013).

Cette nouvelle activité a entraîné une augmentation rapide de la demande en main-d'œuvre et la ville de Fermont a rapidement dû faire face au manque de logement pour l'hébergement de ces nouveaux travailleurs. Fermont, comme les autres villes minières du Nord, n'a ni les ressources ni le capital pour répondre aux demandes en logements et en infrastructures nécessaires à la croissance de la production. Les minières ont alors demandé la permission de construire des camps temporaires adjacents à la communauté (Storey, 2016).

De nouvelles habitations ont été construites à Fermont pour héberger ces nouveaux travailleurs. Cependant la quantité était loin de satisfaire la demande en logement. En plus des

résidences, ArcelorMittal fit construire un centre d'hébergement pour ses employés non-résidents, localisé à l'entrée de la ville et comprenant 260 chambres, une cafétéria et un centre de conditionnement physique. Cliff a également construit, à cette époque, un complexe semblable de 140 chambres, juste à côté de celui d'ArcelorMittal. À la fin de 2012, le parc immobilier de Fermont a augmenté de plus de 30 % sur une période de trois ans (Simard & Brisson, 2013). Par la suite, ArcelorMittal a construit un second camp temporaire pouvant accueillir 1 000 personnes sur le site du Mont-Wright. 800 chambres ont été vendues à Cliffs en 2013 pour héberger les travailleurs du lac Bloom après l'expiration de l'accord relatif à son campement temporaire à Fermont (Néron, 2013).

Après cette période de construction, environ 290 des quelque 1 000 employés de la production d'ArcelorMittal (29 %) ont continué à faire du navettage, tout comme 90 % (539 sur 579) de l'effectif du lac Bloom, jusqu'à la fermeture de site en janvier 2015 (Storey, 2016). Fermont est passé en très peu de temps, d'une ville minière résidentielle traditionnelle à un mélange de ville hôte de camps de travailleurs à l'intérieur même de la communauté (Storey, 2016).

Finalement, le lac Bloom est opéré en quasi-totalité par des travailleurs *fly-in fly-out*. Seule une vingtaine de travailleurs résident en permanence à Fermont. Pour loger ses travailleurs, Minerai de fer Québec détient 29 résidences et 2 hôtels pouvant héberger jusqu'à 700 travailleurs migrants et une cafétéria pouvant accueillir 600 personnes (Minerai de fer Québec, 2018). En 2018, la minière embauchait environ 400 personnes et devrait en ajouter 50 autres pour les prochaines phases d'exploitation (Duchesne, 2018).

5.5. Conclusion

Le bref portrait de la région et de la communauté de Fermont démontre qu'à l'instar des autres communautés de la fosse du Labrador, Fermont a été développée expressément pour les fins de l'exploitation minière. Cette communauté n'a pas d'autre histoire que sa vocation minière. Encore aujourd'hui, le profil démographique de la communauté, la pyramide d'âge, les salaires élevés, le taux d'activités, etc. pointent tous vers une forte empreinte des activités minières dans

la vie à Fermont. Cela en fait un cas typique de « *company town* » qui à certains égards a peu changé depuis sa création en 1978, hormis l'arrivée dans la communauté des travailleurs migrants. Plusieurs caractéristiques de Fermont la différencient également, dans une certaine mesure, de l'expérience des communautés australiennes desquelles est inspirée notre cadre théorique. Ces communautés australiennes ont majoritairement une histoire, un passé avant le développement minier et une cohabitation d'activités plus ou moins diversifiées. En ce sens, l'intégration croissante du *fly-in fly-out* dans les projets miniers a le potentiel de changer significativement la donne à Fermont. L'analyse des résultats de l'enquête quantitative et qualitative présentée dans les chapitres suivants démontrera les répercussions de ces changements sur la communauté de Fermont.

6. Le cadre d'analyse

Dans ce chapitre, nous présenterons le cadre d'analyse de la recherche. La première section permettra de mieux comprendre la structure des résultats en lien avec les concepts du cadre théorique. Dans la deuxième section, nous aborderons la compilation des données quantitatives et qualitatives en présentant les outils de cueillette de données et un bref portrait statistique des répondants.

6.1. La structure de présentation des résultats

L'analyse des résultats consiste à « faire parler » les données recueillies en vue de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de recherche dans le but d'en tirer un sens lors de l'interprétation des données (Tremblay & Yvan Perrier, 2006). Dans le cadre d'une méthodologie mixte, un défi important est de définir la stratégie de recherche qui sera la plus appropriée en fonction du choix de l'approche. Selon une approche mixte, le chercheur peut accorder un statut égal aux données quantitatives et qualitatives ou prioriser un type de données par rapport à l'autre. Le deuxième type de données vient alors en appui au premier (Almalki, 2016).

Une méthodologie mixte amène donc différents questionnements quant aux choix des priorités et à leur combinaison (lors des phases de collecte ou d'analyse), par exemple: si les phases quantitatives et qualitatives se déroulent simultanément ou séquentiellement et, le cas échéant, dans quel ordre (Driscoll, Appiah-Yeboah, Salib, & Rupert, 2007). Dès le début du terrain, il est devenu évident que la liste d'impacts probables ne reflétait pas l'ensemble des impacts vécus et perçus à Fermont. La flexibilité des entrevues semi-dirigées ont permis d'explorer des éléments nouveaux qui n'avaient pas été identifiés préalablement dans la littérature sur les impacts du *fly-in fly-out*. À titre d'exemple, l'émergence d'un phénomène s'apparentant au *fly-in fly-out* généré par un système d'échange de quart de travail organisé entre les travailleurs dans le but de bénéficier de périodes de congés plus étendus pour rejoindre leur

famille dans d'autres régions, ce qu'ils ne pourraient pas faire avec leur quart de travail de 4 jours. Nous reviendrons sur ce phénomène dans les chapitres des résultats. Ainsi, la section commentaires a permis aux répondants de s'exprimer librement sur la situation et d'apporter des éléments non couverts par l'enquête par questionnaire. Ces constatations justifient le choix de présenter les résultats en deux phases distinctes.

Cette première phase de l'analyse s'inspire d'une approche plus traditionnelle de l'évaluation d'impact social selon une méthodologie comparative. Les données quantitatives seront donc priorisées tandis que les données qualitatives seront en appui aux éléments démontrés quantitativement. Cette analyse est pertinente, car elle permet de poser les bases de la compréhension des impacts vécus et perçus à Fermont, en s'appuyant sur les connaissances développées dans une autre étude de cas (ici l'Australie).

Dans le chapitre suivant, une approche exploratoire et inductive permettra d'analyser une nouvelle gamme d'impacts non couverts par l'enquête par questionnaire, mais qui est primordiale pour la compréhension de la situation particulière de Fermont. Cette deuxième phase s'appuiera plus spécifiquement sur les concepts de l'évaluation d'impact social décrit dans le cadre théorique, notamment le cadre d'analyse et d'opérationnalisation de l'impact social selon Vanclay (2002) et de Slootweg et al. (2001). Nous verrons que cette approche amène une toute nouvelle perspective aux impacts vécus et perçus par la communauté de Fermont.

6.2. La compilation des données

Cette section permet de faire le point sur les données recueillies au cours de la recherche. Les deux principaux outils de collectes de données seront discutés, soit l'enquête par questionnaire et les entrevues semi-dirigées. À ce moment-ci de la recherche, il est nécessaire de spécifier ce qui a été mesuré, de dresser un portrait général des répondants et de préciser la méthode de compilation des résultats.

6.2.1. L'enquête par questionnaire

Pour être retenu pour l'analyse, le participant devait faire partie de la population cible en répondant « Je suis un résident ou une résidente de Fermont (j'ai ma résidence principale à Fermont) » ou « Je suis un travailleur migrant (je passe environ 50 % de mon temps à Fermont pour mon travail) » et avoir répondu « oui » au formulaire de consentement. Les personnes ne répondant pas à ces critères étaient exclues de l'enquête, notamment les personnes de passage à Fermont. Au total, 377 réponses ont été conservées, soit 308 résidents et 69 travailleurs migrants.

6.2.1.1. La structure du questionnaire

Il existe deux versions du questionnaire papier, le premier s'adresse aux résidents de Fermont et le second, aux travailleurs migrants. Les deux questionnaires ainsi que l'édition en ligne, respectent la même structure présentée dans le tableau 7. L'édition en ligne du questionnaire, plus interactif, permet aux participants de répondre uniquement aux questions les concernant. Le questionnaire est organisé en 10 sections comportant 31 questions aux résidents et 27 questions aux travailleurs migrants. Les questionnaires papiers sont disponibles à l'Annexe 1 – Questionnaires.

Tableau 7 – Structure du questionnaire

Le questionnaire
Section A : Qui êtes-vous ?
Section B : Formulaire de consentement
Section C : Votre vie à Fermont
Section D : Perception de la communauté de Fermont
Section E : Implication dans le milieu
Section F : Les relations entre les travailleurs migrants (<i>fly-in fly-out</i>) et les résidents de Fermont
Section G : Achat local
Section H : Énoncés
Section I : Information générale
Section J : Commentaires

Le premier groupe de questions donne une information démographique de base du répondant : sexe, âge, état civil, occupation / métier, industrie, type d'horaire et de modalité des quarts de travail (travailleurs migrants uniquement), salaire annuel du ménage (résident uniquement), région d'origine, etc. Le deuxième groupe questionne les motivations du répondant à vivre ou travailler à Fermont. Le troisième groupe aborde la perception de la communauté. Le quatrième groupe interroge les répondants sur leur niveau d'implication dans la communauté de Fermont et à l'extérieur de la communauté. Le cinquième groupe traite de l'achat local. Le sixième groupe s'adresse uniquement aux résidents et permet de mesurer le lien avec les communautés voisines en termes de relations sociales et de consommation des différents services. Finalement, le septième groupe est constitué des questions ouvertes de type commentaire. Les répondants ont été invités à s'exprimer à propos du *fly-in fly-out* et de la communauté de Fermont. Il n'y avait aucune limite de caractères et ces commentaires s'adressaient aux deux groupes de répondants.

Les résultats de l'enquête sont interprétés quantitativement et qualitativement. Initialement, les données ont été entrées et analysées avec SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Les réponses fournies aux questions ouvertes ont été enregistrées, codées, regroupées en catégories et traitées avec le logiciel d'analyse qualitative web Dedoose⁸. De ce fait, 174 répondants ont rédigé un ou plusieurs commentaires en lien avec la communauté de Fermont ou le *fly-in fly-out*.

6.2.1.2. Les statistiques populationnelles des répondants à l'enquête par questionnaire

Le tableau 8 décrit l'échantillon de l'enquête par questionnaire. En tout, 69 travailleurs migrants ont répondu au sondage. Le groupe des répondants travailleurs migrants est composé à grande majorité d'hommes. 64 hommes et seulement 5 femmes travailleuses migrantes ont rempli le questionnaire. Considérant qu'elles occupent peu de postes *fly-in fly-out*, il est intéressant de conserver les résultats pour discussion sans pour autant les considérer comme

⁸ <https://app.dedoose.com>

statistiquement valables. Par ailleurs, ces données pourront être combinées avec les données d'entrevues avec des femmes travailleuses migrantes.

Tableau 8 – Les données démographiques

Données démographiques	Travailleurs migrants (FIFO)			Résidents de Fermont		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Sexe du répondant						
N=	5	64	69	149	159	308
%=	7,2%	92,8%	100,0%	48,4%	51,6%	100,0%
Âge moyen du répondant						
N=	5	63	68	146	159	305
%=	39,4	41,0	40,9	36,8	39,1	38,0
État civil du répondant						
N=	4	51	55	96	109	205
Célibataire	75,0%	11,8%	16,4%	18,8%	33,0%	26,3%
Conjoint de fait	25,0%	43,1%	41,8%	57,3%	43,1%	49,8%
Divorcé/séparé	0,0%	2,0%	1,8%	1,0%	2,8%	2,0%
Marié	0,0%	43,1%	40,0%	20,8%	21,1%	21,0%
Veuf/veuve	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%	0,0%	1,0%
Région d'origine du répondant						
N=	4	47	51	149	159	308
Fermont	0,0%	0,0%	0,0%	28,9%	25,2%	26,9%
Bas-St-Laurent	50,0%	14,9%	17,6%	11,4%	9,4%	10,4%
Côte-Nord	25,0%	6,4%	7,8%	13,4%	9,4%	11,4%
Grande région de Montréal	0,0%	6,4%	5,9%	10,7%	2,5%	6,5%
Grande région de Québec	25,0%	21,3%	21,6%	8,1%	13,2%	10,7%
Gaspésie	0,0%	12,8%	11,8%	6,7%	11,9%	9,4%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,0%	17,0%	15,7%	6,0%	12,6%	9,4%
Provinces Maritimes	0,0%	2,1%	2,0%	2,7%	1,3%	1,9%
Labrador	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,3%
Ailleurs au Québec	0,0%	19,1%	17,6%	7,4%	13,2%	10,4%
Ailleurs Canada	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,6%	0,6%
Ailleurs monde	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,6%	1,9%

Du côté des résidents, 308 personnes ont rempli le questionnaire, soit 149 femmes et 159 hommes. Il est intéressant de rappeler que selon le dernier recensement de Statistique Canada (2016), la population de Fermont s'élevait à 2 290 personnes (1 795 personnes âgées de 15 ans et plus, soit 1 015 hommes et 780 femmes). Cependant, il est difficile d'estimer le nombre de travailleurs migrants travaillant actuellement à Fermont puisqu'il n'existe aucune statistique disponible à ce sujet.

Un autre élément intéressant du tableau est l'état civil du répondant. Le stéréotype du travailleur migrant jeune et célibataire ne se retrouve pas dans ce portrait. En fait, les hommes sont proportionnellement moins nombreux à être célibataires que les Fermontois (11,8% versus 33,0%). Fait à souligner, 26,9 % des Fermontois(e)s déclarent que Fermont est leur région d'origine. Par ailleurs, 42,8% des Fermontois et Fermontoises déclarent provenir d'une région ressource (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Terre-Neuve-Labrador ou les provinces Maritimes). Il est intéressant de mentionner que, contrairement aux données concernant la provenance des travailleurs migrants à Fort McMurray (Storey, s.d), seulement 1,9 % des répondants proviennent des provinces Maritimes. Quant aux travailleurs migrants, ils proviennent des centres urbains à 45,1% (Grande région de Montréal, de Québec et ailleurs au Québec) et des régions ressources à 54,9% (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et les provinces Maritimes). Aucun travailleur migrant ne déclare avoir sa résidence principale à l'extérieur du Québec.

Le tableau 9 décrit dans quelle l'industrie les répondants occupent un emploi. Sans surprise, l'industrie minière (incluant la catégorie mines de fer, autres mines et services miniers) est majoritaire pour tous les groupes. Du côté des travailleurs migrants 1,6% des répondants déclarent travailler dans l'industrie du commerce, de l'hébergement et de la restauration. Quant aux résidents, les Fermontoises déclarent travailler majoritairement dans l'industrie minière (44,1%), mais elles sont aussi très présentes dans le domaine de la santé et services sociaux (14,0%) et de l'éducation (11,2%). Les Fermontois quant à eux travaillent à près de 90% dans l'industrie minière (incluant mines de fer, autres mines et services miniers).

Le tableau 10 décrit les réponses obtenues à la question « quel poste occupez-vous du sein de cette industrie ? ». 68 travailleurs migrants et 272 résidents ont précisé leur occupation professionnelle. Pour obtenir un portrait général des répondants, nous avons dû regrouper les réponses en catégories. Cette compilation reflète uniquement notre compréhension des réponses et des métiers nommés. Il est à noter que ces résultats n'ont pas été compilés par sexe. Malgré que cela aurait apporté un élément intéressant, les résultats auraient été difficiles à compiler.

Tableau 9 – Dans quelles industries travaillez-vous ?

Données démographiques	Travailleurs migrants (FIFO)			Résidents de Fermont		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Industrie N =	5	63	68	143	158	301
Mines de fer	60,0%	92,1%	89,7%	39,2%	88,6%	65,1%
Autres mines	0,0%	1,6%	1,5%	2,1%	0,0%	1,0%
Services miniers	20,0%	3,2%	4,4%	2,8%	1,3%	2,0%
Industrie manufacturière	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,3%
Bâtiment et construction	0,0%	1,6%	1,5%	0,7%	0,0%	0,3%
Commerce, hébergement et restaurants	0,0%	1,6%	1,5%	6,3%	0,6%	3,3%
Transport et communication	20,0%	0,0%	1,5%	1,4%	1,9%	1,7%
Finance	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
Santé et services sociaux	0,0%	0,0%	0,0%	14,0%	2,5%	8,0%
Éducation	0,0%	0,0%	0,0%	11,2%	0,6%	5,6%
Divertissement, loisirs, service à la communauté	0,0%	0,0%	0,0%	5,6%	0,6%	3,0%
Au foyer	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%	0,0%	1,0%
Étudiant	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%	1,3%	2,3%
Chômeurs/entre deux emplois	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	8,4%	1,9%	5,0%

Tableau 10 – Quel poste occupez-vous du sein de cette industrie ?

Données démographiques	FIFO	Résidents Fermont	Total
Occupation professionnelle N=	68	272	340
Agent de développement		3	3
Ambulancier		3	3
Serveur		1	1
Cadre	3	8	11
Caissier		3	3
Chauffeur	1	2	3
Commis	5	18	23
Concierge		11	11
Conducteur d'équipement minier	28	74	102
Conseiller en voyages		1	1
Contremaître	6	2	8
Coordinateur		5	5
Cuisinier	1		1
Direction		5	5
Éducateur spécialisé		4	4
Électricien		7	7
Enseignant		11	11
Esthéticien		1	1
Étudiant		3	3

Données démographiques (suite)		FIFO	Résidents Fermont	Total
	Infirmier		6	6
	Ingénieur	3	3	6
	Journaliste		1	1
	Laboratoire minier		3	3
	Magasinier	1	2	3
	Massothérapeute		2	2
	Mécanicien	13	35	48
	Métallurgiste		1	1
	Pharmacie		2	2
	Plombier		1	1
	Propriétaire		3	3
	Santé et sécurité	2	5	7
	Sauveteur et moniteur de natation		2	2
	Service administratif	1	8	9
	Soudeur		8	8
	Sûreté/incendie		12	12
	Technicien en télécommunication		3	3
	Technicien minier	3	6	9
	Autres	1	7	8

6.3. Conclusion

Ce court chapitre a permis de préciser le cadre d'analyse des données, tant quantitatives que qualitatives, en lien avec le cadre théorique et l'hypothèse de travail. Par ailleurs, la présentation des outils de cueillette de données précise ce que qui a été mesuré dans le cadre de l'enquête. Finalement, les statistiques populationnelles des répondants apportent un portrait en conformité avec le profil de la communauté. Ces résultats seront présentés dans le chapitre suivant.

7. Portrait d'une communauté unique

Dans ce premier chapitre de présentation des résultats, nous analyserons les données de nature plus quantitatives collectées lors de l'enquête par questionnaire. Ces résultats sont liés à la mesure d'impacts sociaux que le cadre théorique avait identifiés comme probables suivant les résultats du *projet d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*. La recherche tente d'évaluer les impacts probables perçus et vécus à Fermont au moment de l'enquête. Ces impacts probables font échos à la littérature sur le sujet (Markey, Storey & Heisler, 2011; Petkova & Lockie, 2009; Storey, 2001). Les résultats sont regroupés et présentés selon deux types d'enjeux : les enjeux sociaux et les enjeux économiques.

Il est important de mentionner que la recherche se déroule à un moment où le *fly-in fly-out* commence à s'intégrer comme une pratique durable dans la fosse du Labrador. Cet aperçu ne prétend pas fournir une couverture exhaustive de tous les impacts sociaux apparaissant au sein de la communauté. L'analyse des impacts sociaux permet d'explorer les points de vue et les expériences des membres de la communauté.

Certains éléments doivent être pris en compte dans l'analyse des données. D'abord, la littérature a établi une importante différence entre les périodes de construction et les périodes d'opérationnalisation d'un chantier minier (Lucas & Tepperman, 1971). Considérant que Fermont est présentement dans une période d'opérationnalisation, les données reliées à la dernière phase de type construction (2008-2013) font partie du contexte dans lequel se déroule la recherche. Les données du sondage portent principalement sur la période actuelle et ne traitent pas directement de cette période.

Finalement, les impacts sociaux pris en compte dans la recherche sont liés à la communauté dans son ensemble. L'étude de cas a démontré que la communauté de Fermont a vécu plusieurs changements qui ont tous eu des impacts sociaux importants c'est-à-dire l'acquisition de la minière Québec Cartier par le groupe multinational ArcelorMittal,

l'introduction de nouveaux quarts de travail, le boom minier de 2005 et finalement l'introduction du *fly-in fly-out*. Il est impossible de différencier totalement les impacts liés avec un ou l'autre de ces changements. De ce fait, le *fly-in fly-out* est un élément important des bouleversements vécus par la communauté, mais les impacts sociaux vécus par la communauté doivent être analysés d'une façon globale en prenant en compte les mouvements de l'industrie minière à Fermont.

7.1. Fermont, beaucoup plus qu'un chantier minier

Dans son texte « Mining Developments and Social Impacts on Communities: Bowen Basin Case Studies » Petkova (2009) étudie l'impact du développement minier sur différentes communautés de la région du Bassin de Bowen dans le Queensland, Australie. Alors que certaines communautés sont des villes minières spécialement construites à cet effet, d'autres sont plutôt des villes agricoles ou des communautés de services régionales qui se sont étendues afin de desservir l'industrie minière. Ces communautés ne perçoivent pas nécessairement les impacts du boom minier de la même façon, en fonction de la nature de la communauté et de la proximité des chantiers miniers. Malgré cela, toutes ont vécu des changements démographiques importants.

7.1.1. L'impact du *fly-in fly-out* sur la structure démographique de Fermont

L'auteur mentionne que le développement minier amène un plus grand roulement (*turnover*) de la population et une structure démographique atypique à prédominance masculine. De façon plus spécifique, l'utilisation plus intensive du *fly-in fly-out* aurait comme conséquence de remplacer les familles établies par des hommes seuls. Pour certaines communautés, les travailleurs migrants finissent même par surpasser en nombre les résidents (Petkova & Lockie, 2009).

Dans la littérature sur les villes de compagnies, les auteurs décrivent ces communautés comme plutôt instables où les gens sont de passage. La notion de durée n'est pas une

caractéristique de ces communautés, contrairement aux communautés agricoles (Bradbury, 1984; Hayter & Barnes, 2001; Lucas & Tepperman, 1971). Ainsi, la réalité de Fermont n'est pas différente de ces villes de compagnies.

Les tableaux 11 et 12 présentent les réponses des travailleurs migrants et des résidents quant à leur volonté de rester à Fermont pour y travailler ou pour y vivre. Les répondants ont malgré tout démontré un attachement relatif à leur communauté.

Tableau 11– Depuis combien d'années travaillez-vous (vivez-vous) à Fermont

Réponses	FIFO		Résidents Fermont	
	N	%	N	%
Moins d'un an	11	15,9%	33	10,7%
1-2 ans	7	10,1%	23	7,4%
3-5 ans	3	4,4%	27	8,8%
5-10 ans	33	47,8%	62	20,1%
Plus de 10 ans	10	14,5%	36	11,7%
Plus de 15 ans	1	1,5%	21	6,8%
Plus de 20 ans	4	5,8%	106	34,4%
Total	69	100,0%	308	100,0%

Tableau 12 – Combien de temps voudriez-vous travailler (vivre) à Fermont?

Réponses	FIFO		Résidents Fermont	
	N	%	N	%
Encore quelques mois	4	5,8%	22	7,1%
1 ou 2 ans	3	4,4%	17	5,5%
Jusqu'à 5 ans	8	11,6%	31	10,1%
Plus de 5 ans	9	13,0%	35	11,3%
Tant que j'aurai du travail	36	52,2%	111	36,0%
Le reste de mes jours	3	4,4%	58	18,8%
Je ne sais pas	6	8,7%	34	11,0%
Total	69	100,0%	308	100,0%

52,9 % des résidents déclarent vivre à Fermont depuis plus de 10 ans dont 34,4 % depuis plus de 20 ans. Alors qu'on leur demande combien de temps ils voudraient encore vivre à Fermont, 36,0% ont répondu « tant que j'aurai du travail » et 18,8 % « le reste de mes jours ». Cependant, 22,7% des répondants résidents ont un objectif de moins de 5 ans et 11,0 % ne le savent pas. Du côté des travailleurs migrants, près de 70 % des répondants déclarent travailler à Fermont depuis plus de 5 ans et 21,7 % depuis plus de 10 ans. Cette dernière statistique sous-entend également qu'il y a plusieurs anciens résidents de Fermont qui occupent maintenant un poste de type *fly-in fly-out*. Et à la question, « combien de temps voudriez-vous encore travailler à Fermont ? », les travailleurs migrants déclarent à 52,1% « tant que j'aurai du travail ».

Le tableau 13 présente les réponses des résidents et des travailleurs migrants en ce qui concerne leurs motivations à vivre (ou à travailler) à Fermont. Sans grande surprise, le salaire et autres conditions relatives au travail arrivent en premier pour les deux groupes. Le groupe des résidents se démarque par leur motivation liée à la proximité de leur famille (32,8%) et au style de vie qu'offre la vie à Fermont (50,7%).

Tableau 13 – Motivations à vivre à Fermont des répondants (Plusieurs choix possibles)

Motivation à vivre (ou à travailler) à Fermont (plus d'un choix possible)	FIFO		Résidents	
	N	%	N	%
Un meilleur salaire	50	72,5%	225	73,1%
De meilleures conditions de travail	35	50,7%	154	50,0%
Un emploi plus intéressant	29	42,0%	118	38,3%
Je n'ai pas trouvé d'emploi intéressant dans ma région	6	8,7%	27	8,8%
Pour vivre une aventure	4	5,8%	73	23,7%
Parce que ma famille et amis sont ici	2	2,9%	101	32,8%
Pour le style de vie qu'offre Fermont	2	2,9%	156	50,7%
Pour mettre une certaine distance entre mes proches et moi	1	1,5%	17	5,5%

N : 69 pour travailleurs FIFO et N : 308 pour les résidents

Comme le roulement de population, la structure démographique atypique est une caractéristique des villes de compagnies (Lucas & Tepperman, 1971) (âge moyen plus bas que la moyenne nationale, forte présence des jeunes adultes, des familles avec de jeunes enfants et une quasi-absence de retraités ou d'aînés). À Fermont, cette structure démographique est très caractéristique de la communauté. La population de Fermont est composée de 56% d'hommes et de 44% de femmes. La proportion n'a pas changé entre le recensement 2006 (1 225 hommes de 15 ans et plus pour 960 femmes) (Statistique Canada, 2015) et 2016 (1 015 hommes de 15 ans et plus et 780 femmes) (Statistique Canada, 2018).

En 2016, l'âge moyen à Fermont était de 33,4 ans comparativement à 41,9 ans au Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentaient que 1,7% de la population fermontoise (18,3% au Québec) (Statistique Canada, 2018). La présence des travailleurs migrants n'est pas prise en compte dans ces statistiques, car ils ne sont pas considérés comme résidents de Fermont. Le travail minier étant majoritairement masculin, on peut croire que la présence des

travailleurs migrants augmente systématiquement le pourcentage d'hommes en âge de travailler dans la communauté.

Malgré que le poids relatif des femmes soit resté stable, la diminution de la population féminine a un impact important sur la communauté. Les femmes sont un bassin de main-d'œuvre dans les activités économiques connexes à la mine. Malgré une perte de la population, les différentes PME actives dans ces secteurs connexes voient leur demande en main d'œuvre augmenter conséquemment à la vigueur de l'activité économique de la ville. Par ailleurs, la diminution de la population féminine a des impacts en termes d'implication sociale. Nous y reviendrons plus loin.

Quant au nombre de travailleurs migrants dans la communauté, il est beaucoup moins important qu'autour de 2012, période d'intenses travaux de construction et d'agrandissement des chantiers miniers (2008-2013). À titre d'exemple, en 2011, la population de Fermont a doublé, passant de 2 880 à environ 5 500 habitants (Ville de Fermont, 2013). La fin des travaux a vu le nombre de travailleurs migrants diminués. En ce moment à Fermont, selon un répondant, il y aurait 375 PNR au Mont-Wright, ce qui représente environ un tiers de la main d'œuvre. Au moment d'écrire ces lignes, le chantier du lac Bloom engage environ 250 travailleurs migrants. Selon le principe de rotation, seulement la moitié des travailleurs migrants sont présents en même temps à Fermont. D'autres entreprises œuvrant dans l'industrie minière de Fermont utilisent le système de *fly-in fly-out*, cependant, il est difficile de chiffrer cette présence. Malgré cela, présentement à Fermont, on ne peut pas déclarer que les travailleurs migrants soient plus nombreux que les résidents. Selon les données de ces deux sites, au minimum, il y a donc plus de 300 travailleurs migrants, comparativement à une population active résidente de 1 500 personnes (recensement 2016).

Le *fly-in fly-out* permet aux travailleurs d'occuper un emploi à Fermont sans déménager leur famille dans la communauté. Lorsqu'une minière privilégie les travailleurs migrants au détriment des postes résidents, cela a un impact direct sur le nombre de famille qui pourrait potentiellement venir s'installer à Fermont. Entre 2006 et 2016, les statistiques montrent que la population de Fermont a diminué d'environ 15%. Cependant, cette statistique à elle seule ne nous permet pas de déduire que cette baisse de la population est directement liée à l'introduction

du *fly-in fly-out* à Fermont. En fait, comme la majorité des régions périphériques du Québec, il y a plusieurs raisons pour lesquelles une communauté telle que Fermont subirait une baisse de sa population. Les données de la recherche ne permettent pas de statuer de l'existence d'un lien de cause à effet entre le *fly-in fly-out* et la baisse de la population.

Finalement, si on ne fait que s'attarder sur les données statistiques, il ne semble pas y avoir d'impact important sur la démographie de Fermont autre que ceux liés à la nature d'une ville minière isolée. Cependant, il faut mentionner que le *fly-in fly-out* a été introduit encore récemment à Fermont (2011) et les impacts commencent à peine à se faire sentir. Ce constat amène un questionnement sur l'impact à long terme sur la population de Fermont, notamment si on prend en compte le changement de comportement que la possibilité du *fly-in fly-out* induit auprès des résidents dans leur décision d'habiter Fermont. Nous pouvons ainsi se demander si le portrait sera encore le même lors du prochain recensement.

7.1.2. La demande d'installations de santé, services sociaux et communautaires

La surutilisation des ressources de la communauté hôte est souvent citée comme un impact important associé à la présence des travailleurs migrants (Storey, 2001). À Fermont, cela se traduit par une plus grande difficulté pour la population locale d'avoir accès aux services de santé. Au Québec, le financement du système de santé est proportionnel à la population résidente. Or, comme les travailleurs migrants ne sont pas comptabilisés dans les statistiques nationales comme étant résidents de Fermont, le centre de santé ne reçoit pas de financement compensatoire pour l'augmentation de la demande en soins médicaux des travailleurs. Ce répondant résume la situation :

ID162: Les personnes qui ne vivent pas ici ne payent aucune taxe, mais profitent du système. Les heures de glace, la piscine, etc. (...) Ils enlèvent des rendez-vous chez le dentiste, CLSC pour le nombre de médecins requis pour une population de 3000. Avec eux, la ville augmente, mais pas les services.

Les deux tableaux suivants présentent les réponses à la question, « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous utilisé l'un des services suivants à Fermont ? » Des 58 travailleurs migrants ayant répondu à la question, 56,9 % déclarent avoir utilisé les services de santé au moins une fois dans les 12 derniers mois à Fermont.

Tableau 14 – Utilisation des services de santé (hôpital, CLSC, clinique) par les travailleurs migrants

Nombre de fois	Répondants	%
0	25	43,1%
1	19	32,8%
2	9	15,5%
3	2	3,4%
4	1	1,7%
5	2	3,4%
Total	58	100%

Tableau 15 – Utilisation des services municipaux (aréna, piscine, parc, bibliothèque) par les travailleurs migrants

Nombre de fois	Répondants	%
0	33	57,9%
1 à 5 fois	14	24,5%
5 à 10 fois	4	7,0%
10 à 20 fois	3	5,3%
Plus de 20 fois	3	5,3%
Total	57	100%

Selon ces résultats, les 58 travailleurs migrants ayant répondu à la question ont utilisé les services de santé 57 fois. Si nous supposons que les répondants sont représentatifs des autres travailleurs, nous pouvons donc penser que ces travailleurs ont utilisé ces services plus de 700 fois au cours de la dernière année, soit près d'une moyenne d'une utilisation par travailleur par année.

Quant à l'utilisation des infrastructures de loisirs par les travailleurs migrants, cela ne semble pas créer autant d'insatisfaction probablement due à la plus grande disponibilité des services communautaires dans une petite communauté étant sujette à une baisse de sa population. Selon les données de l'enquête, 42,1 % des répondants ont déclaré avoir utilisé les services de loisirs à Fermont. Cela démontre que certains travailleurs participent à la communauté et profitent des avantages d'un camp de travail situé dans la zone urbaine.

7.1.3. L'accès à la propriété et au logement, l'enjeu des communautés nordiques

Le logement est un des enjeux majeurs de Fermont. Considérant l'éloignement, il coûte très cher de bâtir de nouvelles constructions à Fermont et le risque est grand de perdre cet investissement dans le cas de fermeture de la ville. Québec Cartier Mining avait fait construire le parc immobilier au début des années 70, incluant le mur-écran, selon le principe de ville de

compagnie. Ces unités de logement ont été distribuées aux employés selon certaines règles d'attribution discutées au chapitre 5.

Pour conserver la disponibilité des résidences pour ses employés tout en se dégageant de leur responsabilité quotidienne, la minière a mis sur pied un système de vente conditionnelle encore utilisée aujourd'hui par ArcelorMittal. Dans le contrat de vente de la résidence, l'employé fait l'acquisition de sa propriété à un prix raisonnable. Cependant, le contrat inclut une clause qui stipule que la minière rachètera la maison à un prix préalablement établi, au moment où l'employé quittera le service de la compagnie. Le logement est donc tributaire de l'emploi. Considérant le peu de maisons en vente libre sur le marché, les autres employeurs, tels que le centre de santé, la commission scolaire, la Sûreté du Québec, la municipalité, etc. ont dû faire l'acquisition de maison pour loger leurs propres employés.

Il existe maintenant un parc immobilier sur le marché libre. Il s'agit principalement de maison-roulotte ou de nouvelles constructions beaucoup plus dispendieuses. Plusieurs Fermontois choisissent d'investir dans une résidence leur permettant de gagner une indépendance face à la minière, notamment à l'approche de la retraite. Cependant, ceux qui n'ont pas d'emploi auprès des grands employeurs peinent à se loger. On parle ici des travailleurs à faible revenu, des femmes monoparentales ou en processus de séparation, des retraités ou encore des personnes vivant des difficultés de santé, etc. La ville a développé quelques unités de logements sociaux, mais le nombre est insuffisant pour couvrir les besoins de la communauté. En absence de logement adéquat, les gens quittent Fermont (Conseil du statut de la femme, 2012).

Le tableau 16 présente la diversité des lieux d'hébergement des travailleurs *fly-in fly-out* à Fermont. Les répondants travailleurs migrants ont déclaré à 77,6 % être logés dans un camp de travail. Ces données démontrent que l'enjeu du *fly-in fly-out* sur la demande en logement est moins directement lié aux minières (tant ArcelorMittal que Minerai de fer Québec), puisque chacune d'elles possède leurs propres hôtels pour loger leurs travailleurs.

Pour les travailleurs migrants, les conditions de travail et d'hébergement varient grandement selon que le travailleur soit à l'emploi d'une minière ou d'un sous-contractant. Comme le démontre le tableau 16, 22,4% des répondants déclarent être hébergé dans un autre

type de résidence. Cela veut dire parfois de partager son intimité avec plusieurs autres locataires (souvent plusieurs dans la même chambre) dans des logements qui ne sont pas toujours rénovés ou adéquats.

Tableau 16 – Type d’hébergement des répondants travailleurs migrants de Fermont

	FIFO	Pourcentage
Camp de travail	52	77,6%
Logement ailleurs	8	11,9%
Logement mur	4	6,0 %
Maison unifamiliale	2	3,0%
Venelle	1	1,5%
Total	67	100,0%

En fait, les minières ne sont pas les seuls à utiliser le système de *fly-in fly-out* pour la gestion de leurs ressources humaines. Les minières sous contractent plusieurs tâches à des firmes spécialisées telles que BIRDS, Dexter, etc. Ces firmes ne possèdent pas d’hôtel pour loger leurs employés et concluent des ententes avec les minières pour l’utilisation des camps de travail. Malgré cela, beaucoup font l’acquisition de maisons sur le marché libre. Cela exerce une pression importante sur les prix des résidences dus à leur rareté et crée de la surenchère. La pression est grande sur le prix des maisons ayant comme conséquence que les plus petits employeurs ont de plus en plus de difficulté à recruter.

ART2: Quand ils ont mis la maison en vente, dans l’espace d’une semaine, ils ont reçu une visite (...). Le gars leur a dit « moi j’ai un contrat, mon boss m’a envoyé ici et il m’a donné 250 000\$ pour que je m’achète une maison » aucune négociation. La problématique d’avoir un logement, c’était la surenchère.

Pour la majorité des résidents de Fermont, les récentes augmentations des prix des logements à Fermont ne sont pas une bonne chose pour la communauté. 82,8 % des résidents et 78,1% des travailleurs migrants ont déclaré être en désaccord à l’énoncé « les récentes augmentations des prix des logements à Fermont sont une bonne chose ».

Quant à l’énoncé « les camps de travail sont un bon moyen de faire face à la pénurie de logements », les résidents et les travailleurs migrants ne s’entendent pas. Une faible majorité des résidents (54,4%) sont en désaccord avec l’énoncé alors que les travailleurs migrants (79,6%) voient les camps de travail d’un œil plutôt positif.

7.1.4. Une communauté tissée serrée pour survivre

La vie communautaire prend un sens particulier pour les résidents d'une communauté isolée du Nord. Si loin de leur famille (de leur famille élargie mais parfois même de leur propres enfants), les résidents doivent pouvoir compter les uns sur les autres en cas de besoin.

ART1 : Comme on ne voit pas notre famille beaucoup, notre famille c'est nos amis. Les gens sont tissés extrêmement serrés à Fermont. C'est incroyable comment le tissu social est tissé serré, serré, serré. On n'est jamais mal pris à Fermont, un enfant n'est jamais mal pris. Tout le monde va aider tout le monde.

Alors, il est intéressant de savoir comment la communauté de Fermont est perçue par les résidents et les travailleurs. Le tableau 17 présente les réponses à la question « comment percevez-vous la communauté de Fermont ? ». Selon les résultats de l'enquête, 87,9% des résidents sont en accord avec le fait que Fermont soit un bon endroit pour élever des enfants et 80,8 % d'entre eux sont d'accord que la communauté de Fermont est tissée serrée. Finalement, la majorité (84,5%) des résidents considère que Fermont est une communauté ouverte et accueillante.

Tableau 17 – La perception des répondants de la communauté de Fermont, en %

	Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Fermont est un bon endroit pour élever des enfants						
FIFO	18,8%	37,5%	18,8%	18,8%	6,3%	100,0%
Résident	74,8%	13,1%	4,3%	3,9%	3,9%	100,0%
La communauté de Fermont est tissée serrée						
FIFO	22,6%	38,7%	17,7%	12,9%	8,1%	100,0%
Résident	39,0%	41,8%	10,6%	5,3%	3,2%	100,0%
La communauté de Fermont est ouverte et accueillante						
FIFO	16,1%	25,8%	25,8%	25,8%	6,5%	100,0%
Résident	45,7%	38,8%	8,3%	4,3%	2,9%	100,0%

En contraste, les travailleurs migrants ont une représentation moins positive la vie communautaire de Fermont. Ils ne sont que 56,3% à être d'accord avec le fait que Fermont soit un bon endroit pour élever des enfants et 61,3% d'entre eux sont d'accord que la communauté de Fermont est tissée serrée. Finalement, uniquement 41,9% des répondants travailleurs migrants

considèrent que Fermont est une communauté ouverte et accueillante. Cela s'explique probablement par les tensions entre les travailleurs résidents et les travailleurs migrants.

Par ailleurs, la population n'étant pas suffisante pour offrir une grande gamme de services, la communauté compte sur l'implication citoyenne pour offrir des activités diversifiées. Depuis sa création, Fermont a une grande culture d'implication sociale

ID95 : Fermont a toujours été une ville dynamique, elle a été bâtie avec l'aide des gens, des organismes. L'entraide a toujours été à la base de cette communauté.

ART2 : Sauf qu'à l'époque, quand on voulait écouter du jazz, on faisait une émission de jazz. Et ceux qui avaient le goût de jouer au hockey, ils s'organisaient un club de hockey. Ils ont fait des affaires et ils ont joué au hockey. L'association des artisans, on s'est donné des moyens de faire de la poterie, de la sérigraphie, des métiers à tisser.

Le tableau 18 illustre l'implication des résidents et des travailleurs migrants dans la communauté de Fermont. La lecture de ce tableau démontre que l'implication et la participation à la vie communautaire de Fermont sont importantes pour les résidents. Sans la participation des bénévoles, la majorité des activités n'auraient pas lieu dans la communauté. Sans surprise, les travailleurs migrants ne sont pas aussi impliqués dans la communauté.

Tableau 18 – Participation sociale des répondants aux événements de la communauté de Fermont en % relatif

	FIFO					Résident				
	Participé activement	Assisté	Bénévole	Pas le temps	Pas intéressé	Participé activement	Assisté	Bénévole	Pas le temps	Pas intéressé
Évènement sportif	7,3%	15,9 %	0,0 %	29,0 %	30,4 %	26,6 %	29,2 %	8,8 %	16,2 %	15,9 %
Évènement culturel	2,9 %	23,2 %	0,0 %	31,9 %	26,1 %	19,8 %	45,8 %	4,6 %	11,4 %	11,4 %
Festival	0,0 %	20,3 %	0,0 %	30,4 %	30,4 %	23,7 %	39,0 %	9,7 %	12,3 %	11,0 %
Activité organisée par un organisme	1,5 %	15,9 %	2,9 %	27,5 %	37,7 %	21,4 %	31,5 %	11,4 %	16,6 %	15,6 %
Rencontre de C.A.	1,5 %	4,4 %	1,5 %	17,4 %	55,1 %	11,0 %	10,7 %	4,2 %	22,4 %	39,9 %

Nombre de répondants au sondage : 308 résidents et 69 FIFO

Cela s'explique facilement par le fait qu'ils ont très peu de temps libre lors de leur quart de travail à Fermont (pas le temps), mais aussi par le fait qu'ils n'ont aucun lien d'attachement à la communauté (pas intéressé).

Le tableau 19 démontre l'importance de l'implication des femmes dans la communauté de Fermont. Les répondantes sont beaucoup plus enclines à participer à la communauté que les hommes, ce qui n'est pas nouveau dans une communauté telle que Fermont. Les hommes travaillent de longues heures et les Fermontoises sont nombreuses à rester à la maison pour s'occuper de leur famille. Selon les données du recensement, 28,6% des Fermontoises âgées de 15 ans et plus sont inactives sur le marché du travail (Statistique Canada, 2018).

Tableau 19 – La participation sociale des résidents de Fermont aux événements de la communauté de Fermont en % relatif hommes/femmes

RÉSIDENTS										
Type d'implication	Participé activement		Assisté		Bénévole		Pas le temps		Pas intéressé	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Évènement sportif	23,9%	29,5%	27,0%	31,5%	8,8%	8,7%	20,1%	12,1%	17,61%	14,1%
Évènement culturel	18,2%	21,5%	40,3%	51,7%	3,1%	6,0%	15,1%	7,4%	16,35%	6,0%
Festival	22,0%	25,5%	37,7%	40,3%	10,1%	9,4%	14,5%	10,1%	14,47%	7,4%
Activité organisée par un organisme	16,4%	26,9%	33,3%	29,5%	8,2%	14,8%	15,1%	18,1%	22,01%	8,7%
Rencontre de type C.A.	8,2%	14,1%	8,3%	11,4%	2,5%	6,0%	26,4%	18,1%	40,25%	39,6%

Nombre de répondants hommes : 159, femmes : 149

Finalement, ce répondant exprime bien la diminution de services liés à la perte d'implication sociale dans la communauté. Pour chaque famille remplacée par un travailleur migrant, la communauté perd l'expertise bien personnelle, mais diversifiée qu'une personne pourrait apporter à la communauté.

ID256 : Plus de professeurs de musique, un seul cours de danse, le professeur de karaté parti à la retraite et sa femme FIFO....plus de cours de karaté... le soccer au Labrador... pourtant, dans tous ces travailleurs FIFO (ou leur conjoint(te)) que les compagnies embauchent, il y a sûrement des professeurs de musique, de soccer, de karaté, de ballet, de gymnastique, etc. ... mais ce sont d'autres régions qui en profitent.

7.1.5. Fermont, une communauté sécuritaire

Dans leur rapport de recherche, Rofle et al. (2003) déclarent que les résidents de Nebo Shire estiment avoir un risque de criminalité nettement plus important qu'avant le développement de la mine en raison du grand nombre de travailleurs temporaires inconnus

séjournant dans des camps de travail autour de la ville (Rolfe, Lockie & Franettovich, 2003). Même son de cloche chez Petkova (2009) qui mentionne que les résidents et informateurs clés de toutes les villes étudiées estimaient que les travailleurs migrants étaient responsables d'une part disproportionnée de comportements criminels et antisociaux allant du bruit général à la consommation et au trafic de drogue, à l'alcoolisme, à la conduite dangereuse, aux agressions sexuelles, aux dommages matériels et aux vols (Petkova & Lockie, 2009). À Fermont, ce sentiment semble plus mitigé. Au moment de l'enquête, les relations entre les Fermontois et les travailleurs migrants se sont grandement améliorées.

Cependant, plusieurs répondants ont décrit la situation au cours de la période de construction. La mine du Mont-Wright est en opération depuis la fin des années 70, cependant les travaux liés à l'augmentation de la production chez ArcelorMittal et du démarrage de la mine du lac Bloom ont été si importants qu'ils ont bouleversé l'équilibre de la communauté. Ces travaux ont atteint un point culminant en 2012, où le nombre de travailleurs dépassait le nombre de résidents. Au cours d'une phase de construction, les minières embauchent nombreux travailleurs temporaires venus exclusivement pour un mandat déterminé. Ces travailleurs sont décrits dans la littérature comme des personnes de passage, sans attache à la communauté (Lucas & Tepperman, 1971). Voici quelques citations de répondants résidents de Fermont à propos du comportement de ces travailleurs :

ART2: Autour de 2012, la fameuse période de construction, la période des « buggy-whips » [véhicule arborant une haute antenne de sécurité avec ou sans fanion, nécessaire pour circuler dans un chantier minier]. Les contracteurs étaient tous en ville et ça ressemblait tout à des Elvis Graton en Floride. Aucune inhibition, leur femme, leurs voisins ne sont pas là, ils sont sur le party eux autres. Là ça se ramasse aux danseuses, au grand bar et ça se bataillent entre eux autres parce qu'ils se chicanent pour une danseuse. Ho oui, de très respectable père de famille. Non je ne généraliserai pas. Disons que 75% étaient comme ça. C'était épouvantable à voir.

ÉR1: Pis eux autres étaient au travail comme s'ils étaient dans le bois. Les travailleurs de constructions qui débarquent sur le stationnement d'à côté dans le bois et il a envie d'aller aux toilettes, pisser sur le bord du tire [pneu], il n'a pas de trouble, même s'il est dans le stationnement. Eux autres, quand le stationnement était plein, ça leur tentait pas de se stationner à l'autre bout, eux autres ils se stationnaient dans le service à l'auto à l'épicerie. Mets ça sur le « park » et va chercher son paquet de cigarettes en dedans et revenir, ça ne les dérangeait pas pantoute. On en a vu de toutes les couleurs.

R1 : Je sais qu'il y a eu du chialage dans le temps de la cafétéria de Cliff était dans le mur. Il y avait des filles qui disaient qui se faisaient regarder quand elles passaient. Il y a eu

tellement de pression sociale, une pression sur la compagnie, qu'elle a construit sa propre cafétéria.

Depuis, la fin des travaux a projeté la communauté dans une nouvelle phase de développement de nouveau plus orienté vers l'opérationnalisation des mines. Les travailleurs temporaires ont laissé la place aux employés permanents de l'entreprise. Tout en conservant le principe de *fly-in fly-out*, la main d'œuvre s'est stabilisée et le *fly-in fly-out* s'est institutionnalisée à même la convention collective. Les travailleurs des minières sont maintenant logés dans des hôtels à l'entrée de la ville, non plus directement dans le mur-écran ou dans le quartier résidentiel. Cependant, comme mentionnés dans la section précédente, une minorité de travailleurs sont encore logés à l'extérieur des camps de travail, mais leur nombre est beaucoup moins important qu'à une certaine époque. De ce fait, les contacts entre les travailleurs et les résidents sont moins grands. Certains PNR utilisent les équipements sportifs, vont souper aux Mooses⁹ le vendredi soir ou encore, vont acheter quelques provisions à l'épicerie.

RT4 : Même au déjeuner communautaire le dimanche, les fly-in fly-out vont déjeuner là et jamais tu entends un mot plus haut que l'autre.

Le tableau 20 décrit la perception des répondants quant à l'augmentation de la criminalité faisant suite à l'arrivée des travailleurs migrants. 48,0% des résidents sont en accord avec l'énoncé « l'arrivée massive de travailleurs dans la région entraîne une augmentation de la criminalité et des problèmes sociaux » alors que les travailleurs migrants ne sont que 24,1% à être en accord avec les résidents.

La présence de drogue et de la prostitution est un élément souvent décrié comme un impact social conséquemment au *fly-in fly-out* (Conseil du statut de la femme, 2012). Les résultats démontrent que la drogue est définitivement présente à Fermont, mais le lien avec le *fly-in fly-out* n'est pas aussi évident que la littérature le laisse sous-entendre. L'enquête ne permet pas de déduire que la drogue et la prostitution sont plus importantes depuis l'introduction du *fly-in fly-out* (à l'extérieur de la période de construction, il va sans dire). Selon les répondants, cela serait probablement dû à la politique tolérance zéro d'ArcelorMittal en ce qui concerne la consommation de drogue.

⁹ Voir note page 56

Tableau 20 – Perception de la criminalité et des problèmes sociaux relatifs à l'arrivée des travailleurs fly-in fly-out à Fermont

	Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
L'arrivée massive de travailleurs dans la région entraîne une augmentation de la criminalité et des problèmes sociaux						
FIFO	7,4%	16,7%	27,8%	38,9%	9,3%	100,0%
Résident	16,8%	31,2%	26,7%	14,9%	10,4%	100,0%
On trouve facilement de la drogue à Fermont						
FIFO	40,3%	25,8%	1,6%	6,5%	25,8%	100,0%
Résident	31,9%	30,7%	12,2%	5,9%	19,3%	100,0%
Le FIFO entraîne une augmentation de la consommation de drogue et d'alcool chez les travailleurs						
FIFO	1,9%	3,8%	17,0%	62,3%	15,1%	100,0%
Résident	21,3%	17,0%	20,2%	19,0%	22,5%	100,0%
La prostitution est très présente à Fermont						
FIFO	31,7%	5,6%	20,7%	54,7%	17,0%	100,0%
Résident	27,4%	17,6%	20,1%	22,1%	26,2%	100,0%
La présence des travailleurs entraîne une augmentation de la prostitution						
FIFO	1,9%	5,6%	20,7%	54,7%	17,0%	100,0%
Résident	13,9%	17,6%	20,1%	22,1%	26,2%	100,0%

PNR2: C'est assez sévère à la compagnie, c'est tolérance zéro partout, on n'accepte même pas 1%. Il y en a qui 2 ou 3 jours avant de venir ont fumé un petit joint et s'ils sont testés c'est 3 mois en désintox. Ça fait mal. Si tu prends une chance et que tu te fais pognier, c'est 3 mois en désintox ou c'est dehors. Ils font bien parce que c'était une grosse problématique d'avant.

Malgré cela, la majorité des répondants (62,6% des résidents et 66,1% des travailleurs migrants) sont d'accord avec le fait qu'on trouve facilement de la drogue à Fermont. En ce qui concerne le lien avec la présence des travailleurs migrants, cela est beaucoup moins clair. Uniquement 38,3% des résidents sont en accord avec le fait que le *fly-in fly-out* entraîne une augmentation de la consommation de drogue et d'alcool chez les travailleurs alors que les travailleurs migrants ne sont que 5,7% à être en accord avec cette affirmation.

Les données d'entrevues confirment les résultats de l'enquête par questionnaire. Comme le mentionne le répondant OCR1, la question serait de savoir si la consommation de drogues est

plutôt associée au travail sur des quarts rotatifs et à l'isolement d'une ville minière, qu'au *fly-in fly-out* en tant que tel. Selon plusieurs répondants, la consommation de drogue serait très présente chez les résidents de Fermont.

OCR1: Donc, la consommation serait due au fly-in fly-out ou au long quart de travail et au travail de nuit ? Pour moi c'est différent. Et est-ce que c'est possible de différencier ce qui est dû à quoi ? (...) Alors, oui à Fermont, il y a de la consommation. Est-ce que c'est dû au fly-in fly-out ? Les grands consommateurs à Fermont, c'est les résidents, c'est les 4-4. Les gars qui habitent ici, pas de blonde, qui sont loin de leur famille, isolés, les gars qui switch [qui font la rotation jour/soir] le 4-4 jours/nuits qui font de l'overtime [temps supplémentaire] pu finir ?

Je sais qu'il y a des fly-in fly-out qui amènent des choses. Avant ils ne se faisaient pas fouiller [à l'aéroport]. Je le sais qu'il y avait des FIFO qui amenaient de la drogue. Il y en a beaucoup à Fermont. Parce qu'il y a beaucoup de pression, c'est un travail qui est difficile. Les gens ont de l'argent à pu savoir quoi faire avec. Il y a beaucoup de drogue c'est sûr.

En ce qui concerne la prostitution, on ne peut pas dire que les données de l'enquête par questionnaire soient très explicites. La majorité des répondants, tant résidents que travailleurs migrants sont en désaccord avec le fait que la prostitution soit très présente à Fermont. Sans toutefois nier sa présence, aucun des répondants n'a soulevé que la prostitution était un enjeu majeur dans la communauté. La répondante OCR1 décrit l'état de la situation :

OCR1 : La prostitution qui y a à Fermont c'est pas compliqué, c'est des danseuses qui sont au bar. En fait c'est le seul bar de Fermont. (...) Là il y a un réseau de prostitution. Les danseuses, c'est des prostituées dans le fond. C'est danseuses-là sont des fly-in fly-out. Elles sont 7-7. Elles arrivent le mercredi et repartent le mardi. Donc, le fly-in fly-out amène de la prostitution à Fermont !

7.1.6. Les accidents de la route et la fatigue liée au travail sur des quarts rotatifs

Petkova (2009) mentionne que le travail sur des quarts (14/14 ou 4/4) et le style de vie itinérant sont à l'origine de problèmes de santé physique, mentale et sociale et augmentent les risques d'accidents de la route. En effet, les longs quarts rotatifs de 12 h jour/nuit sur une longue période consécutive sans jour de repos peuvent être très difficiles pour les travailleurs (Carter & Kaczmarek, 2009). Comme le mentionne ce répondant, après quelques jours, la fatigue cumulée a des répercussions sur l'humeur des travailleurs.

ID437 : Les fly in out travaillent de longues périodes. Après 8-9-10 jours de travail, on s'aperçoit vite chez l'employé la fatigue, l'irritabilité s'installe. Ils ne pensent qu'à partir.

OCR1 : Ils travaillent tous sur des horaires atypiques. Sauf qu'un horaire 4-4, ce n'est pas comme un horaire 14-14. L'horaire 4-4 est beaucoup moins dommageable pour la santé. Travailler 4 jours de nuits en ligne, ça va. 14 jours de suite de nuit c'est pas pareil. Ton humeur ne sera pas pareille et ça n'a pas le même effet sur la famille.

Le tableau 21 présente la perception des travailleurs migrants et des résidents quant aux effets du travail sur de longs quarts. Les travailleurs migrants ne semblent pas être d'accord avec le fait que le *fly-in fly-out* et le travail sur de longs quarts de travail entraînent une fatigue qui peut être dangereuse. 27,3 % des travailleurs migrants sont en accord avec l'énoncé, contrairement aux résidents (68,0 %).

Tableau 21 – Perception des travailleurs migrants et des résidents quant aux effets du travail sur de longs quarts

	Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Le FIFO et le travail sur de longs quarts de travail entraînent une fatigue qui peut être dangereuse						
FIFO	9,1%	18,2%	29,1%	41,8%	1,8%	100,0%
Résident	41,8%	26,2%	16,4%	11,3%	4,3%	100,0%
La fatigue due aux longs quarts de travail entraîne un risque plus élevé d'accident de la route						
FIFO	14,8%	22,2%	31,5%	27,8%	3,7%	100,0%
Résident	42,0%	25,5%	16,1%	11,8%	4,7%	100,0%

Quant à l'enjeu de l'augmentation du risque d'accident de la route, une nuance importante doit être prise en compte dans les données. Contrairement à la région du Bassin de Bowen, presque la majorité des travailleurs des minières voyagent en avion. Le voyage quotidien entre la mine et le camp de travail est également assuré par la minière. Les résidents ont aussi accès au transport s'ils le désirent. Cependant, la majorité des résidents préfèrent utiliser leur voiture personnelle pour la courte distance qui sépare la ville du chantier (environ 20 minutes de route).

Malgré cela, 67,5% des résidents sont en accord que la fatigue due aux longs quarts de travail entraîne un risque plus élevé d'accident de la route contrairement aux travailleurs migrants (37,0 %). En fait, comme mentionné précédemment, il n'y a pas que les deux grandes minières

qui utilisent le système de *fly-in fly-out*. Les travailleurs migrants n'ont pas tous accès aux mêmes conditions de travail. Ne bénéficiant pas des facilités de transport, les employés doivent souvent se déplacer par leurs propres moyens. Mais dans ce cas, le voyageur reste assez court. L'enjeu se situe plutôt au niveau des travailleurs qui ne bénéficient pas du transport par avion. Il est difficile de chiffrer ce phénomène par cette étude.

Cependant, les résultats des entrevues mettent en lumière le système d'échange de quart de travail informel entre les travailleurs résidents. Ce système a pour effet de condenser les périodes de travail et de congé permettant aux travailleurs résidents de descendre dans leur coin de pays de façon plus régulière. Au Mont-Wright, on appelle cet échange de quart de travail des code G / code K. Ce phénomène sera décrit plus en profondeur dans le chapitre suivant. À ce moment-ci du mémoire, il est important de mentionner que ce système informel amène les travailleurs à voyager à leurs frais, notamment par la route 389, qui est particulièrement dangereuse, surtout si on considère la fatigue cumulée de nombreux jours de travail de 12h consécutifs (parfois jusqu'à 20 ou 24 jours de suite).

7.1.7. La relation entre les travailleurs migrants et les résidents

Depuis la fin de la période de construction, les rapports entre les travailleurs migrants et les résidents se sont grandement améliorés. Il a été mentionné précédemment que les travailleurs migrants occupaient maintenant leur propre complexe hôtelier où ils sont logés, nourris et transportés. Il a été discuté également que les travailleurs utilisaient les équipements sportifs à l'occasion et participaient à certaines activités de la communauté. De nombreux PNR sont d'anciens résidents de Fermont et certains ont conservé des amitiés. De façon générale, en dehors du contexte du travail, il y a peu d'occasions d'échanger ou de développer une relation avec les travailleurs migrants.

R3: C'est difficile quand on les croise. Est-ce que c'est des gens d'ici qu'on ne connaît pas ou c'est des fly-in fly-out ? C'est souvent des conversations de passage. Dans l'avion, par exemple. J'ai pris l'avion souvent pour des rendez-vous médicaux. C'est des conversations par-ci par-là. On ne les connaît pas. Et je ne peux pas dire que c'est eux qui vont apporter le mal à Fermont.

Les tableaux 22 et 23 présentent la perception de chacun des groupes envers l'autre groupe. La lecture de ces deux tableaux suggère que les travailleurs migrants ont légèrement une

meilleure opinion des résidents de Fermont que les résidents ont des travailleurs migrants. 60,6% des répondants travailleurs migrants sont en accord avec le fait que les résidents soient amicaux alors que 63,7% des résidents sont en accord avec l'énoncé. Cependant, la proportion baisse à 37,2% lorsqu'on demande aux répondants résidents si la plupart des travailleurs migrants seraient prêts à les aider s'ils en avaient besoin et à 44,1% s'ils sont dignes de confiance. Les travailleurs migrants répondent respectivement 64,1 % et 54,0% à ces questions. Par ailleurs, ils ne sont que 46,7% à répondre en accord à l'énoncé « La plupart des travailleurs migrants sont respectueux », comparativement à la perception des travailleurs migrants (68,8%).

Tableau 22 – Comment percevez-vous les travailleurs migrants? - Réponses des résidents

Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Comment percevez-vous les travailleurs migrants ? – réponses des résidents					
Les travailleurs migrants sont amicaux					
14,4%	49,3%	21,9%	9,4%	5,0%	100,0%
Les travailleurs migrants sont dignes de confiance					
5,9%	38,2%	31,3%	13,6%	11,0%	100,0%
La plupart des travailleurs migrants sont prêts à vous aider si vous en avez besoin					
8,9%	28,3%	30,1%	20,4%	12,3%	100,0%
La plupart des travailleurs migrants sont respectueux					
9,1%	37,6%	29,2%	15,7%	8,4%	100,0%

Tableau 23 – Comment percevez-vous les résidents de Fermont? - Réponse des travailleurs migrants

Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Comment percevez-vous les résidents de Fermont? – réponses des travailleurs migrants					
Les résidents de Fermont sont amicaux					
18,2%	42,4%	22,7%	12,1%	4,5%	100,0%
Les résidents de Fermont sont dignes de confiance					
17,5%	36,5%	17,5%	17,5%	11,1%	100,0%
La plupart des résidents de Fermont sont prêts à vous aider si vous en avez besoin					
21,9%	42,2%	15,6%	12,5%	7,8%	100,0%
La plupart des résidents de Fermont sont respectueux					
18,8%	50,0%	15,6%	10,9%	4,7%	100,0%

Bien que les relations se soient adoucies entre les travailleurs migrants et les résidents de Fermont, les relations de travail sont encore difficiles au niveau des employés syndiqués et ces tensions se reflètent sur la communauté dans son ensemble. Le tableau 24 présente les réponses des travailleurs migrants et des résidents quant aux énoncés concernant leur perception des relations entre les deux groupes. Les deux groupes s'entendent pour dire que les relations ne sont pas toujours faciles. 40,7% des travailleurs migrants et 36,9% des résidents ont répondu être en accord avec l'énoncé « Les relations sont faciles » et s'entendent pour dire qu'il y a de l'incompréhension entre les deux groupes respectivement à 66,0% et 78,8%.

Tableau 24 – Comment percevez-vous les relations entre les travailleurs migrants et les résidents de Fermont?

Groupes	Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait désaccord	Ne sait pas	Total
Les relations sont faciles						
FIFO	13,0%	27,8%	33,3%	22,2%	3,7%	100,0%
Résident	8,6%	28,2%	40,8%	17,3%	5,1%	100,0%
Il y a de l'incompréhension entre les deux groupes						
FIFO	35,9%	30,2%	18,9%	9,4%	5,7%	100,0%
Résident	49,4%	29,4%	10,2%	6,3%	4,7%	100,0%
Certains résidents vivent de la discrimination						
FIFO	7,6%	15,1%	30,2%	37,7%	9,4%	100,0%
Résident	30,0%	27,6%	23,2%	10,0%	9,2%	100,0%
Certains travailleurs migrants vivent de la discrimination						
FIFO	38,9%	25,9%	18,5%	11,1%	5,6%	100,0%
Résident	18,6%	28,2%	29,4%	12,1%	11,7%	100,0%
On assiste à de la violence verbale						
FIFO	13,2%	35,9%	22,6%	20,8%	7,6%	100,0%
Résident	12,0%	29,3%	27,7%	14,5%	16,5%	100,0%
On assiste à de la violence physique						
FIFO	3,9%	3,9%	33,3%	39,2%	19,6%	100,0%
Résident	2,9%	8,0%	33,5%	25,9%	29,7%	100,0%

Finalement, bien que la violence verbale soit encore présente entre les deux groupes, il semble que la violence physique soit rare.

ART2 : À Fermont, est-ce qu'il y a eu beaucoup de chicane entre les fly-in fly-out et les résidents ? Aujourd'hui, c'est comme deux solitudes. Ça a déjà été beaucoup plus physique. Les premiers temps, ça se donnait des claques sur la gueule dans les autobus. J'ai été témoin de ça. En venir aux poings dans l'autobus.

Les relations de travail entre les travailleurs résidents et les PNR sont complexes et les tensions ont des répercussions sur l'ensemble de la communauté. Le chapitre suivant s'attardera en plus en détail sur les relations de travail au Mont-Wright.

7.2. La capacité de la communauté à capter les retombées économiques du développement minier

L'introduction du *fly-in fly-out* par les minières et les changements démographiques qui ont suivi ont entraîné a des impacts sur les autres acteurs économiques de la communauté. Bien que la recherche porte sur les impacts sociaux, certains enjeux économiques touchent particulièrement la communauté de Fermont. Nous avons choisi de nous attarder brièvement aux deux aspects les plus importants à Fermont, soit le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et l'achat local.

7.2.1. Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre

Fermont, comme une grande majorité de petites villes isolées du Québec, subit une diminution constante de sa population, et ce, malgré l'actuelle période de prospérité économique suivant l'évolution de la demande mondiale pour le minerai de fer. Le tableau 25 présente la perception qu'ont les répondants quant aux opportunités d'affaires associées à la période de prospérité économique actuelle. La majorité des résidents (64,1%) considère que l'exploitation minière dans la région crée un environnement propice pour le développement des affaires. Malgré ce contexte favorable, plusieurs commerces réduisent leurs services ou ferment leurs portes par manque de personnel. En fait, les commerçants et autres organismes de Fermont sont pris dans un étai qui limite grandement leur capacité à capter les retombées de la croissance.

Tableau 25 – Les opportunités économiques

Groupes	Tout à fait d'accord	En accord	En désaccord	Tout à fait désaccord	Ne sait pas	Total
Les mines aideront Fermont à se développer et avoir de meilleurs services						
FIFO	16,3%	25,5%	29,1%	21,8%	7,3%	100,0%
Résident	26,8%	22,5%	31,1%	16,3%	3,3%	100,0%
L'exploitation minière dans la région crée un environnement propice pour le développement des affaires						
FIFO	14,6%	45,6%	27,3%	9,1%	3,6%	100,0%
Résident	25,7%	38,4%	22,3%	8,7%	4,9%	100,0%

Le répondant ART2 décrit bien la situation des commerçants et PME à Fermont.

ART2: Aujourd'hui, vu qu'il y a beaucoup d'argent à Fermont, mais les restaurants ferment. Parce qu'il y a un manque de personnel. Le restaurant de l'aréna, son affaire marche au bout, mais elle ne peut pas ouvrir les heures qu'elles voudraient parce qu'elle n'a pas de monde.

D'abord, les minières en période d'expansion ont toujours exercé un pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre locale. Les conditions de travail, les salaires et les avantages sociaux ne sont pas comparables à ce que peut offrir un petit entrepreneur local. En période d'expansion, les minières vont jusqu'à solliciter les travailleurs directement.

ART1: Par la suite, Québec Cartier m'a sollicité pour savoir si j'avais de l'intérêt pour travailler pour la minière. Je n'avais pas appliqué, pas du tout. On a cogné à ma porte pour savoir si j'avais de l'intérêt. Et puis, après avoir passé les entrevues, les tests et tout, j'ai été embauché.

Tel que mentionné précédemment, l'introduction du *fly-in fly-out* a un impact direct sur la disponibilité d'une main-d'œuvre locale. Les conjointes et les enfants des travailleurs constituaient un bassin de main-d'œuvre pour les commerces locaux et les organismes. L'embauche de nouveaux travailleurs n'implique plus nécessairement l'arrivée d'une nouvelle famille dans la communauté selon que l'embauche se fasse sous le mode *fly-in fly-out* ou résident. Même en mode « résident » le travailleur peut décider de venir seul et ne pas déplacer sa famille.

L'introduction du *fly-in fly-out* a comme effet de réduire drastiquement le bassin de main-d'œuvre disponible dans la communauté en ne favorisant plus l'installation « permanente » des travailleurs avec leur famille.

ART2: Le fly-in fly-out fait que tu n'as pas de main d'œuvre de service. Tu vas avoir plus de job, mais moins de service. En principe tu aurais plus de monde dans les restaurants. Et les restaurants devraient faire plus d'argent. Mais comme ils n'ont pas de serveuses, cuisinières, pas de comptable. Moins de femmes qui travaillent dans les garderies qui permettraient aux autres femmes de se trouver un emploi.

RC1: C'est le problème avec le fly-in fly-out, les gens ne s'installent pas ici, ou bien ils viennent ici pour travailler dans les mines. S'ils viennent travailler chez-moi c'est pour quelque temps en attendant que les mines les appellent. Donc, on manque de personnel souvent.

La réduction de la main d'œuvre féminine dans la communauté se fait sentir particulièrement au niveau des services à la communauté, notamment de l'offre de place en garderie. Le problème est de plus en plus criant et a un effet boule de neige auprès des autres femmes, qui n'ayant pas de service de garderie, ont de la difficulté à conserver un emploi.

OCR2: On essaye d'offrir un REER collectif, des primes nordiques, des billets d'avion, des trucs comme ça. Mais c'est le problème de logement et de garderie qui nous touche vraiment beaucoup.

RT4: On a eu de la misère avec la garderie (...). C'est un problème ici à Fermont, c'est le fly-in fly-out qui a amené ce problème. Je me suis rendu compte que des gens qui avaient une garderie sont partis quand ils sont devenus fly-in fly-out. Ils ont fermé leur garderie.

Dans une petite communauté, le départ d'une famille lorsque le conjoint a obtenu un poste *fly-in fly-out* a des impacts importants dans la communauté tant en perte de main d'œuvre que perte d'expertise.

RC1: En ce moment j'ai des départs, mes deux adjointes s'en vont. Une prend sa retraite et l'autre, son mari a décidé de faire du fly-in fly out. Ces employées étaient ici depuis 15 ans. Allez donc trouver quelqu'un pour remplacer des gens d'expérience comme ça.

Par ailleurs, le manque de logement est un enjeu majeur pour le recrutement de main-d'œuvre. Les employeurs sont limités à embaucher localement une personne ayant déjà accès à un logement, habituellement par l'entremise de son conjoint ou de sa conjointe. Recruter à l'extérieur de la communauté n'est pas chose facile à moins d'offrir un hébergement à la personne. Ainsi, la disponibilité de l'employé est souvent conditionnelle à la situation d'emploi du conjoint.

OCR2: On ne peut pas héberger les gens, et leur offrir des salaires de la mine. Alors quand le gars a reçu son fly-in fly-out, je perds mes employés.

Pour combler ce manque de logement, les plus gros employeurs disposent d'un parc de logements pour leurs employés (commission scolaire, centre de santé, Sûreté du Québec, Ville de Fermont, Municipalité régionale de comté (MRC), la coopérative alimentaire, etc.). Pour les autres, il y a toujours le marché libre malgré la rareté et la surenchère discutées précédemment.

ID184: La majeure partie des PME de la région vivent une situation catastrophique. Le manque de logement met un frein au développement de ces derniers. Il est presque impossible de trouver du nouveau personnel à cause de ce manque. Les propriétaires qui ont des propriétés profitent des booms économiques pour demander des prix exorbitants.

La difficulté de recrutement amène les employeurs à considérer également la possibilité d'offrir un modèle de type *fly-in fly-out*. On voit alors s'étendre le phénomène aux autres employeurs, ex : le cuisinier à la brasserie.

En plus du manque de main d'œuvre, la rareté des places en garderies limite celles qui souhaiteraient participer au marché du travail. D'abord le Centre de la petite enfance peine à embaucher et retenir des employées au même titre que les autres employeurs. Les garderies en milieu familial dépendent quant à elles de l'opportunité du conjoint à obtenir un poste *fly-in fly-out*. De nombreuses éducatrices en milieu de garde ont quitté Fermont et leur départ à laisser plusieurs familles sans services.

ID105: Ce que j'ai remarqué avec les employés qui sont résidents et qui s'en vont fifo, c'est que plusieurs partent avec leur famille évidemment et que quelques femmes de ceux-ci sont éducatrices en milieu familial. Malheureusement, maintenant, nous vivons une pénurie de places en garderie, ce qui peut créer un sentiment de stress dans certaines familles et amener certaines familles à vouloir quitter la région pour cette raison.

Finalement, au-delà du déficit de places, les services en garderies ne répondent pas toujours aux réalités des parents à l'emploi des minières. Plusieurs parents demandent d'avoir accès à un service de garderie 24/7 pour accommoder les parents travaillant sur les quarts de 12h en rotation.

7.2.2. L'achat local

La littérature sur le *fly-in fly-out* mentionne qu'un des effets est que les travailleurs migrants ne contribuent pas à la communauté, notamment en ne dépensant pas localement l'argent gagné sur le territoire (Storey, 2001).

Les tableaux 26 et 27 exposent les résultats de l'enquête à la question « Combien d'argent dépensez-vous en moyenne à Fermont durant un quart de travail ? » Ces tableaux démontrent clairement qu'il existe deux types de travailleurs migrants à Fermont. La grande majorité des travailleurs sont logés, nourris et transportés par leur employeur et n'assument que leurs dépenses personnelles. 93,3% des répondants déclarent dépenser 0\$ en hébergement et 6,7% (3 répondants) dépensent plus de 100\$ par quart de travail.

Quant aux dépenses d'épicerie, elles restent modestes pour 92,2% des répondants (moins de 100\$ par quart de travail). Cependant, 7,8% des répondants déclarent dépenser personnellement 100\$ ou plus par quart de travail. La même tendance se dessine au niveau du transport alors que 73,3% des répondants déclarent ne pas avoir de dépenses de transport à Fermont alors que 4 répondants déclarent dépenser jusqu'à 200\$.

Tableau 26 – Moyenne dépensé à Fermont par les travailleurs durant un quart de travail (habituellement 14/14) selon le type de dépense en \$

Types de dépenses	N	Minimum	Maximum	Moyenne
Hébergement	45	0\$	720\$	43,78\$
Nourriture et épicerie	51	0\$	400\$	50,98\$
Cafés et restaurants	48	0\$	140\$	30,37\$
Alcool, cigarettes	48	0\$	200\$	21,35\$
Dépenses reliées au transport	45	0\$	200\$	21,73\$
Divertissement	43	0\$	50\$	4,60\$
Autres	34	0\$	200\$	11,47\$

Tableau 27 – Argent dépensé à Fermont par les répondants travailleurs selon les types de dépenses en %

Argent dépensé à Fermont	Hébergement	Nourriture et épicerie	Café et restaurant	Alcool, cigarette	Dépenses transport	Divertissement	Autres
0-\$	93,3%	15,7%	33,3%	60,4%	55,6%	69,8%	73,5%
5 à 25\$	0,0%	27,5%	14,6%	18,8%	24,4%	25,6%	14,7%
25 à 50\$	0,0%	29,4%	31,3%	12,5%	8,9%	4,7%	5,9%
50 à 100\$	0,0%	19,6%	10,4%	2,1%	4,4%	0,0%	2,9%
100\$ et plus	6,7%	7,8%	10,4%	6,3%	6,7%	0,0%	2,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Finalement, les données du questionnaire tendent à confirmer la littérature selon laquelle les travailleurs migrants participent peu à l'économie locale. Cela est vrai pour la grande majorité des travailleurs. Cependant, ce n'est pas le cas pour tous les travailleurs de Fermont. Certains ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail que les employés des minières.

L'objectif de cette courte section n'est pas de décrire l'ensemble des impacts économiques vécus par la communauté de Fermont. Ceci n'est pas l'objet de la recherche. Cependant, il est impossible de discuter des impacts sociaux de l'introduction du *fly-in fly-out* sans discuter de ces éléments. Les enjeux de recrutement touchent particulièrement les femmes tant d'un point de vue social qu'économique.

7.3. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté la première phase des résultats de notre recherche sur les impacts du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont. Les résultats s'appuient sur la littérature documentant les impacts sociaux du *fly-in fly-out* sur les communautés, notamment le *projet d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*. Construite autour de l'enquête par questionnaire, elle avait comme objectif de répondre au premier axe de l'hypothèse de travail déduite du cadre théorique qui était que l'arrivée des travailleurs migrants entraîne des impacts sociaux importants sur la communauté de Fermont et que ceux-ci sont comparables aux impacts documentés par le projet australien. Le premier constat est qu'il y a effectivement des impacts vécus et perçus par les Fermontois(e)s suite à l'introduction du *fly-in fly-out* par les minières, et ce dans plusieurs dimensions de la communauté.

Dans un premier temps, les changements démographiques sont le premier élément analysé au regard des divers impacts sociaux vécus et perçus par les communautés australiennes. Le cas de Fermont ne fait pas exception, mais dans une moindre mesure. L'étude a démontré que, contrairement aux communautés agricoles qui font l'objet de ce projet, Fermont possède déjà une structure démographique atypique, un fort roulement de population et une présence majoritaire d'homme. Il est impératif de prendre en compte le fait que Fermont a été construite sur le modèle de ville de compagnie et que la communauté a très peu changé depuis sa création. L'introduction du *fly-in fly-out* a donc tendance à accentuer ces caractéristiques démographiques propres aux communautés minières plutôt que de les modifier.

Considérant que l'introduction du *fly-in fly-out* est relativement récent, les tendances identifiées dans notre recherche permettent de croire que le *fly-in fly-out* aura un impact de plus en plus important sur la population de Fermont, notamment en ce qui concerne les femmes et les familles. Les résultats démontrent également que la diminution du nombre de femmes et de familles (relatif et proportionnel) dans la communauté a déjà des impacts majeurs en termes d'implication sociale, de perte d'expertise et de main d'œuvre.

Dans un autre ordre d'idée, les résultats démontrent que depuis la fin des travaux de la phase de construction, les relations entre les travailleurs *fly-in fly-out* et les résidents se sont grandement adoucies. Cependant, il existe toujours des tensions importantes au sein du milieu de travail chez ArcelorMittal. Ces tensions seront décrites plus en profondeur dans le chapitre suivant.

Notons que la littérature sur le *fly-in fly-out* mentionne une augmentation de la criminalité, de la consommation de drogue et de la prostitution associé au *fly-in fly-out*. Les résultats de l'enquête n'ont pas été en mesure de valider ces impacts à Fermont. Sans toutefois nier leur existence dans la communauté, il est difficile de les rattacher directement à la présence des travailleurs migrants.

Finalement, les données de notre enquête confirment la tendance documentée dans la littérature selon laquelle les travailleurs *fly-in fly-out* s'impliquent peu ou pas du tout dans la communauté hôte. Logés, nourris et voyagés, les travailleurs dépensent très peu d'argent dans les commerces et ne participent que d'une façon négligeable à l'effort collectif de la communauté, tout en bénéficiant des services de services de santé et des installations de loisirs.

Dans le prochain chapitre, nous présenterons une analyse plus poussée des données qualitatives qui ont peu ou pas été explorées dans le cadre de l'enquête par questionnaire et qui soulignent l'importance du contexte et apportent ainsi des compléments importants à de l'évaluation d'impact social comparative. Ces nouvelles données apporteront un éclairage différent, mais complémentaire, sur les impacts du *fly-in fly-out* vécus et perçus par les communautés minières québécoises.

8. Les Fermontois et le *fly-in fly-out*, une relation ambiguë

Dans le chapitre précédent, les données ont démontré qu'il existe de nombreux impacts sociaux associés à l'introduction du *fly-in fly-out* dans la communauté de Fermont. Cependant, ces résultats semblent, à première vue, moins importants pour Fermont que pour les communautés d'Australie tel que documentées par l'étude de John Rolfe et al. Par ce chapitre nous tenterons de nuancer ce constat. En fait, la communauté de Fermont, de par sa nature de ville minière isolée, expérimente des impacts sociaux d'une façon différente que les communautés australiennes mais tout de même important pour le développement de la communauté.

Rappelons-nous que le cadre théorique est également articulé autour des concepts de changement social et d'impact social par l'entremise du cadre d'analyse et d'opérationnalisation de l'impact social selon Vanclay (2002) et de Slootweg et al. (2001). Ce cadre d'analyse permet d'avoir une compréhension plus fine de ce qu'est un changement et des impacts qui y sont associés.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des impacts du *fly-in fly-out* à Fermont, il serait utile de revenir sur la définition des concepts du modèle de Slootweg (2001). Le modèle propose une vision harmonisée et intégrée des impacts potentiels d'un projet. Selon le modèle, un changement social provoqué par un projet ou une activité est indépendant du contexte où il se déroule (Slootweg, Vanclay & van Schooten, 2001; Vanclay, 2002). La manière dont les processus de changement social sont perçus, compris ou valorisés dépend du contexte dans lequel les divers groupes sociaux agissent. Ainsi, un impact social réfère à l'impact réellement expérimenté par l'individu ou la communauté au sens corporel (physique) ou cognitif (perceptuel). Les processus de changement social qui résultent directement de l'intervention, appelés changements de premier ordre, peuvent conduire à (plusieurs) autres processus de changement social, les processus de changement de second ordre et d'ordre supérieur (Slootweg et al., 2001; Vanclay, 2002).

Selon ce cadre théorique, l'introduction du *fly-in fly-out* par ArcelorMittal n'est pas en soi un impact, mais plutôt un changement social indépendant du contexte fermontois. Ce changement

entraîne de nombreux impacts propres à la communauté de Fermont, certains comparables à la littérature et d'autres, plus spécifiques à cette communauté. En fait, l'expérience sociale du changement amène les personnes à adopter de nouveaux comportements qui conduisent à de nouveaux processus de changement social. Ce que les résultats démontrent, c'est qu'à Fermont, le fait de pourvoir des postes de type *fly-in fly-out* a modifié le comportement des résidents qui, par un processus itératif de changement social, a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la communauté. Ce changement de comportement amène les résidents à désirer un poste *fly-in fly-out* et par le fait même, quitter Fermont. Cela accélère la décroissance de la population de Fermont, la division au sein de la communauté et le sentiment de menace pour sa survie.

8.1. Même travail, deux solitudes

Fermont tire encore aujourd'hui sa raison d'être du travail minier et plus spécifiquement à ArcelorMittal et au Mont Wright (malgré la présence du lac Bloom). La relation entre *le fly-in fly-out* et la communauté de Fermont est complexe, conflictuelle et paradoxale. Si cette relation va au-delà des rapports difficiles entre les travailleurs migrants et les travailleurs résidents, le travail à la mine façonne tout de même de façon importante la vie de la communauté. En ce sens, il est important de s'attarder aux relations de travail du Mont-Wright.

Dans un premier temps, il est à noter que cette section n'est pas une analyse de la convention collective des travailleurs du Mont-Wright. Les éléments mentionnés ici sont basés sur la perception des répondants quant aux conditions de travail et les rapports entre les travailleurs. Les répondants sont unanimes sur le fait qu'au-delà des horaires de travail, il existe des différences appréciables entre les conditions salariales et de travail des deux groupes pour un travail somme tout similaire. Cela a grandement contribué à maintenir la division entre les deux groupes.

8.1.1. Quatre équipes, quatre compagnies

Le travail à la mine a été d'abord chamboulé vers le début des années 2000 avec l'introduction de l'horaire de 12h. Auparavant les horaires étaient de 8h de travail (jour, soir et nuit) selon un modèle 7-1, 7-2, 7-4 (ex. : 7 jours travaillés et 1 jour de congé). Les postes administratifs quant à eux étaient sur un horaire régulier de type 5-2. Avec l'ancien horaire, il y avait quatre

équipes, trois au travail au cours de la journée et la quatrième en congé. Déjà à cette époque, on disait « 4 équipes, 4 compagnies », car les façons de faire différaient d'une équipe à l'autre.

Depuis 2004, les horaires de 12h sont devenus la norme au Mont-Wright. L'horaire des travailleurs résidents est maintenant de type 4-4 (4 jours de travail et 4 jours de congé), de 8h à 20h de jour et de 20h à 8h la nuit et en rotation de quart jour-nuit. Les postes PNR ont été introduits progressivement depuis 2008 et officialisés dans la convention collective en 2011. Les PNR travaillent sur un horaire de type 14-14. Les contremaîtres, le personnel administratif et les cadres fonctionnent sur des horaires variés (14-14, 7-7 ou 5-2), en fonction du type d'emploi et du fait que l'employé soit résident ou *fly-in fly-out*.

Une conséquence à cette variété d'horaires est qu'il n'y a plus d'équipe de travail stable au Mont-Wright. Si on ajoute à cela le temps supplémentaire (particulièrement chez les résidents) ou des échanges de quart de travail, il est difficile de savoir qui sera présent ce jour-là, tant au niveau des opérateurs que des contremaîtres.

« ART2 : (...) tu ne fais jamais affaires avec le même monde. Tu es sur la [équipe] 3, tu as fait un overtime sur la 2, mais sur la 2, c'était la gang 3 des FIFO et du contremaître (...). Aux services ils marchent 7-7. Donc toi (...), tu es très polyvalent, ils décident qu'ils te mettent sur la voirie. La voirie, c'est l'équipe 4, ils sont 7-7 eux autres. Ce jour-là, je me retrouve avec 4 niveaux de relation de travail, d'équipe. »

Tous ces horaires ont un effet sur l'interconnaissance des membres des équipes de travail, des rapports entre collègues qui ne sont jamais les mêmes et sur le sentiment d'unité dans l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'implication dans le syndicat.

« ART2 : Tu fais une réunion syndicale, la moitié des FIFO sont en bas. Ils ne sont pas là. Déjà le shift de 12h, il fallait toujours faire deux réunions pour les 12h, et même là, les FIFO, tu as que la moitié des FIFO qui peuvent aller à une réunion »

8.1.2. La convention collective – pour contenir le *fly-in fly-out*

La convention collective du Mont-Wright est le résultat d'une négociation entre la partie patronale et les syndiqués depuis de nombreuses années. Les travailleurs résidents ont le sentiment d'avoir fait de grands sacrifices pour obtenir ces conditions (années d'ancienneté, vivre à Fermont et

ce que cela représente comme renoncements, patience durant les périodes de ralentissement des activités de l'entreprise, etc.).

« ÉR1 : (...) ma convention collective elle a plus de 40 ans, ça fait longtemps qu'on la travaille (...) Je l'ai accueilli dans ma famille, mais ce n'est pas vrai que je vais tout y donner par exemple. (...) Même si l'autre chiale, je veux ci et je veux ça, aye ! Attends ton tour. C'est ça que je te donne. Ça j'accepte ça, tu vas avoir des conditions et tu vas avoir ça et ça, et le restant, tu le demanderas à la prochaine convention collective. »

L'introduction des postes PNR a fragilisé l'unité qui existait chez les travailleurs syndiqués. Le *fly-in fly-out* est perçu comme très menaçant pour l'avenir des Fermontois. Aujourd'hui, les PNR représentent environ un tiers de la main-d'œuvre syndiquée au Mont-Wright, soit environ 375 PNR sur 1 060 travailleurs. Certains départements sont composés à 70% *fly-in fly-out*, d'autre seulement 30% et certains à 100% résidents.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle convention collective est perçue comme inéquitable d'un côté comme de l'autre. La question du transport et du logement est une source de conflit. Il est difficile de monnayer le bénéfice que retire un travailleur PNR lorsqu'il est logé et nourri par l'entreprise. Les résidents quant à eux ont accès à une propriété abordable et bénéficient d'avantages non monnayable, notamment celui de la deuxième assignation. La deuxième assignation permet à un travailleur de combiner différents types de travail (ex. un conducteur d'engin minier combiné avec un travail à la voirie). De manière générale, les travailleurs PNR ne peuvent obtenir de double assignation sauf s'ils acceptent de prendre un poste résident.

PNR3 : C'est sûr qu'il y a des avantages qu'on n'a pas [comme PNR]. Comme la distribution de la machinerie ou une deuxième assignation. Ça fait 6 ans que je suis ici et ça fait 6 ans que j'attends ça. (...) Si je voulais conduire des tracteurs ou d'autre machinerie, je ne pourrais pas, parce que je suis fly-in [FIFO]. Ça veut dire que le nouveau qui arrive qui n'a même pas fini sa formation sur les camions, pourrait lui faire autre chose dans son même shift. Ça c'est des choses syndicales. »

Le syndicat exerce une pression auprès de la minière pour ralentir le passage des travailleurs résidents vers des postes PNR. Les postes résidents sont priorisés, les nouveaux postes PNR, limités. La convention collective va jusqu'à pénaliser les travailleurs en leur faisant perdre leur ancienneté s'il passe d'un poste résident à PNR.

« ID513 : Pour ma part, j'ai resté 6 ans à Fermont, mais je voyageais à tous les 28 jours pareil pour aller voir ma famille parce que j'étais déjà bien installé dans mon coin de pays en Gaspésie. Depuis maintenant 5 ans je suis PNR j'ai perdu toute mon ancienneté à la mine

pour un simple changement d'horaire (14/14) je crois que j'ai cher payé pour pouvoir garder ma maison et ma famille en bas !!! »

Encore aujourd'hui, les tensions sont présentes au sein du syndicat entre les travailleurs résidents et les PNR.

« OCR1 : Il y a des fly-in fly-out qui vont jusqu'à dire par exemple, le syndicat des métallos ne les protège pas comme il devrait »

« PNR4 : Mais quand ils ont commencé le fly-in fly-out, ils ont établi certaines règles qui ne font pas l'affaire de tous. Les premiers qui ont commencé PNR ont été mal accueillis. Ce n'était pas la direction parce que c'était ce qu'ils voulaient, mais c'était plus bloqué au niveau syndical »

8.1.3. Choisir un poste « résident » ou un poste « PNR » ?

Malgré la pression du syndicat, la minière peine à pourvoir les postes résidents. Attirer des travailleurs et leur famille devient de plus en plus difficile pour la minière.

ÉR1 : « On a un boom. La minière a de la difficulté à recruter dans certains postes. Même s'ils font des efforts pour essayer de les attirer à Fermont, les gens refusent le poste tout simplement si ce n'est pas fly-in fly-out, ce n'est pas négociable, merci et ils raccrochent le téléphone. Ça force la minière à revoir, dans certains postes stratégiques, des postes qui étaient permanents à Fermont qui se transforment en fly-in fly-out pour être capables d'avoir des gens. »

Les résidents ont aussi le sentiment d'être lésés par cette convention collective, notamment pour l'obtention des postes PNR. Une douzaine de répondants ont mentionné attendre d'obtenir un poste PNR. La vie dans une ville comme Fermont est parfois difficile, tant pour les travailleurs que leur famille.

PNR4 : « Je te dirais que tout le monde est contre le fly-in fly-out. Ils ont affiché 10 postes de camion PNR de nuit et sais-tu combien d'employés ont appliqué sur ces postes ? 330. Ils se cachent la tête dans le sable. Au niveau familial il y en a beaucoup qui ont des problèmes à cause de ça (...). Ce n'est pas une vie faite pour tout le monde. Amener une femme ici plus ou moins en exil. Il y a eu beaucoup de femmes qui se sont senties poignées ici. »

ID478 : « Je compte plus le nombre de fois qu'un collègue résidant est venu se confier à moi disant qu'il avait décidé d'aller sur le FIFO. Pour avoir trempé dans la communauté depuis longtemps j'ai réalisé qu'ici c'est comme un iceberg : 10%-20% de résidents en paix et heureux d'être là, les vrais en gros... suivi de 80% de nouveaux qui tentent le coup, mais bien vite réalisent que c'est pas pour eux, mais rendu là il est déjà trop tard : les dettes

s'accumulent, la famille est déménagée avec eux, beaucoup de tensions dans le couple parce que les conjointes ont le mal du pays, travaillent à reculons, etc. Seule issue, démissionner et tout perdre ou le fly-in fly-out. »

Pour éviter de déraciner leur famille, les travailleurs choisissent de venir s'installer seuls à Fermont en attendant d'obtenir un poste *fly-in fly-out*.

ID231 : « Je suis arrivé à Fermont dans l'espoir d'avoir un poste fly in fly out, malheureusement mes espoirs diminuent chaque jour, j'ai peur d'y laisser ma vie sociale que j'avais à mon lieu de résidence au Lac St-Jean ainsi que ma blonde, ma santé, mes amis et ma famille. Je me donne un délai de quelques mois, mais s'il n'y a aucune opportunité pour moi je vais démissionner. Et c'est la même chose pour la plupart des gens avec qui je travaille. »

8.1.4. Le faux *fly-in fly-out*

Pour pallier le manque de poste *fly-in fly-out*, les travailleurs se créent eux-mêmes un système d'horaire leur permettant de cumuler les quarts de travaux pour avoir suffisamment de jours de congé consécutifs pour quitter Fermont et rejoindre leur famille laissée « en bas ». Ces travailleurs sont des résidents que de nom, car ils ne participent pas à la vie communautaire de Fermont.

OCR1 : « Ce n'est pas tout le monde qui réussit à avoir un poste fly-in fly-out. Donc, ils se font engager 4-4. Leur famille ne veut pas déménager ici. Le gars se fait engager à Fermont. Il se fait donner un petit appartement, un petit vivoir et sa famille reste en bas. Et le gars fonctionne au code G. Un code G c'est quand tu échanges tes shifts. Alors le gars fait des codes G au bout accoté, les gars se font ça entre eux autres. Alors il devient un faux fly-in fly-out. Le gars va travailler 3-4 quarts en ligne, donc 12 jours, et parfois 16 et même 20 jours en ligne et après il prend son auto et retourne au Saguenay (...). Il est en bas 12 jours et hop, il reprend la route et revient. »

OCR: Des faux fly-in fly-out. Ça il en a énormément ici. Ils deviennent fly-in fly-out eux aussi. Ils ne contribuent pas du tout au développement de la communauté. Ils ne font rien à Fermont.

8.1.5. Préparer sa retraite par le *fly-in fly-out*

La retraite est un moment crucial pour les Fermontois. Une douzaine de répondants ont abordé la question de la retraite à Fermont ainsi que l'idée de quitter la communauté sans pour autant être malheureux à Fermont. Le *fly-in fly-out* leur offre une opportunité de se faire une nouvelle vie à l'extérieur de Fermont.

ART1 : « Ceux qui arrivent en fin de carrière, 2-3 ans avant la fin de leur vie active à la compagnie, et qui se disent qu'ils veulent aller préparer leur maison, la construire, arranger le terrain, etc., commencer tranquillement le sevrage de Fermont et l'insertion dans un autre endroit, ben je pense que c'est tout à fait légitime. »

ID263 : « Étant près de la retraite le Fly in Fly out pour moi est une belle solution de préretraite puisque je prépare ma résidence au sud pour ma retraite. »

ID502 : « (...) j'étais résident de Fermont depuis 13 ans et dû à une situation familiale, j'ai dû me diriger vers le fly-in fly-out. J'adorais cette ville (...). Mais pour certaines personnes le FLY [FIFO] est une bonne opportunité (...). »

8.1.6. Le fly-in fly-out à tout prix

Tous ces éléments décrivent bien la pression qu'exerce la possibilité d'obtenir un poste PNR sur la communauté de Fermont. Que ce soit pour des raisons familiales, la préparation à la retraite ou simplement le désir de quitter Fermont, les efforts pour conserver les postes résidents sont de moins en moins efficaces et plusieurs vont jusqu'à créer un système parallèle pour obtenir un poste *fly-in fly-out* ou songent à quitter l'entreprise définitivement.

La demande est telle, tant de la part des résidents que des nouveaux employés recrutés, qu'on peut imaginer que dans un avenir rapproché, le syndicat risque de devoir assouplir ses demandes envers la minière qui aura de plus en plus de difficultés à recruter. Devant la pénurie de main d'œuvre, ArcelorMittal sera nécessairement tentée d'ajuster ses façons de faire pour assurer la production.

L'enquête a permis de récolter des commentaires de travailleurs résidents désespérés d'obtenir un poste PNR. Embauchés comme résidents, l'espoir de pouvoir retourner chez eux les retient de quitter leur emploi à la mine. L'éloignement, la solitude et les difficultés familiales rendent la vie à Fermont difficilement supportable. Ces travailleurs sont prêts à payer le prix de leur ancienneté pour regagner leur liberté.

Du côté des travailleurs PNR, aucun répondant n'a répondu regretter leur choix de vie *fly-in fly-out*. Cependant, il y a une limite méthodologique à prendre en considération dans cette affirmation. Les travailleurs migrants ayant quitté leur emploi n'ont pas été questionnés dans le cadre

de cette enquête. Considérant qu'ils ne sont plus ni résidents ni travailleurs de Fermont, l'enquête avait très peu de chance de les rejoindre, ce qui pourrait donner un biais favorable aux travailleurs migrants.

Dans un autre ordre d'idée, le fait que le travail soit organisé selon des équipes distinctes (les résidents selon un système 4/4 et les *fly-in fly-out* en 14/14) à l'intérieur d'un même quart de travail pour la réalisation des mêmes tâches n'aide en rien les relations de travail. À ceci, il faut ajouter les conditions salariales et de travail qui sont perçues comme étant injustes tant pour l'un que pour l'autre. L'insatisfaction est particulièrement forte au niveau des emplois syndiqués de manœuvre tels que les conducteurs d'engins miniers qui sont des emplois peu spécialisés demandant peu de compétences spécifiques et facilement comparables.

Par ailleurs, les conditions des deux groupes sont jaugées selon un système de valeurs différent. Par exemple, du point de vue des PNR, le fait que les résidents ont accès à une résidence à prix modique (ex : 35 000 \$) est un avantage important, la maison moyenne autour de Montréal étant de 350 000 \$. Pour le résident de Fermont, être voyagé aux deux semaines est un avantage appréciable alors que sa famille et lui doivent conduire durant deux jours à leurs frais pour se rendre à Montréal. Les horaires 4/4 sont insuffisants pour permettre aux résidents de sortir de Fermont régulièrement. Ceci explique les échanges de quart de travail. Ce système d'échange leur permet une plus grande liberté d'action et de retourner dans leur famille fréquemment, sans quoi les travailleurs doivent attendre leurs vacances annuelles pour descendre. Finalement, chacune des situations (être résident ou travailleurs migrants) possède son lot de défis et de désavantages, aucune n'est sans de très grands compromis. La vie (ou le travail) dans ces territoires nordiques est rude et exigeante pour tous et nécessite beaucoup de sacrifices.

8.2. Les impacts du processus de changement social

Cette description des relations de travail entre les travailleurs résidents et PNR sont des éléments de contexte intéressant pour l'analyse des impacts sociaux. Considérant l'interdépendance de la communauté et du Mont-Wright, les conditions de travail se reflètent sur la vie de la communauté et le choix des travailleurs et de leur famille. Alors qu'une proportion importante des travailleurs résidents sont en attente d'obtenir un poste PNR ou y songent sérieusement, quels sont

les effets sur la communauté de ce changement de comportement des travailleurs suite à cette nouvelle opportunité ?

8.2.1. L'impact du *fly-in fly-out* en tant que changement social

En début de chapitre, nous avons mentionné que l'introduction du *fly-in fly-out* est un changement social indépendant de la communauté fermontoise. Cependant, les impacts sociaux vécus et perçus découlant de ce changement, sont quant à eux dépendant du contexte fermontois. Les auteurs en évaluation d'impact social mentionnent qu'il est difficile de cerner d'avance, l'ensemble des impacts futurs qu'aura un changement social sur un environnement, une personne, ou une communauté car un impact entraîne avec lui d'autres changements et éventuellement d'autres impacts suivant un processus itératif. Ceci milite pour des projets d'évaluation d'impact social ex post pouvant mieux documenter impacts réellement vécus par les communautés.

Le cas de Fermont est un exemple très intéressant de cette limite face à une méthodologie projective. Afin de mieux comprendre la logique itérative, refaisons l'historique des événements. D'abord, le boom minier favorise l'expansion des moyens de production des minières. À Fermont, ArcelorMittal investit massivement afin d'augmenter sa capacité de production au Mont-Wright et Cliff Natural Resource entame l'ouverture d'un nouveau chantier (lac Bloom). Ces travaux exigent un apport en main d'œuvre importante et spécialisée, les minières embauchent massivement des travailleurs migrants. Leur présence en grand nombre cause des impacts sociaux discutés précédemment, notamment, le sentiment d'invasion, des comportements non appropriés et une rareté des logements qui affectent les résidents. Cependant, ces impacts sont de courte durée suivant la fin des travaux, les choses auraient dû revenir à la normale d'une communauté minière.

Cependant, le marché de l'emploi évolue, tant internationalement que localement. Cette évolution du marché de l'emploi et la tendance à privilégier le *fly-in fly-out* est également un changement social totalement indépendant de la communauté. De ce fait, les minières font face à la difficulté de recrutement ainsi que le désir des travailleurs d'obtenir des postes *fly-in fly-out*. La politique d'ArcelorMittal, suit la tendance de favoriser les camps de travail au lieu de la construction ou de la gestion de villes de compagnie. Fermont ne fait pas exception. Les travailleurs *fly-in fly-out* ne sont plus uniquement des travailleurs temporaires. Les minières transforment rapidement des

postes historiquement résident en poste PNR. Le *fly-in fly-out* s'institutionnalise à Fermont. Le lac Bloom est maintenant opéré presque totalement par des travailleurs migrants et ArcelorMittal intègre les nouveaux travailleurs migrants dans la convention collective.

Les besoins en main d'œuvre sont croissants, tout comme les besoins en logements, les minières construisent des camps de travailleurs, une façon de réduire l'impact de la présence des travailleurs migrants sur la communauté. C'est ici qu'entre en ligne de compte le contexte particulier de Fermont. Dans le projet australien, les impacts de l'arrivée massive des travailleurs migrants sont de l'ordre de la cohabitation et de la modification de l'identité collective de la communauté. Les impacts vécus à Fermont sont d'un autre ordre. Depuis la fin des travaux d'agrandissement/de démarrage, les résidents et les travailleurs migrants cohabitent relativement pacifiquement. L'impact important se situe plutôt dans le changement de comportement des travailleurs face à l'ouverture des postes *fly-in fly-out*. D'abord les futurs travailleurs refusent de plus en plus d'accepter un poste nécessitant de déménager à Fermont et les travailleurs résidents appliquent massivement sur ces postes dans le but de quitter Fermont tout en conservant leur emploi. C'est ce qu'on peut nommer un impact de deuxième ordre. Ce changement de comportement entraîne nécessairement d'autres impacts, plus particulièrement, accentue les impacts décrits au chapitre 7 sur la démographie, l'implication sociale, la demande d'installation en santé et services sociaux, le recrutement et rétention de la main d'œuvre, le coût du logement, etc.

8.2.2. L'impact de la peur sur la communauté

Un élément qui n'a pas été mesuré par les questionnaires est la peur que les résidents vivent liés à la perte de leur communauté. Bien que le *Interorganizational Committee on Guidelines and Principles for Social Impact Assessment* (1994) ait adopté une politique selon laquelle les évaluations d'impact doivent être centrées sur les éléments qui comptent et non sur ce qui peut être compté, il est plus facile de s'arrêter aux éléments de démographie (éléments quantitatifs) qu'aux impacts liés à des concepts plus abstraits tels que les peurs et les aspirations (leurs perceptions de leur sécurité, de la peur pour l'avenir de leur communauté et de leurs aspirations pour l'avenir et celui de leurs enfants) (Vanclay, 2002). « On dit souvent que l'incertitude ou la crainte associée à un projet est l'un des impacts les plus importants de nombreux projets, et que les impacts perçus en prévision de l'intervention envisagée peuvent être plusieurs fois plus importants que ceux résultant en fin de

compte d'une intervention planifiée » (Vanclay, 2002, p. 202). D'autres émotions peuvent également être ressenties par les résidents, telles que le sentiment d'être marginalisé, le sentiment de nostalgie, le sentiment de perte d'appartenance à la communauté, le sentiment d'incertitude face à l'avenir, etc.

La peur est bien présente dans la communauté de Fermont. Elle se manifeste par des conflits notamment entre les résidents travailleurs et les PNR, les familles qui souhaitent poursuivre leur vie à Fermont et celles qui attendent et obtiennent un poste *fly-in fly-out*. Ce répondant décrit une situation au moment où il avait accepté un poste PNR :

RT4 : Parce qu'on [les FIFO] allait tuer la ville... Les gens nous faisaient sentir ça... Un de mes amis Fermontois d'origine m'a dit : « Moi, c'est ma ville, je la choisis. Je comprends ton choix, mais tu ne peux pas me pousser à accepter ce choix. » Il a arrêté de me parler. Il y a plusieurs personnes qui ne me parlaient plus. Mais depuis que je suis revenu résident, ils ont recommencé à me parler.

Les Fermontois ont parfois le sentiment que les travailleurs migrants méprisent la vie dans une petite communauté en région éloignée.

ART2 : Il s'est donné des claques sur la gueule dans les autobus entre fly-in fly-out et résidents. Parce que les fly-in fly-out, ces gourous de la modernité, venaient dire au monde qui résidaient à Fermont, qu'ils étaient des innocents, des idiots de rester là. « T'es ben innocent de rester là, t'as pas compris encore ! » Ça c'est le discours qui se fait entre fly-in fly-out et résident.

Au-delà des conflits entre les individus, pour plusieurs résidents, le *fly-in fly-out* est une menace sérieuse qui détruit la ville. En ce sens, près d'une cinquantaine de répondants ont écrit un commentaire demandant qu'on élimine totalement le *fly-in fly-out* ou que celui-ci soit moins présent à Fermont :

ID23: J'éliminerais le fly-in fly-out. C'est en train de tuer notre village quand j'étais au secondaire à Fermont il en avait pas de personnes non-résidentes et on avait BEAUCOUP plus de services pour les jeunes plus de restaurants plus de magasins.

ID505 : L'arrêt immédiat du système de fly-in fly-out. Je suis de cette génération de travailleurs Fermontois (41 ans d'ancienneté) qui crois fermement que ce système a détruit la vie sociale et économique de Fermont

Finalement, ce répondant résume bien l'enjeu du *fly-in fly-out* pour la communauté :

ID111 : Le fly-in fly-out est une menace encore plus sérieuse que la fluctuation du prix du fer. Plus il y a de travailleurs non-résidents, plus les services en souffrent, car les travailleurs n'amènent pas de conjoints et enfants pouvant travailler dans les divers commerces et services de Fermont, ce qui entraîne une diminution de la qualité des services, donc une diminution de l'attrait pour les familles à venir s'installer ici, donc plus de travailleurs non-résidents. C'est donc un cercle vicieux qui s'accélère à chaque nouveau poste non-résident qui est ouvert à ArcelorMittal. Quant à Minerai de fer Québec, 95% des travailleurs sont non-résidents, la réouverture de cette mine n'apporte rien de bon pour la ville. Je constate que lentement mais sûrement, Fermont se transforme en camp de travail plutôt qu'en ville. J'espère que la tendance s'inversera bientôt, car le point de rupture approche d'ici quelques années. Fermont est l'un des endroits les plus agréables à habiter et je serai très attristé de devoir partir non pas parce que les mines ferment, mais parce qu'elles ont détruit la qualité de vie.

8.3. L'indignation des Fermontois envers le *fly-in fly-out*

Au moment de la recherche, le *fly-in fly-out* à Fermont est un sujet très émotif. En fait, le taux de participation à l'enquête démontre clairement qu'il s'agit d'un enjeu capital pour les Fermontois. L'enquête démontre que ce n'est pas tant la présence des travailleurs migrants qui désorganise la vie communautaire de Fermont (à l'exception de la période de construction autour de 2012). Ce qui trouble les Fermontois est l'idée qu'avec l'introduction du *fly-in fly-out*, il n'y a plus besoin d'une communauté pour opérer la mine.

Fermont étant une ville de compagnie, on y vient d'abord pour travailler. Cependant, cela n'est pas suffisant pour pousser un individu ou une famille à s'établir. On y reste par amour du territoire, avec un désir de construire une communauté à son image malgré, ou avec toutes les contraintes physiques et émotionnelles imposées par la vie nordique. En fait, ces contraintes finissent par définir la vie de la communauté, par les définir eux-mêmes. Les territoires nordiques exigent beaucoup de leurs résidents, mais apporte également une grande fierté à ceux qui ont bravement su conjuguer avec ceux-ci.

Bien évidemment, l'isolement, le climat difficile et les sacrifices des avantages modernes de la vie urbaine entraînent un flot constant de départs et de nouveaux arrivants venus tenter leur chance dans un emploi très bien rémunéré. Les liens sociaux créés au sein de la communauté jouent un rôle déterminant pour les résidents, car ils compensent bien souvent l'absence de leur famille restée dans

le sud. Il va sans dire que les départs sont très douloureux, car ils laissent peu de chance aux amis de se revoir un jour. Chaque départ est donc un deuil pour les Fermontois.

ART1 : Et les amis deviennent notre famille et quand ces amis-là quittent c'est plus qu'une peine, c'est une déchirure.

R3 : Ils sont habitués à perdre des amis et ils ont eu beaucoup de blessures par le passé. C'est difficile de se faire des amis à Fermont parce que les Fermontois qui sont nés ici, qui veulent passer leur vie ici, ils en ont vu un pis un autre. Ils avaient créé des liens solides et ça a créé des blessures.

Cependant, tel que démontré dans certains témoignages plus haut, ces territoires peuvent facilement devenir une prison sans barreaux particulièrement efficace. Le désir de quitter est omniprésent à Fermont. Un même individu peut simultanément être extrêmement fier d'être Fermontois ET désirer quitter Fermont en appliquant sur un poste *fly-in fly-out* après 20 ans de service ; s'impliquer durant près de 30 ans dans la communauté et être un ambassadeur de la vie nordique ET choisir de s'installer à Baie-Comeau à la retraite ou de préparer sa retraite à Québec en appliquant sur un poste *fly-in fly-out*. Ce n'est pas un OU l'autre, mais un ET l'autre ; les mêmes individus, les mêmes contradictions. Alors qu'en est-il du *fly-in fly-out* et de ses impacts sur la communauté ? Ce sont les mêmes individus qui composent le syndicat qui bloque les postes PNR ET qui appliquent massivement sur ces postes.

ID478 : « Faites un vote secret pour sonder la population au complet demandant : (si demain vous pourriez être 14/14 le feriez-vous ?). Les réponses vous surprendront. Les Fermontois s'imposent beaucoup de pression sociale face au fly-in fly-out (on doit surtout pas montrer que ça nous intéresse, qu'est-ce que les amis vont dire) ... mais au fond d'eux ils savent qu'un jour ou l'autre pour un bon % ils finiront sur ces horaires ! »

Donc, les Fermontois sont indignés face au *fly-in fly-out* de deux manières opposées. Ils sont indignés

- Face à ArcelorMittal qui permet que soit possible le *fly-in fly-out* et que la ville soit vouée à disparaître ou à mourir à petit feu;
- Face au syndicat de ralentir l'accès aux postes *fly-in fly-out*. Ils se sentent pris au piège et plusieurs sont désespérés de quitter sans tout perdre.

Au final, le *fly-in fly-out* affecte la communauté de Fermont de deux façons :

- En permettant aux nouveaux travailleurs d'obtenir un emploi à Fermont sans venir s'installer de façon permanente avec leur famille;

- Et en permettant également aux résidents et leur famille de quitter Fermont tout en conservant leur emploi.

8.4. Conclusion

Dans ce chapitre, il a été établi que l'introduction du *fly-in fly-out* n'est pas en soi un impact, mais plutôt un changement social qui amène des impacts sociaux importants pour la communauté de Fermont. Il a aussi été démontré que malgré les conclusions de la mesure d'impacts inspirés du projet du Bowen Bassin en Australie plus mitigées, l'introduction du *fly-in fly-out* à Fermont a des impacts importants, mais difficilement mesurables pour la communauté à court terme. Ces impacts sont empreints de paradoxes, mais également de peur face à la possibilité de la perte de leur communauté. Il est difficile de mesurer la perte d'une communauté, réalité pourtant bien connue pour les résidents des régions du Québec. Ce qui est mesurable par contre est la baisse de la population présente et future de la communauté. Cette réalité est commune à la majorité des régions ressources du Québec. Toutes choses étant égales par ailleurs, on peut s'attendre à une diminution drastique de la population de Fermont ainsi que de ses services et commerces et cela, malgré l'effervescence économique du boom minier. Alors que les régions sont déjà aux prises avec une baisse de leur population, le *fly-in fly-out* s'étendant rapidement à différentes industries, la recherche questionne les impacts à long terme de cette façon de faire pour le développement de ces régions. Tel que le mentionnait le répondant ART2 :

ART2 : Qu'en est-il de l'occupation du territoire ? C'est ça le gros problème. Avec le principe de FIFO, tu n'occupes pas le territoire, tu l'exploites.

9. Conclusion

Ce mémoire consistait à explorer l'impact du *fly-in fly-out* sur les communautés minières du Nord québécois par l'étude de cas de Fermont. Depuis l'introduction du *fly-in fly-out*, peu d'études récentes ont été conduites auprès des communautés minières au Québec. En fait, la revue de littérature a démontré que ces deux concepts (communautés minières et *fly-in fly-out*) sont habituellement traités séparément, et pour cause, avant les années 2 000, le *fly-in fly-out* était réservé aux chantiers isolés des centres urbains, dans les territoires difficiles d'accès (Storey, 2018). Les deux concepts étaient alors mis en parallèle pour soutenir le fait que le modèle *fly-in fly-out* permettait d'éviter la création de nouvelles villes pour l'exploitation d'un nouveau gisement¹⁰.

Cependant, suivant une expansion de la demande en main d'œuvre et la préférence des travailleurs (Markey et al., 2011), les minières ont été amenées à étendre leur système de *fly-in fly-out* aux chantiers situés en bordure des communautés. C'est le cas de Fermont, ville minière du Québec, construite pour loger les travailleurs du site d'extraction du Mont-Wright et leur famille selon le modèle de la ville de compagnie. La présence des travailleurs migrants à Fermont a fait grand bruit dans l'actualité québécoise au cours des années 2010-2012 alors que les travailleurs dépassaient en nombre les résidents de la communauté (Ville de Fermont, 2013). Cette période dite « de construction » des installations de production est un phénomène assez bien documenté dans la littérature sur les villes de compagnies (Lucas & Tepperman, 1971). Cependant, la fin des travaux n'a pas mis un terme au *fly-in fly-out*. Bien au contraire, les travailleurs migrants sont toujours présents à Fermont, bien qu'en moins grand nombre et embauchés selon des conditions différentes. Malgré le fait que les désagréments associés à la présence des travailleurs migrants aient grandement diminué, les résidents de Fermont s'inquiètent toujours des impacts du *fly-in fly-out* sur leur communauté.

¹⁰ Il est important de noter que les dernières décennies ont été riches en réflexion entourant l'exploitation des ressources naturelles des territoires autochtones. Ainsi, les relations entre les minières, l'État et les communautés autochtones ont fait l'objet de nombreuses études et ententes qui ont grandement modifié la façon dont la société canadienne exploite ses ressources (Markey, Storey & Heisler, 2011; MinErAL Le réseau de connaissances sur les rencontres minières et le développement durable autochtone, 2020). Cependant, cela n'est pas le sujet de ce mémoire.

La littérature sur le *fly-in fly-out* est florissante, particulièrement en Australie (Lockie, Franettovich, Petkova, Rolfe & Ivanova, 2009; Petkova & Lockie, 2009; Rolfe, Petkova, Lockie & Ivanova, 2007), mais également au Canada (Markey et al., 2011; Simard, 2017; Storey, 2001). Suivant le cadre théorique de l'évaluation d'impact sociale (ÉIS), notre recherche s'appuie sur les résultats d'une recherche australienne d'envergure, le *projet d'évaluation d'impact économique et social de la mine de Coppabella sur les régions du Nebo Shire et de Mackay*. De ce cadre théorique, nous avons déduit l'hypothèse de travail, construite en deux volets. Le premier volet, plus quantitatif et basé sur une méthodologie s'inspirant de l'ÉIS comparative voulant que l'arrivée des travailleurs migrants entraîne des impacts sociaux importants sur la communauté de Fermont et que ceux-ci sont comparables aux impacts documentés par le projet australien.

Le deuxième volet de l'hypothèse s'appuie sur la nécessité de s'attarder au contexte dans lequel l'ÉIS se déroule, car les impacts sociaux sont nécessairement dépendant des caractéristiques intrinsèques de la communauté étudiée. Dans ce cas, considérant que le contexte de Fermont est différent de celui des communautés australiennes, ces impacts seront perçus et vécus de façons différenciées d'une communauté à l'autre. Ce volet exige une posture plus exploratoire permettant au chercheur de se laisser surprendre par les données de nature plus qualitative.

Pour vérifier cette hypothèse en deux volets, la méthodologie de recherche mixte est utilisée selon un croisement entre une approche hypothético-déductive et une approche exploratoire/inductive. Le premier volet de la recherche s'appuie donc sur les résultats de l'étude australienne desquelles nous avons déduit une liste d'impacts sociaux probables vécus par la communauté de Fermont. C'est à partir de cette liste que nous avons bâti le questionnaire s'adressant aux travailleurs migrants et aux résidents de Fermont. À cette étape, les données qualitatives sont principalement en soutien aux résultats quantitatifs afin de voir dans quelle mesure les impacts sociaux importants du cas australien le sont également à Fermont.

Le deuxième volet quant à lui, s'appuie sur des entrevues semi-dirigées auprès d'une vingtaine de résidents, travailleurs et personnes clés de la communauté. Ces entrevues ont mis en lumière des éléments qui n'avaient pas été anticipés dans le cadre de l'enquête par

questionnaire et qui apportent une profondeur à la réflexion entourant les impacts sociaux vécus et perçus par la communauté de Fermont suite à l'introduction du *fly-in fly-out*.

Les résultats quantitatifs de la recherche tendent à démontrer qu'il existe de réels impacts du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont, cependant, ceux-ci ne s'expriment pas toujours de la même façon qu'en Australie, notamment en ce qui concerne la démographie de la ville, la non-implication des travailleurs migrants dans la communauté et les dépenses dans la communauté. La nature de la communauté de Fermont, construite sous le modèle de ville de compagnie, brouille quelque peu la mesure d'impact social lié au *fly-in fly-out*. Par exemple, Fermont a toujours eu une structure démographique atypique, un fort roulement de population et une présence majoritaire d'hommes. Ceci est une des caractéristiques de bases d'une communauté minière de type ville de compagnie. Cependant les résultats montrent que le *fly-in fly-out* vient renforcer et amplifier ces caractéristiques démographiques.

En remplaçant des travailleurs résidents par des travailleurs *fly-in fly-out*, il y a de moins en moins de nouvelles familles venant s'installer à Fermont. Cela veut dire moins de femmes et d'enfants dans la communauté. Puisque les femmes jouent un rôle majeur en ce qui concerne le sentiment d'appartenance, l'implication sociale et en termes de main d'œuvre de services pour la communauté, le *fly-in fly-out*, d'une façon indirecte vient grandement fragiliser la communauté en réduisant considérablement le flux d'arrivée de nouvelles familles dans la communauté.

En résumé, les résultats quantitatifs nous apprennent que le *fly-in fly-out* affecte la communauté de Fermont d'abord en permettant aux nouveaux travailleurs d'obtenir un emploi à Fermont sans venir s'installer de façon permanente avec leur famille. L'embauche de travailleurs seuls (*fly-in fly-out*) au détriment de travailleurs résidents accompagnés de leur famille entraîne une perte d'expertise et de main d'œuvre qui fragilise la communauté. Il est important de rappeler que Fermont, par ses caractéristiques très particulières de ville de compagnie, est majoritairement dépendante d'un flux migratoire constitué de nouveaux travailleurs miniers (ArcelorMittal) et, parfois, de leur famille.

Alors que les résultats quantitatifs nous pointent vers les changements au niveau de la structure démographique de la population de Fermont, les données qualitatives nous incitent

plutôt à porter le regard sur les tensions au sein de la communauté. Les données nous révèlent que la cohabitation entre les travailleurs migrants et les résidents est relativement facile. Dans les faits, ils ne se croisent qu'assez rarement. Les résultats nous dévoilent cependant que ce sont les relations de travail du Mont-Wright entre les travailleurs résidents et les travailleurs migrants qui ont des répercussions importantes au niveau de la communauté. Au-delà des différents quant à la rémunération et aux avantages syndicaux d'un groupe de travailleurs par rapport à l'autre, l'impact important se situe plutôt dans le changement de comportement des travailleurs résidents face à l'ouverture des postes *fly-in fly-out*.

Il est difficile de prévoir l'impact qu'aura un changement social sur une communauté, car ces impacts entraîneront de nouveaux changements sur l'environnement selon un processus itératif (Vanclay, 2002). Alors que les postes *fly-in fly-out* permettaient à la minière d'attirer une nouvelle main d'œuvre réfractaire à déménager leur famille à Fermont, les travailleurs résidents y ont vu une opportunité de quitter Fermont tout en conservant leur emploi. Alors qu'un poste *fly-in fly-out* ouvert entraîne un flot de demandes de la part des travailleurs résidents, parfois même au prix de leur ancienneté et des efforts du syndicat pour ralentir la cadence des attributions de postes *fly-in fly-out*, la pression sur la communauté s'accroît. Le travailleur et sa famille doivent alors faire face à beaucoup de ressentiment de la part des Fermontois.

La peur associée à la perte de sens de la communauté côtoie le désir de quitter Fermont. Le départ d'une famille suite à l'obtention d'un poste *fly-in fly-out* laisse un trou qui n'est plus comblé par l'arrivée d'une nouvelle famille. Les maisons d'ArcelorMittal restent vides, sans être disponibles pour les résidents et les services diminuent. Les entreprises locales ferment leur porte ou réduisent leurs heures d'ouverture par manque de personnel malgré la période économique prospère. Finalement, la rareté des places en garderie rend l'intégration au travail des femmes avec enfants encore plus difficile. La relation des Fermontois envers le *fly-in fly-out* est remplie de paradoxes qui entraînent des comportements parfois déroutants et contradictoires. Entre le désir de protéger cette fragile communauté et de partir, pour plusieurs Fermontois, « le *fly-in fly-out* va tuer la ville » (expression utilisée de nombreuses fois par les répondants). Ici « la ville » se réfère à l'occupation de façon permanente du territoire qui va au-delà du camp de travail.

En résumé, les données recueillies à travers les entrevues semi-dirigées confirment que l'étude des impacts sociaux suite à l'introduction du *fly-in fly-out* à Fermont révèlent des conséquences pertinentes mais nécessitent une lecture contextualisée. Par ailleurs, les résultats de la recherche nous amènent à conclure que ces impacts sont à double sens. D'abord, comme décrit précédemment, le *fly-in fly-out* permet aux nouveaux travailleurs d'obtenir un emploi à Fermont sans venir s'installer de façon permanente avec leur famille, accentuant par le fait même la structure atypique de la communauté propre aux villes de compagnie. Dans un deuxième souffle, les résultats qualitatifs nous apprennent également que le *fly-in fly-out* affecte la communauté de Fermont d'une façon indirecte alors que la possibilité d'obtenir un poste *fly-in fly-out* entraîne de plus en plus de départs de travailleurs résidents et de leur famille, accentuant par le fait même, les impacts sur la communauté.

Suivant ces résultats que pouvons-nous conclure de notre hypothèse de départ? D'un point de vue plus méthodologique, les résultats quantitatifs ont démontré que l'arrivée des travailleurs migrants a bien entraîné des impacts sociaux importants pour la communauté de Fermont. Cependant, les résultats probables déduits du cadre théorique sont plus modérés que prévus, notamment depuis le début de la période d'opérationnalisation des deux chantiers miniers et les impacts sont dans certains cas, de nature différente que ceux vécus et perçus par les communautés australiennes. Les résultats qualitatifs sous-tendent également que la méthodologie quantitative utilisée n'a pas permis de capter l'ensemble des impacts importants vécus et perçus par la communauté. Cela souligne les limites de l'évaluation d'impact social comparative et plaide pour une plus grande intégration des méthodologies qualitatives dans la compréhension globale des impacts sociaux.

Ces résultats mettent également en lumière les limites logistiques d'un mémoire de recherche autonome non subventionné. Plusieurs limites auraient pu être repoussées par une phase exploratoire plus importante (une visite préalable de la communauté et plus de pré-entrevues exploratoires) tout comme le choix de tenir la cueillette de données quantitatives et qualitatives de façon séquentielle (qui aurait permis d'ajuster le tir en cours de recherche). Il faut également voir dans ces choix méthodologiques l'apprentissage de recherche de l'étudiante et les moyens limités à sa disposition.

Quant au deuxième volet de l'hypothèse, les résultats de la recherche sont probants. Nous avons démontré que le contexte joue un rôle majeur dans l'étude des impacts du *fly-in fly-out* sur les communautés. Les résultats soutiennent qu'au-delà des impacts de premiers ordres (la présence des travailleurs migrants), le fait d'introduire des postes *fly-in fly-out* dans une communauté minière tel que Fermont, entraînent un changement progressif dans le rapport qu'entretiennent les résidents face à leur communauté. Bien que les résultats d'une seule étude de cas ne peuvent pas être généralisés à d'autres communautés (Yin, 2014), notamment parce que Fermont est un exemple de communauté assez peu commun au Québec, les résultats de cette étude sont suffisamment notables et potentiellement dévastateurs pour les petites communautés minières pour s'interroger sur les impacts cumulatifs probables que pourrait avoir l'augmentation de l'utilisation du *fly-in fly-out* sur les différentes régions ressources du Québec.

En conclusion, par ce mémoire, nous avons tenté d'apporter notre contribution à l'étude des communautés minières du Nord québécois en documentant les impacts sociaux vécus et perçus par la communauté de Fermont suivant l'introduction du système *fly-in fly-out*. En faisant le pont entre les connaissances sur les communautés minières et celles sur le *fly-in fly-out*, nous avons mis en lumière des impacts importants et complexes potentiellement vécus par d'autres communautés ressources du Québec.

Bibliographie

- Almalki, S. (2016). Integrating Quantitative and Qualitative Data in Mixed Methods Research—Challenges and Benefits. *Journal of Education and Learning*, 5(3), 288. doi : [10.5539/jel.v5n3p288](https://doi.org/10.5539/jel.v5n3p288)
- ArcelorMittal. (2017a). Histoire, Un parcours impressionnant. Retiré de <http://www.transformerlavenir.com/a-propos/histoire/>
- ArcelorMittal. (2017b). L'usine de bouletage. Retiré de <http://www.transformerlavenir.com/installations/installations-damem/lusine-de-bouletage/>
- ArcelorMittal. (2017c). Le chemin de fer. Retiré de <http://www.transformerlavenir.com/installations/installations-damic/le-chemin-de-fer/>
- ArcelorMittal. (2017d). Les sites miniers (Mont-Wright et Fire Lake). Retiré de <http://www.transformerlavenir.com/installations/installations-damem/les-sites-miniers-mont-wright-et-fire-lake/>
- ArcelorMittal. (s.d). Who we are. Retiré de <https://corporate.arcelormittal.com/who-we-are/at-a-glance>
- Avenier, M.-j. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? *Management & Avenir*, 43(3). doi:[10.3917/mav.043.0372](https://doi.org/10.3917/mav.043.0372)
- Avenier, M.-J., & Gavard-Perret, M.-L. (2012). Chapitre 1 Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique. Dans M.L Gavard-Perret, D. Gotterland, C. Haon, A. Jolibert (Eds.), *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion* France: Pearson.
- Barnes, T.J. (2005). Borderline Communities : Canadian Single Industry Towns, Staples, and Harold Innis. Dans H. van Houtum, O. Kramsch, & W. Zierhofer (Eds.), *B/ordering Space* (pp. 109-122). Aldershot: Ashgate Publishing.
- Barnes, T. J., Hayter, R. & Hay, E. (2001). Stormy weather: cyclones, Harold Innis, and Port Alberni, BC. *Environment and Planning A*, 33, 2127-2147.
- Boutilier, R., Thomson, I. (2011). Modeling and Measuring the Social License to Operate: Fruits of a Dialog Between Theory and Practice. Dans *International Mine Management, Queensland, Australia*.
- Burdge, R. (1994). *A Conceptual Approach to Social Impact Assessment (Revised Edition)*. USA: Social Ecology Press.

- Burdge, R., Fricke, P., Finsterbusch, K., Freudenberg, W., Gramling, R., Holden, A., Williams, G. (1995). Guidelines and principles for social impact assessment. *Environmental Impact Assessment Review*, 15(1), 11-43.
- Burdge, R. J., & Vanclay, F. (1996). Social Impact Assessment: A Contribution to the State of the Art Series. *Impact Assessment*, 14(1), 59-86. doi:[10.1080/07349165.1996.9725886](https://doi.org/10.1080/07349165.1996.9725886)
- Bradbury, J. (1984). The impact of industrial cycles in the mining sector: the case of the Quebec-Labrador region in Canada. *International Journal of Urban and Regional Research*, 311-331.
- Carter, T. & Kaczmarek, E. (2009). An Exploration of Generation Y's Experiences of Offshore Fly-in/Fly-out Employment. *The Australian Community Psychologist*, 52-67.
- Centre local de développement de la MRC de Caniapiscau (2015). *Profil démographique et socioéconomique Fermont 2015*.
- Central Queensland University (2003). Bowen Basin Mining Communities Research Exchange. Retiré de <http://www.bowenbasin.cqu.edu.au/organisations/research.html>
- Cheshire, L. (2010). A corporate responsibility? The constitution of fly-in fly-out mining companies as governance partners in remote, mine-affected localities. *Journal of Rural Studies*, 26(1), 12-20. doi:10.1016/j.jrurstud.2009.06.005
- Cheshire, L., Everingham, J.-A. & Lawrence, G. (2014). Governing the impacts of mining and the impacts of mining governance: Challenges for rural and regional local governments in Australia. *Journal of Rural Studies*, 36, 330-339. doi:[10.1016/j.jrurstud.2013.10.010](https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2013.10.010)
- Conseil du statut de la femme (2012). *Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*.
- Corbeil, M. (2011, 2 août). Fermont, ville minière en ébullition. *Le Soleil*. Retiré le 19 janvier 2018 <https://www.lesoleil.com/affaires/fermont-ville-mini%C3%A9re-en-ebullition-44354252bc8c3faf7853fb3ddc51423f>
- Côté, S. (2016). Les territoires de ressources naturelles. Dans M.J. Fortin, G. Chiasson, M. Flamand-Hubert, Y. Fournis & F. L'Italien (Eds.), *Ressources naturelles, gouvernance et collectivités : refonder le développement des territoires*. (Vol. 15, pp. 29-48). Rimouski: Éditions du GRIDEQ Tendances & débats en développement régional.
- Craig, D. (1990). Social impact assessment: Politically oriented approaches and applications. *Environmental Impact Assessment Review*, 10(1-2), 37-54.
- Cyr, E. (2018, 24 septembre). Club social des Mooses, de Gagnon jusqu'à Fermont. *Le trait d'union du Nord*. Retiré de <https://journaltdn.ca/motscl%C3%A9s/club-social-des-moose/>

- Dahlsrud, A. (2008). How corporate social responsibility is defined: an analysis of 37 definitions. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 15(1), 1-13.
doi:[10.1002/csr.132](https://doi.org/10.1002/csr.132)
- Développement Chibougamau (2017). *Enjeux du navettage, Enquête sur le navettage auprès des entreprises de Chibougamau et de Chapais*.
- Driscoll, D. L., Appiah-Yeboah, A., Salib, P. & Rupert, D. J. (2007). Merging Qualitative and Quantitative Data in Mixed Methods Research: How To and Why Not. *Ecological and Environmental Anthropology*, 3(1).
- Duchesne, É. (2018, 22 février). La mine du lac Bloom relance officiellement sa production. *Radio-Canada*. ca. Retiré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1085236/premier-train-minerai-lac-bloom-relance-mine-fer>
- Ennis, G., Finlayson, M. & Speering, G. (2013). Expecting a boomtown? Exploring potential housing - related impacts of large scale resource developments in Darwin. *Human Geographies – Journal of Studies and Research in Human Geography*, 7(1), 33-42.
doi:[10.5719/hgeo.2013.71.33](https://doi.org/10.5719/hgeo.2013.71.33)
- Esteves, A. M., & Vanclay, F. (2009). Social Development Needs Analysis as a tool for SIA to guide corporate-community investment: Applications in the minerals industry. *Environmental Impact Assessment Review*, 29(2), 137-145. doi:[10.1016/j.eiar.2008.08.004](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2008.08.004)
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2e édition ed.). Québec: Presse de l'Université du Québec.
- GrandQuébec.com (2015). Ville de Gagnon. Retiré de <https://grandquebec.com/cote-nord/ville-de-gagnon/>
- Guéricolas, P. (2011, 15 octobre). Au pays des géants. *L'Actualité*. Retiré de <https://lactualite.com/lactualite-affaires/au-pays-des-geants/>
- Franks, D. M., Brereton, D. & Moran, C. J. (2013). The cumulative dimensions of impact in resource regions. *Resources Policy*, 38(4), 640-647. doi:[10.1016/j.resourpol.2013.07.002](https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2013.07.002)
- Franks, D. M., & Vanclay, F. (2013). Social Impact Management Plans: Innovation in corporate and public policy. *Environmental Impact Assessment Review*, 43, 40-48.
doi:[10.1016/j.eiar.2013.05.004](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2013.05.004)
- Freudenburg, W. R. (1986). Social Impact Assessment. *Annual Review of Sociology*, 12, 451-478.
- Freudenburg, W. R. (1992). Addictive Economies- Extractive Industries and Vulnerable Localities in a Changing World Economy. *Rural Sociology*, Volume 57 numero 3, 305-332.

- Halseth, G. & Laura Ryser. (2018). *Towards a political economy of resource dependent regions*. Abingdon, New York: Routledge Studies in Human Geography.
- Hayter, R. (2008). Single Industry Resource Towns. Dans E. Sheppard & T. J. Barnes (Eds.), *A Companion to Economic Geography*. Australia: Blackwell Publishing.
- Hayter, R. & Barnes, T. J. (2001). Canada's resource economy. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 45, 36-41. doi:[10.1111/j.1541-0064.2001.tb01165.x](https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2001.tb01165.x)
- Heisler, K. & Markey, S. (2013). Scales of Benefit: Political Leverage in the Negotiation of Corporate Social Responsibility in Mineral Exploration and Mining in Rural British Columbia, Canada. *Society & Natural Resources*, 26(4), 386-401. doi:[10.1080/08941920.2012.695858](https://doi.org/10.1080/08941920.2012.695858)
- Howlett, M. & Brownsey, K. (2007). Introduction: Towards a Post-Staples State? *Policy and Society*, 26(1), 1-7. doi:[10.1016/s1449-4035\(07\)70097-8](https://doi.org/10.1016/s1449-4035(07)70097-8)
- Hutton, T. A. (2007). Contours of the Post-Staples State: The Reconstruction of Political Economy and Social Identity in 21st Century Canada. *Policy and Society*, 26(1), 9-29. doi:[10.1016/s1449-4035\(07\)70098-x](https://doi.org/10.1016/s1449-4035(07)70098-x)
- Innis, H A (1936). Approaches to Canadian economic history. *Commerce Journal*, 26, 24-30
- Jenkins, H. & Yakovleva, N. (2006). Corporate social responsibility in the mining industry: Exploring trends in social and environmental disclosure. *Journal of Cleaner Production*, 14(3-4), 271-284. doi:[10.1016/j.jclepro.2004.10.004](https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2004.10.004)
- Lawrie, M., Tonts, M. & Plummer, P. (2011). Boomtowns, Resource Dependence and Socio-economic Well-being. *Australian Geographer*, 42(2), 139-164. doi:[10.1080/00049182.2011.569985](https://doi.org/10.1080/00049182.2011.569985)
- Journaux, A. & Taillefer, F. (1957). Les villes minières du Labrador. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 34(269), 43-57. doi:[10.3406/bagf.1957.7548](https://doi.org/10.3406/bagf.1957.7548)
- Joyce, S. A. & MacFarlane, M. (2001). *Social impact assessment in the mining industry: Current situation and future directions*.
- Labrador Heritage Museum. Hudson Bay Co. Exhibit. Retiré de http://www.labradorheritagemuseum.ca/home/hudson_bay_co_exhibit.htm
- La presse canadienne (2018, 27 novembre). La production reprendra l'an prochain à la mine Scully, à Wabush. *Radio-Canada*. ca. Retiré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1138408/reprise-production-mine-scully-wabush>
- Lévesque, F. (2016, 13 juin). Industrie du fer: le Québec contre le monde. *Le Soleil*. Retiré de <https://www.lesoleil.com/affaires/industrie-du-fer-le-quebec-contre-le-monde-fc8cfedbfd83ea1a38a8accfaf9288dd>

- Lévesque, F. (2017, 15 novembre). Fermont: la mine de fer du lac Bloom ressuscite. *La Presse.ca*.
Retiré de <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/energie-et-ressources/201711/15/01-5143595-fermont-la-mine-de-fer-du-lac-bloom-ressuscite.php>
- Lockie, S. (2001). SIA in review: setting the agenda for impact assessment in the 21st century. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 19(4), 277-287.
doi:[10.3152/147154601781766952](https://doi.org/10.3152/147154601781766952)
- Lockie, S., Franettovich, M., Petkova, V., Rolfe, J. & Ivanova, G. (2009). Coal mining and the resource community cycle: A longitudinal assessment of the social impacts of the Coppabella coal mine. *Environmental Impact Assessment Review*, 29, 330–339.
doi:[10.1016/j.eiar.2009.01.008](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2009.01.008)
- Lucas, R. & Tepperman, L. (1971). *Minetown, Milltown, Railtown: Life in Canadian Communities of Single Industry*. Don Mills: Oxford University Press Canada.
- Markey, S., Halseth, G. & Manson, D. (2008). Challenging the inevitability of rural decline: Advancing the policy of place in northern British Columbia. *Journal of Rural Studies*, 24(4), 409-421. doi:[10.1016/j.jrurstud.2008.03.012](https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2008.03.012)
- Markey, S., & Heisler, K. (2011). Getting a fair share: Regional development in a rapid boom-bust rural setting. *Canadian Journal of Regional Science*, 49-62.
- Markey, S., Storey, K. & Heisler, K. (2011). Fly-in/Fly-out Resource Developments: Implications for Community and Regional Development. In D. Carson, R. Rasmussen, P. Ensign, L. Huskey and A. Taylor (eds.) *Demography at the Edge: Remote Human Populations in Developed Nations* (pp. pp. 213-236.): Ashgate Publishing.
- Martin, O. (2012). Induction-déduction. *Sociologie [En ligne]*, *Les 100 mots de la sociologie*.
- Martineau, S. (2005). L'instrumentation dans la collecte des données, L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives, Actes du colloque l'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, 26 novembre 2004, Hors Série – numéro 2*.
- Marotte, B. (2011, 20 mai). ArcelorMittal to spend \$2.1-billion on Quebec expansion. *The Global And Mail*. Retiré de <https://www.theglobeandmail.com/globe-investor/arcelormittal-to-spend-21-billion-on-quebec-expansion/article588406/>
- Minerai de fer Québec (2018). Un projet de relance visionnaire, qui fait rayonner l'industrie québécoise du fer. Retiré de <https://mineraiferquebec.com/le-projet/>
- MinErAL Le réseau de connaissances sur les rencontres minières et le développement durable autochtone. (2020). Objectifs et thématiques de recherche. Retiré de: <https://www.mineral.ulaval.ca/fr/>

- Ministère de la Forêts Faune et Parcs Québec (2003-2016). Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec. Retiré de <https://mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp>
- MRC de Caniapiscou (2019). La MRC, le territoire. Retiré de <http://www.caniapiscou.net/fr/mrc>
- Mayes, R. (2014). Gendered Dimensions of Resource Extraction: The Place of Women. Dans M. Brueckner, A. Durey, R. Mayes & C. Pforr (Eds.), *Resource Curse or Cure ? On the Sustainability of Development in Western Australia* (pp. 121-133). Berlin, Heidelberg: Springer Berlin Heidelberg.
- Moffat, K. & Zhang, A. (2014). The paths to social licence to operate: An integrative model explaining community acceptance of mining. *Resources Policy*, 39, 61-70. doi:10.1016/j.resourpol.2013.11.003
- Morisset, L. K. (2017). Les « villes de compagnie » du Canada. Un patrimoine urbain pour le vivre ensemble de notre siècle ? *Entreprises et histoire*, 87(2). doi:[10.3917/eh.087.0039](https://doi.org/10.3917/eh.087.0039)
- Néron, C. (2013, 10 juillet). ArcelorMittal cède son campement minier de Mont-Wright. *TVA Nouvelle section Argent*. Retiré de <https://www.tvanouvelles.ca/2013/07/10/arcelormittal-cede-son-campement-minier-de-mont-wright-1>
- Ostigny, S., Rodon T., Therrien, A., Auclair, J., Bourgeois, S. & Chaloux, L-E. (2017) *Cohabiter avec le navettage aéroporté expériences de femmes et de communautés de la Côte-Nord* [Rapport] Regroupement des femmes de la Côte-Nord et Chaire de recherche sur le développement durable du Nord, Université Laval, Québec https://www.mineral.ulaval.ca/sites/mineral.ulaval.ca/files/cohabiter_avec_le_navettage_aeroporte_7473_14_2.pdf
- Perret, V. & Séville, M. (2007). Fondements Épistémologiques de la recherche. Dans R.A. Thietart et coll. (Ed.), *Méthodes de recherche en management*. Paris: Dunod.
- Petkova, V. & Lockie, S. (2009). Mining Developments and Social Impacts on Communities: Bowen Basin Case Studies. *Rural Society*, 19(3), 211-228. doi:[10.5172/rsj.19.3.211](https://doi.org/10.5172/rsj.19.3.211)
- Petrova, S. L. (2012). *Social Impacts of Mining: A Western Australian Community Case Study*. (Doctorat), Curtin University,
- Porteous, J. (1970). The Nature of the Company Town. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 51, 127-142. doi:[10.2307/621766](https://doi.org/10.2307/621766)
- Prno, J. & Scott Slocombe, D. (2012). Exploring the origins of ‘social license to operate’ in the mining sector: Perspectives from governance and sustainability theories. *Resources Policy*, 37(3), 346-357. doi:[10.1016/j.resourpol.2012.04.002](https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2012.04.002)

- Radio-Canada.ca (2008). La ville de Gagnon rayée de la carte. Retiré de [http://archives.radio-canada.ca/economie affaires/ressources naturelles/clips/17172/](http://archives.radio-canada.ca/economie_affaires/ressources_naturelles/clips/17172/)
- Rajasekar, S., Philominaathan, P. & Chinnathambi, V. (2013). Research Methodology. Retiré de <http://arxiv.org/pdf/physics/0601009.pdf>
- Ritter, A. (2001). Canada: From Fly-In, Fly-Out to Mining Metropolis. Dans G. McMahon and F. Remy *Large Mines and the Community - Socioeconomic and Environmental Effects in Latin America, Canada, and Spain* (pp. pp. 223-262): World Bank, IDRC.
- Rolfe, J., Lockie, S. & Franettovich, M. (2003). *Economic and Social Impacts of the Coppabella Mine on the Nebo Shire and the Mackay Region*. Rockhampton, Qld:
- Rolfe, J., Petkova, V., Lockie, S. & Ivanova, G. (2007). *Impacts of the coal mining expansion on Moranbah and associated community*. Rockhampton, Qld:
- Ryser, L., Markey, S. & Halseth, G. (2016). The workers' perspective: The impacts of long distance labour commuting in a northern Canadian small town. *The Extractive Industries and Society*, 3(3), 594-605. doi:[10.1016/j.exis.2016.02.002](https://doi.org/10.1016/j.exis.2016.02.002)
- Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (pp. 337-360).
- Sheppard, A. (2007). *Fermont- the making of a new town in the canadian sub-arctic*. Paper presented at the at the Ion Mincu School of Architecture and Urbanism, in Bucharest, Romania.
- Shrimpton, M. & Storey, K. (1992). Fly-In Mining and the Future of the Canadian North. Dans M. Bray and A. Thomson (eds) *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*.
- Slootweg, R., Vanclay, F. & van Schooten, M. (2001). Function evaluation as a framework for the integration of social and environmental impact assessment. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 19(1), 19-28. doi:[10.3152/147154601781767186](https://doi.org/10.3152/147154601781767186)
- Simard, M. & Brisson, C. (2013). L'industrie minière et le développement urbain en milieu nordique : l'exemple de Fermont au Québec. *Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 637*. doi:[10.4000/cybergeo.25817](https://doi.org/10.4000/cybergeo.25817)
- Simard, M. (2017). La résilience des petites villes ressources du moyen-nord québécois à l'épreuve du navettage aérien. *Papers of Geographic Seminar "D.C.", 44*.
- Simard, M. (2017). La frontière Québec-Labrador : quels effets sur le développement des ressources et des populations du Nord? *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], 17(2)*. doi:[10.4000/vertigo.18646](https://doi.org/10.4000/vertigo.18646)

- Statistique Canada (2018). Profil du recensement, Recensement de 2016. Retiré de <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=1061&Geo2=POPC&Code2=1061&Data=Count&SearchText=Fermont&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>
- Statistique Canada (2015). Profils des communautés de 2006. Retiré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2497035&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Fermont&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2497035>
- Storey, K. & Shrimpton, M. (1989). *Impacts on labour of long-distance commuting employment in the canadian mining industry*. In *The Canadian Mining Industry*.
- Storey, K. (2001). Fly-in/Fly-out and Fly-over: Mining and regional development in Western Australia. *Australian Geographer*, 32(2), 133-148. doi:[10.1080/00049180120066616](https://doi.org/10.1080/00049180120066616)
- Storey, K. (2016). The evolution of commute work in the resource sectors in Canada and Australia. *The Extractive Industries and Society*, 3(3), 584-593. doi:[10.1016/j.exis.2016.02.009](https://doi.org/10.1016/j.exis.2016.02.009)
- Storey, K. (2018). From 'new town' to 'no town' to 'source', 'host' and 'hub' communities: The evolution of the resource community in an era of increased labour mobility. . *The Journal of Rural and Community Development*, 13(3), 92–114.
- Storey, K. (s.d). *Home and away: Alberta-bound on the "Big Commute"*. Department of Geography, Memorial University. Retiré de https://www.mun.ca/geog/people/faculty/Fort_Mac19April.pdf
- Taylor, N., Hobson, B. & Goodrich, C. (2004). *Social Assessment: Theory, Process and Techniques*: Middleton: Social Ecology Press.
- Télé-Québec (2017). Fosse du Labrador. *Objectif Nord*. Retiré de <http://objectifnord.telequebec.tv/explorer/liste/fosse-du-labrador>
- Thomson, I. & Boutilier, R. G. (2011). The social licence to operate. In P. Darling (Ed.), *SME Mining Engineering Handbook*. (pp. 673–690). Colorado: Society for Mining, Metallurgy, and Exploration, .
- Tonts, M., Martinus, K. & Plummer, P. (2013). Regional development, redistribution and the extraction of mineral resources: The Western Australian Goldfields as a resource bank. *Applied Geography*, 45, 365-374. doi:[10.1016/j.apgeog.2013.03.004](https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2013.03.004)
- Tourisme Côte-Nord. (2020). Découvrez EXPÉDITION 51° : traverser un monde de démesure. <https://tourismecote-nord.com/decouvrez-notre-region/les-incontournables/expedition-51/>

- Ville de Fermont (2013). *Mémoire sur le Projet de loi numéro 43 sur les mines Position de la Ville de Fermont dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques tenues par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.*
- Ville de Port-Cartier. De Shelter Bay à Port-Cartier, l'histoire de notre ville... Retiré de <http://www.villeport-cartier.com/upload/villeport-cartier/editor/asset/historique%20de%20la%20vpc.pdf>
- Watkins, M. H. (1963). A Staple Theory of Economic Growth. *The Canadian Journal of Economics and Political Science / Revue canadienne d'Economie et de Science politique*, 29(2), 141-158. doi:[10.2307/139461](https://doi.org/10.2307/139461)
- Wilson, L. J. (2004). Riding the Resource Roller Coaster: Understanding Socioeconomic Differences between Mining Communities. *Rural Sociology*, 69(2), pp. 261–281.
- Wolfe, J. M. (2003). Norbert Schoenauer : Planner ARQ, *La revue d'architecture, Norbert Schoenauer : a portrait* (122), 4-7.
- Yin, R. K. (2014). *Case Study Research, Design and Methods* (5e edition ed.). USA: SAGE.

Annexe 1 – Questionnaires

Questionnaire s’adressant aux travailleurs migrants

Bonjour,

Une étude a présentement cours sur l’impact du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont.

Cette étude est menée par Geneviève Beauchemin, étudiante à la maîtrise à l’Université du Québec en Outaouais.

Tous les résidents de Fermont ainsi que les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) sont invités à participer en répondant à un questionnaire. Répondre à ce questionnaire prendra environ une demi-heure de votre temps.

Toutes les données recueillies lors de ce sondage resteront confidentielles. Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice.

La participation d’acteurs comme vous est essentielle pour assurer l’aboutissement de cette recherche. Je vous remercie d’avance de votre participation.

Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter au 514 706-9297 ou par courriel au beag30@uqo.ca.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Geneviève'.

Geneviève Beauchemin,
Étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement,
Université du Québec en Outaouais

Section A : Qui êtes-vous ?

Afin de vous diriger vers la section du sondage qui vous concerne, veuillez choisir une des options suivantes:

Veuillez sélectionner une réponse maximum

- Je suis un résident ou une résidente de Fermont (j'ai ma résidence principale à Fermont)

Utilisez le questionnaire bleu (questionnaire aux résidents de Fermont)

- Je suis un travailleur migrant (je passe environ 50 % de mon temps à Fermont pour mon travail)

Utilisez le questionnaire jaune (questionnaire aux travailleurs migrants)

- Je suis de passage à Fermont pour quelques jours uniquement

Le sondage est terminé pour vous, je vous remercie de votre participation.

Section B : Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

Enquête sur les impacts du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont

**Geneviève Beauchemin, chercheuse, département des sciences sociales
Guy Chiasson et Mathieu Charron, directeurs**

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche en titre lequel vise à documenter et à analyser les impacts sociaux du flux de travailleurs migrants à Fermont, aussi appelé *fly-in fly-out*, généré par l'exploitation des mines de fer à proximité de la ville, tels qu'ils sont perçus par les résidents de la communauté et les travailleurs migrants eux-mêmes. Plus précisément l'étude documentera et analysera la perception qu'ont ces deux groupes de la communauté de Fermont, des relations qu'ils entretiennent entre eux, des retombées de l'industrie minière et de ses enjeux pour la communauté. Enfin, les différences entre les hommes et les femmes dans la perception qu'ont ceux-ci de ces éléments seront examinées.

Cette recherche est effectuée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en sciences sociales du développement territorial, sous la direction de messieurs Guy Chiasson et Mathieu Charron.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre anonymement et bénévolement à un questionnaire en ligne d'une durée d'environ une demi-heure. Les données recueillies sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. La confidentialité des renseignements personnels sera assurée, car seules les réponses marquées et écrites seront envoyées à la chercheuse.

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais (notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*). Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification puisque tous les propos seront repris de manière dépersonnalisée.

Les résultats seront diffusés dans un rapport de recherche, un article scientifique ainsi que par des présentations lors d'activités dans le secteur du développement régional. Les données recueillies seront conservées sur mon ordinateur personnel (données encryptées et sécurisées) ainsi que sur un site de sauvegarde de données (Google Drive et Dropbox) protégés par un mot de passe que je suis la seule à posséder, et qui seront détruites cinq ans après la fin du projet. Ce faisant, les données numériques seront effacées et les documents papiers déchiquetés selon la procédure établie.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont minimaux et la chercheuse s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. La contribution à l'avancement des connaissances sur les réalités vécues dans les villes minières québécoises est le bénéfice direct anticipé. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Geneviève Beauchemin à l'adresse suivante : beag30@uqo.ca. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec André Durivage président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais à l'adresse suivante : comité.ethique@uqo.ca.

En cochant la case « oui », vous confirmez que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indiquez que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devriez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, en cliquant sur la case « oui » j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

- Oui, j'accepte librement de participer au sondage
- Non, je refuse de participer au sondage

Section C : Votre vie à Fermont

Qui êtes-vous?

S.V.P faites nous savoir si vous êtes une femme ou un homme ainsi que votre âge.

Une femme Un homme _____ ans

Depuis combien d'année travaillez-vous dans la région de Fermont?

Veillez sélectionner une réponse maximum

Moins d'un an 5-10 ans Plus de 20 ans
 1-2 ans Plus de 10 ans
 3-5 ans Plus de 15 ans

Combien de temps voudriez-vous encore travailler dans la région de Fermont?

Veillez sélectionner une réponse maximum

Encore quelques mois Plus de cinq ans Je ne sais pas
 Un ou deux ans Tant que j'aurai du travail
 Jusqu'à cinq ans Le reste de mes jours

Quelles sont les modalités de vos quarts de travail?

Par exemple, un quart 14/7 (14 jours de travail et 7 jours de congé)

Jour de travail : _____

Jour rotation Soir Nuit En

Jour de congé : _____

Nbre jours/mois : _____

Lorsque vous êtes à Fermont, dans quel type d'hébergement vivez-vous?

Veillez sélectionner une réponse maximum

- Un camp de travail
 - Un logement dans le mur
 - Un logement ailleurs dans la ville
 - Une maison unifamiliale
 - Autre :
-

Dans quelles industries travaillez-vous ?

Cochez les cases correspondantes si cela est applicable.

Mines de fer	<input type="checkbox"/>
Autres mines	<input type="checkbox"/>
Services miniers	<input type="checkbox"/>
Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/>
Agriculture	<input type="checkbox"/>
Électricité, gaz et eau	<input type="checkbox"/>
Bâtiment et construction	<input type="checkbox"/>
Commerce, hébergement et restaurants	<input type="checkbox"/>
Transport et communication	<input type="checkbox"/>
Finance	<input type="checkbox"/>
Gouvernement	<input type="checkbox"/>
Santé et services sociaux	<input type="checkbox"/>
Éducation	<input type="checkbox"/>
Divertissement, loisirs, service à la communauté et autres services	<input type="checkbox"/>
Au foyer	<input type="checkbox"/>
Étudiant	<input type="checkbox"/>
Chômeurs/entre deux emplois	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Quel poste occupez-vous au sein de cette industrie?

Section D : Perception de la communauté de Fermont

Comment percevez-vous les résidents de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les résidents de Fermont sont amicaux	<input type="radio"/>				
Les résidents de Fermont sont dignes de confiance	<input type="radio"/>				
La plupart des résidents de Fermont sont prêts à vous aider si vous en avez besoin	<input type="radio"/>				
La plupart des résidents de Fermont sont respectueux	<input type="radio"/>				

Comment percevez-vous les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) ?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les travailleurs migrants sont amicaux	<input type="radio"/>				
Les travailleurs migrants sont dignes de confiance	<input type="radio"/>				
La plupart des travailleurs migrants sont prêts à vous aider si vous en avez besoin	<input type="radio"/>				
La plupart des travailleurs migrants sont respectueux	<input type="radio"/>				

Comment percevez-vous la communauté de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Fermont est un bon endroit pour élever des enfants	<input type="radio"/>				
Fermont offre un style de vie décontracté	<input type="radio"/>				
On trouve facilement de la drogue à Fermont	<input type="radio"/>				
À Fermont, il faut être alerte, si non quelqu'un est susceptible de prendre avantage de vous	<input type="radio"/>				
La communauté de Fermont est tissée serrée	<input type="radio"/>				
La communauté de Fermont a une forte implication dans le sport	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal est digne de confiance	<input type="radio"/>				

	1	2	3	4	5
La communauté de Fermont est ouverte et accueillante	<input type="radio"/>				
On peut faire confiance à la police de Fermont	<input type="radio"/>				
La prostitution est très présente à Fermont	<input type="radio"/>				
Il y a beaucoup d'argent à faire à Fermont	<input type="radio"/>				

Quelles sont vos motivations à travailler à Fermont ?

Cochez la ou les réponses

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Un meilleur salaire | <input type="checkbox"/> Parce que ma famille et amis sont ici |
| <input type="checkbox"/> De meilleures conditions de travail | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas trouvé d'emploi intéressant dans ma région |
| <input type="checkbox"/> Un emploi plus intéressant | <input type="checkbox"/> Pour le style de vie qu'offre Fermont |
| <input type="checkbox"/> Pour vivre une aventure | <input type="checkbox"/> Pour mettre une certaine distance entre mes proches et moi |
| | <input type="checkbox"/> Autre (décrivez S.V.P.) |
-

Aimeriez-vous déménager à Fermont ?

- Oui Non

Selon vous, qu'est-ce qui encouragerait plus de familles à vivre à Fermont?

Cochez la ou les réponses

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de travail sur des quarts (shifts) | <input type="checkbox"/> Plus de magasins et de services |
| <input type="checkbox"/> Plus d'opportunités d'emploi pour les enfants et les conjoints | <input type="checkbox"/> De meilleures installations médicales |
| <input type="checkbox"/> Plus d'activités pour les enfants | <input type="checkbox"/> Plus de divertissements |
| <input type="checkbox"/> De meilleures écoles et programmes de formation | <input type="checkbox"/> Des logements moins chers |
| | <input type="checkbox"/> Autre (décrivez S.V.P.): |
-

Section E : Implication dans le milieu

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à un événement social à Fermont?

	J'ai participé activement	J'ai assisté	J'ai été bénévole	J'aimerais mais je n'ai pas le temps	Je ne suis pas intéressé
Évènement sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évènement culturel (spectacle, exposition, visionnement de film)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Festival	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité organisée par un organisme communautaire (collecte de fonds, souper spaghetti...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre de type conseil d'administration, conseil de ville...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à un événement social à domicile?

	J'ai participé activement	J'ai assisté	J'ai été bénévole	J'aimerais mais je n'ai pas le temps	Je ne suis pas intéressé
Évènement sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évènement culturel (spectacle, exposition, visionnement de film)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Festival	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité organisée par un organisme communautaire (collecte de fonds, souper spaghetti...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre de type conseil d'administration, conseil de ville...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous utilisé l'un des services suivants à Fermont?

Services de santé (hôpital, CLSC, clinique) _____

Services d'urgence (ambulance, police, incendie) _____

Services éducatifs (école, centre de formation) _____

Services municipaux (aréna, piscine, parc, bibliothèque...) _____

Section F : Les relations entre les travailleurs migrants (fly-in fly-out) et les résidents de Fermont

Avez-vous déjà entretenu des relations d'amitié avec certains travailleurs migrants ?

Cochez la ou les réponses

- Oui, j'entretiens une relation amicale à l'extérieur du travail avec certains résidents
- Oui, j'ai déjà par le passé, entretenu une relation amicale à l'extérieur du travail avec certains résidents
- Oui, j'entretiens une relation amicale dans le cadre du travail avec certains résidents
- Oui, j'ai déjà par le passé, entretenu une relation amicale dans le cadre du travail avec certains résidents
- Non, je n'entretiens pas de relation amicale avec les résidents

Comment percevez-vous les relations entre les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) et les résidents de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les relations sont faciles	<input type="radio"/>				
Il y a de l'incompréhension entre les deux groupes	<input type="radio"/>				
Certains résidents vivent de la discrimination	<input type="radio"/>				
Certains travailleurs migrants vivent de la discrimination	<input type="radio"/>				
On assiste à de la violence verbale	<input type="radio"/>				
On assiste à de la violence physique	<input type="radio"/>				

Selon votre expérience, à quel point ces affirmations sont vraies à Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Le <i>fly-in fly-out</i> entraîne une augmentation de la consommation de drogue et d'alcool chez les travailleurs	<input type="radio"/>				
Le <i>fly-in fly-out</i> et le travail sur de longs quarts de travail entraînent une fatigue qui peut être dangereuse pour les travailleurs	<input type="radio"/>				
La fatigue due aux longs quarts de travail entraîne un risque plus élevé d'accident de la route	<input type="radio"/>				
La présence des travailleurs entraîne une augmentation de la prostitution	<input type="radio"/>				

Section G : Achat local

Combien d'argent dépensez-vous en moyenne à Fermont durant un quart de travail ?

	\$ dépensé à Fermont
Hébergement	
Nourriture et épicerie	
Cafés et restaurants	
Alcool, cigarettes	
Internet, téléphone,	
Dépenses reliées au transport (gaz, stationnement, réparation de voiture)	
Divertissement (magazines, livres, films, etc.)	
Autres	

Section H : Énoncés

Veillez noter les énoncés suivants.

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
La ville de Fermont n'existe qu'à cause des mines de fer	<input type="radio"/>				
Les mines aideront Fermont à se développer et avoir de meilleurs services	<input type="radio"/>				
Les minières sont de bons citoyens corporatifs et collaborent de bonne foi avec la municipalité	<input type="radio"/>				
Les récentes augmentations des prix des logements à Fermont sont une bonne chose	<input type="radio"/>				
L'exploitation minière dans la région crée un environnement propice pour le développement des affaires	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal a une bonne connaissance des besoins de la communauté	<input type="radio"/>				
Les camps de travail sont un bon moyen de faire face à la pénurie de logement	<input type="radio"/>				
On peut faire confiance aux informations diffusées par les minières	<input type="radio"/>				
La ville de Fermont est attrayante pour que de nouvelles familles y déménagent	<input type="radio"/>				
L'arrivée massive de travailleurs dans la région entraîne une augmentation de la criminalité et des problèmes sociaux	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal fait un bon travail de planification lié au développement minier	<input type="radio"/>				
Les mines créent des problèmes environnementaux dans la région	<input type="radio"/>				
Fermont continuerait à survivre s'il n'y avait plus de mines de fer	<input type="radio"/>				
Les gouvernements provincial et fédéral font un bon travail de planification et de contrôle du développement minier dans la région	<input type="radio"/>				

Section I : Information générale

Quel est votre état matrimonial?

Veillez sélectionner une réponse maximum

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Marié(e) | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) / Séparé(e) |
| <input type="checkbox"/> Conjoint(e) de fait | <input type="checkbox"/> Célibataire |
| <input type="checkbox"/> Veuf / veuve | |

Qui vit avec vous dans votre ménage?

Inscrivez le nombre d'enfants lorsque cela est applicable

	À temps plein	À temps partiel
Enfants d'âge préscolaire		
Enfants d'âge scolaire		
Enfants adultes		

	À Fermont	À domicile
Colocataire(s)		
Pensionnaire(s)		
Autre(s)		

Quels sont les trois premiers chiffres du code postal de votre résidence principale?

Le sondage est terminé.

Je vous remercie de votre participation.

Questionnaire s'adressant aux résidents de Fermont

Bonjour,

Une étude a présentement cours sur l'impact du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont.

Cette étude est menée par Geneviève Beauchemin, étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en Outaouais.

Tous les résidents de Fermont ainsi que les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) sont invités à participer en répondant à un questionnaire. Répondre à ce questionnaire prendra environ une demi-heure de votre temps.

Toutes les données recueillies lors de ce sondage resteront confidentielles. Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice.

La participation d'acteurs comme vous est essentielle pour assurer l'aboutissement de cette recherche. Je vous remercie d'avance de votre participation.

Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter au 514 706-9297 ou par courriel au beag30@uqo.ca.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Geneviève'.

Geneviève Beauchemin,
Étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement,
Université du Québec en Outaouais

Section A : Qui êtes-vous ?

Afin de vous diriger vers la section du sondage qui vous concerne, veuillez choisir une des options suivantes:

Veuillez sélectionner une réponse maximum

- Je suis un résident ou une résidente de Fermont (j'ai ma résidence principale à Fermont)

Utilisez le questionnaire bleu (questionnaire aux résidents de Fermont)

- Je suis un travailleur migrant (je passe environ 50 % de mon temps à Fermont pour mon travail)

Utilisez le questionnaire jaune (questionnaire aux travailleurs migrants)

- Je suis de passage à Fermont pour quelques jours uniquement

Le sondage est terminé pour vous, je vous remercie de votre participation.

Section B : Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

Enquête sur les impacts du *fly-in fly-out* sur la communauté de Fermont

**Geneviève Beauchemin, chercheuse, département des sciences sociales
Guy Chiasson et Mathieu Charron, directeurs**

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche en titre lequel vise à documenter et à analyser les impacts sociaux du flux de travailleurs migrants à Fermont, aussi appelé *fly-in fly-out*, généré par l'exploitation des mines de fer à proximité de la ville, tels qu'ils sont perçus par les résidents de la communauté et les travailleurs migrants eux-mêmes. Plus précisément l'étude documentera et analysera la perception qu'ont ces deux groupes de la communauté de Fermont, des relations qu'ils entretiennent entre eux, des retombées de l'industrie minière et de ses enjeux pour la communauté. Enfin, les différences entre les hommes et les femmes dans la perception qu'ont ceux-ci de ces éléments seront examinées.

Cette recherche est effectuée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en sciences sociales du développement territorial, sous la direction de messieurs Guy Chiasson et Mathieu Charron.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre anonymement et bénévolement à un questionnaire en ligne d'une durée d'environ une demi-heure. Les données recueillies sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. La confidentialité des renseignements personnels sera assurée, car seules les réponses marquées et écrites seront envoyées à la chercheuse.

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais (notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*). Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification puisque tous les propos seront repris de manière dépersonnalisée.

Les résultats seront diffusés dans un rapport de recherche, un article scientifique ainsi que par des présentations lors d'activités dans le secteur du développement régional. Les données recueillies seront conservées sur mon ordinateur personnel (données encryptées et sécurisées) ainsi que sur un site de sauvegarde de données (Google Drive et Dropbox) protégés par un mot de passe que je suis la seule à posséder, et qui seront détruites cinq ans après la fin du projet. Ce faisant, les données numériques seront effacées et les documents papiers déchiquetés selon la procédure établie.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont minimaux et la chercheuse s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. La contribution à l'avancement des connaissances sur les réalités vécues dans les villes minières québécoises est le bénéfice direct anticipé. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Geneviève Beauchemin à l'adresse suivante : beag30@uqo.ca. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec André Durivage président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais à l'adresse suivante : comité.ethique@uqo.ca.

En cochant la case « oui », vous confirmez que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indiquez que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, en cliquant sur la case « oui » j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

- Oui, j'accepte librement de participer au sondage
- Non, je refuse de participer au sondage

Section C : Votre vie à Fermont

Qui êtes-vous?

S.V.P faites nous savoir si vous êtes une femme ou un homme ainsi que votre âge.

Une femme Un homme _____ ans

Combien de temps voudriez-vous encore vivre à Fermont?

Veillez sélectionner une réponse maximum

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Encore quelques mois | <input type="checkbox"/> Tant que j'aurai du travail |
| <input type="checkbox"/> Un ou deux ans | <input type="checkbox"/> Le reste de mes jours |
| <input type="checkbox"/> Jusqu'à cinq ans | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| <input type="checkbox"/> Plus de cinq ans | |

Dans quelles industries travaillez-vous ainsi les autres membres de votre ménage?

Cochez les cases correspondantes si cela est applicable.

	Vous	Conjoint(e)	Enfants mineurs	Enfants majeurs	Colocataire(s)	Pensionnaire(s)
Mines de fer	<input type="checkbox"/>					
Autres mines	<input type="checkbox"/>					
Services miniers	<input type="checkbox"/>					
Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/>					
Agriculture	<input type="checkbox"/>					
Électricité, gaz et eau	<input type="checkbox"/>					
Bâtiment et construction	<input type="checkbox"/>					
Commerce, hébergement et restaurants	<input type="checkbox"/>					
Transport et communication	<input type="checkbox"/>					
Finance	<input type="checkbox"/>					
Gouvernement	<input type="checkbox"/>					

	Vous	Conjoint(e)	Enfants mineurs	Enfants majeurs	Colocataire(s)	Pensionnaire(s)
Santé et services sociaux	<input type="checkbox"/>					
Éducation	<input type="checkbox"/>					
Divertissement, loisirs, service à la communauté	<input type="checkbox"/>					
Au foyer	<input type="checkbox"/>					
Étudiant	<input type="checkbox"/>					
Chômeurs/entre deux emplois	<input type="checkbox"/>					
Autre	<input type="checkbox"/>					

Quel poste occupez-vous au sein de cette industrie?

Est-ce qu'un membre de votre famille est travailleur migrant (*fly-in fly-out*) ?
 Si oui, précisez l'endroit et le type de quart de travail.

Oui Non

Section D : Perception de la communauté de Fermont

Comment percevez-vous les résidents de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les résidents de Fermont sont amicaux	<input type="radio"/>				
Les résidents de Fermont sont dignes de confiance	<input type="radio"/>				
La plupart des résidents de Fermont sont prêts à vous aider si vous en avez besoin	<input type="radio"/>				
La plupart des résidents de Fermont sont respectueux	<input type="radio"/>				

Comment percevez-vous les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) ?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les travailleurs migrants sont amicaux	<input type="radio"/>				
Les travailleurs migrants sont dignes de confiance	<input type="radio"/>				
La plupart des travailleurs migrants sont prêts à vous aider si vous en avez besoin	<input type="radio"/>				
La plupart des travailleurs migrants sont respectueux	<input type="radio"/>				

Comment percevez-vous la communauté de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Fermont est un bon endroit pour élever des enfants	<input type="radio"/>				
Fermont offre un style de vie décontracté	<input type="radio"/>				
On trouve facilement de la drogue à Fermont	<input type="radio"/>				
À Fermont, il faut être alerte, si non quelqu'un est susceptible de prendre avantage de vous	<input type="radio"/>				
La communauté de Fermont est tissée serrée	<input type="radio"/>				
La communauté de Fermont a une forte implication dans le sport	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal est digne de confiance	<input type="radio"/>				

La communauté de Fermont est ouverte et accueillante	<input type="radio"/>				
On peut faire confiance à la police de Fermont	<input type="radio"/>				
La prostitution est très présente à Fermont	<input type="radio"/>				
Il y a beaucoup d'argent à faire à Fermont	<input type="radio"/>				

Quelles sont vos motivations à vivre à Fermont ?

Cochez la ou les réponses

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Un meilleur salaire | <input type="checkbox"/> Parce que ma famille et amis sont ici |
| <input type="checkbox"/> De meilleures conditions de travail | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas trouvé d'emploi intéressant dans ma région |
| <input type="checkbox"/> Un emploi plus intéressant | <input type="checkbox"/> Pour le style de vie qu'offre Fermont |
| <input type="checkbox"/> Pour vivre une aventure | <input type="checkbox"/> Pour mettre une certaine distance entre mes proches et moi |
| | <input type="checkbox"/> Autre (décrivez S.V.P.) |
-

Aimez-vous vivre à Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Votre réponse	<input type="radio"/>				
Celle de votre conjoint(e) si applicable	<input type="radio"/>				

Selon vous, qu'est-ce qui encouragerait plus de familles à vivre à Fermont?

Cochez la ou les réponses

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de travail sur des quarts (shifts) | <input type="checkbox"/> Plus de magasins et de services |
| <input type="checkbox"/> Plus d'opportunités d'emploi pour les enfants et les conjoints | <input type="checkbox"/> De meilleures installations médicales |
| <input type="checkbox"/> Plus d'activités pour les enfants | <input type="checkbox"/> Plus de divertissements |
| <input type="checkbox"/> De meilleures écoles et programmes de formation | <input type="checkbox"/> Des logements moins chers |
| | <input type="checkbox"/> Autre (décrivez S.V.P.): |
-

Section E : Implication dans le milieu

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à un événement social à Fermont?

	J'ai participé activement	J'ai assisté	J'ai été bénévole	J'aimerais mais je n'ai pas le temps	Je ne suis pas intéressé
Évènement sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évènement culturel (spectacle, exposition, visionnement de film)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Festival	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité organisée par un organisme communautaire (collecte de fonds, souper spaghetti...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre de type conseil d'administration, conseil de ville...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à un événement social à l'extérieur de Fermont?

	J'ai participé activement	J'ai assisté	J'ai été bénévole	J'aimerais mais je n'ai pas le temps	Je ne suis pas intéressé
Évènement sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évènement culturel (spectacle, exposition, visionnement de film)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Festival	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité organisée par un organisme communautaire (collecte de fonds, souper spaghetti...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre de type conseil d'administration, conseil de ville...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section F : Les relations entre les travailleurs migrants (fly-in fly-out) et les résidents de Fermont

Avez-vous déjà entretenu des relations d'amitié avec certains travailleurs migrants ?

Cochez la ou les réponses

- Oui, j'entretiens une relation amicale à l'extérieur du travail avec certains travailleurs migrants
- Oui, j'ai déjà par le passé, entretenu une relation amicale à l'extérieur du travail avec certains travailleurs
- Oui, j'entretiens une relation amicale dans le cadre du travail avec certains travailleurs migrants
- Oui, j'ai déjà par le passé, entretenu une relation amicale dans le cadre du travail avec certains travailleurs
- Non, je n'entretiens pas de relation amicale avec les travailleurs migrants

Comment percevez-vous les relations entre les travailleurs migrants (*fly-in fly-out*) et les résidents de Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Les relations sont faciles	<input type="radio"/>				
Il y a de l'incompréhension entre les deux groupes	<input type="radio"/>				
Certains résidents vivent de la discrimination	<input type="radio"/>				
Certains travailleurs migrants vivent de la discrimination	<input type="radio"/>				
On assiste à de la violence verbale	<input type="radio"/>				
On assiste à de la violence physique	<input type="radio"/>				

Selon votre expérience, à quel point ces affirmations sont vraies à Fermont?

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Le <i>fly-in fly-out</i> entraîne une augmentation de la consommation de drogue et d'alcool chez les travailleurs	<input type="radio"/>				
Le <i>fly-in fly-out</i> et le travail sur de longs quarts de travail entraînent une fatigue qui peut être dangereuse pour les travailleurs	<input type="radio"/>				
La fatigue due aux longs quarts de travail entraîne un risque plus élevé d'accident de la route	<input type="radio"/>				
La présence des travailleurs entraîne une augmentation de la prostitution	<input type="radio"/>				

Section G : Achat local

Quelle proportion de votre budget dépensez-vous à Fermont pour les articles suivants?

(Par exemple, 95 % de vos achats d'épicerie pourraient se faire à Fermont et 5 % ailleurs. Pour les réparations de voitures, il pourrait y avoir 70 % à Fermont et 30 % ailleurs).

	% dépensé à Fermont	% dépensé à l'extérieur
Hébergement		
Nourriture et épicerie		
Alcool, cigarettes		
Cafés et restaurants		
Internet, téléphone		
Matériel informatique, électronique et de bureau		
Achat de voitures et de machines		
Frais relié au transport (gaz, réparation, entretien)		
Ameublement, appareils ménagers et quincaillerie		
Vêtements, chaussures, mode		
Services médicaux		
Articles de sport		
Divertissement, spectacles, livres, etc.		
D'autres services (par exemple services financiers)		

Si vous ne dépensez pas une grande partie de votre budget à Fermont, pourriez-vous indiquer la raison principale?

Cochez la ou les réponses

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Impossible de trouver les bons produits et services
<input type="checkbox"/> J'ai l'habitude de faire mes achats ailleurs
<input type="checkbox"/> J'aime faire mes achats là où j'ai plus de choix
<input type="checkbox"/> J'aime faire mes achats quand je pars en vacances
<input type="checkbox"/> Je trouve les prix trop élevés à Fermont | <input type="checkbox"/> Je fais mes achats en ligne
<input type="checkbox"/> Je ne reçois pas un service suffisamment bon
<input type="checkbox"/> Problèmes de confidentialité
<input type="checkbox"/> Je ne fais pas confiance aux commerçants de Fermont
<input type="checkbox"/> Autre (décrivez S.V.P): |
|---|--|

Voyagez-vous dans l'une des villes suivantes pour faire des achats ou obtenir des services?

- 1 : Environ 1 fois par semaine
- 2 : Environ 1 fois par 15 jours
- 3 : Environ 1 fois par mois
- 4 : Environ 1 fois par 2-3 mois
- 5 : Environ 1 fois par 4-5 mois

- 6 : Environ 1 fois tous les 6-9 mois
- 7 : Environ 1 fois tous les 9-12 mois
- 8 : Moins 1 fois par année
- 9 : Moins 1 fois tous les 2 ans
- 10 : Jamais

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Wabush	<input type="radio"/>								
Labrador City	<input type="radio"/>								
Baie-Comeau	<input type="radio"/>								
Sept-Iles	<input type="radio"/>								
Québec	<input type="radio"/>								
Montréal	<input type="radio"/>								

Quelle est l'importance de Wabush pour vous et votre famille ?

- 1 : Très important 2 : Important 3 : Peu important 4 : Pas important 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Famille et amis	<input type="radio"/>				
Achats	<input type="radio"/>				
Travail	<input type="radio"/>				
Liens d'affaires ou commerciaux	<input type="radio"/>				
Services médicaux	<input type="radio"/>				
Éducation et formation	<input type="radio"/>				
Restaurant et bar	<input type="radio"/>				
Évènements culturels, sociaux et sportifs	<input type="radio"/>				

Quelle est l'importance de Labrador City pour vous et votre famille ?

- 1 : Très important 2 : Important 3 : Peu important 4 : Pas important 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Famille et amis	<input type="radio"/>				
Achats	<input type="radio"/>				

	1	2	3	4	5
Travail	<input type="radio"/>				
Liens d'affaires ou commerciaux	<input type="radio"/>				
Services médicaux	<input type="radio"/>				
Éducation et formation	<input type="radio"/>				
Restaurant et bar	<input type="radio"/>				
Évènements culturels, sociaux et sportifs	<input type="radio"/>				

Quelle est l'importance de Baie-Comeau pour vous et votre famille ?

1 : Très important 2 : Important 3 : Peu important 4 : Pas important 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
Famille et amis	<input type="radio"/>				
Achats	<input type="radio"/>				
Travail	<input type="radio"/>				
Liens d'affaires ou commerciaux	<input type="radio"/>				
Services médicaux	<input type="radio"/>				
Éducation et formation	<input type="radio"/>				
Restaurant et bar	<input type="radio"/>				
Évènements culturels, sociaux et sportifs	<input type="radio"/>				

Section H : Énoncés

Veillez noter les énoncés suivants.

1 : Tout à fait d'accord 2 : En accord 3 : En désaccord 4 : Tout à fait en désaccord 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
La ville de Fermont n'existe qu'à cause des mines de fer	<input type="radio"/>				
Les mines aideront Fermont à se développer et avoir de meilleurs services	<input type="radio"/>				
Les minières sont de bons citoyens corporatifs et collaborent de bonne foi avec la municipalité	<input type="radio"/>				
Les récentes augmentations des prix des logements à Fermont sont une bonne chose	<input type="radio"/>				
L'exploitation minière dans la région crée un environnement propice pour le développement des affaires	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal a une bonne connaissance des besoins de la communauté	<input type="radio"/>				
Les camps de travail sont un bon moyen de faire face à la pénurie de logement	<input type="radio"/>				
On peut faire confiance aux informations diffusées par les minières	<input type="radio"/>				
La ville de Fermont est attrayante pour que de nouvelles familles y déménagent	<input type="radio"/>				
L'arrivée massive de travailleurs dans la région entraîne une augmentation de la criminalité et des problèmes sociaux	<input type="radio"/>				
Le conseil municipal fait un bon travail de planification lié au développement minier	<input type="radio"/>				
Les mines créent des problèmes environnementaux dans la région	<input type="radio"/>				
Fermont continuerait à survivre s'il n'y avait plus de mines de fer	<input type="radio"/>				
Les gouvernements provincial et fédéral font un bon travail de planification et de contrôle du développement minier dans la région	<input type="radio"/>				

Comment considérez-vous les problèmes environnementaux suivants :

1 : Très sérieux 2 : Sérieux 3 : Peu sérieux 4 : Pas du tout sérieux 5 : Ne sait pas

	1	2	3	4	5
La retombée de poussière toxique	<input type="radio"/>				
Les bruits des machineries	<input type="radio"/>				
La dégradation de la qualité de l'air	<input type="radio"/>				
Les résidus miniers et le rejet de roches stériles	<input type="radio"/>				
Les impacts sur bassin versant de la rivière Moisie et le lac Daviault	<input type="radio"/>				
Les impacts sur la nappe phréatique et l'approvisionnement en eau potable	<input type="radio"/>				
Les vibrations et bruits liés au dynamitage	<input type="radio"/>				
La pollution lumineuse	<input type="radio"/>				
Les impacts sur les vues paysagères de la région	<input type="radio"/>				

Section I : Information générale

Quel est votre état civil ?

Veillez sélectionner une réponse maximum

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Marié(e)
<input type="checkbox"/> Conjoint(e) de fait
<input type="checkbox"/> Veuf / veuve | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) / Séparé(e)
<input type="checkbox"/> Célibataire |
|--|---|

Qui vit avec vous dans votre ménage?

Inscrivez le nombre d'enfants lorsque cela est applicable

	À temps plein	À temps partiel
Enfants d'âge préscolaire		
Enfants d'âge scolaire		
Enfants adultes		

Colocataire(s)	Pensionnaire(s)	Autres

Quelle gamme de revenus est pertinente pour votre ménage?

(Note il s'agit du revenu annuel du ménage avant impôt — le total de tous les salariés du ménage)

Veillez sélectionner une réponse maximum

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de 30 000 \$
<input type="checkbox"/> 30 000 \$ 50 000 \$
<input type="checkbox"/> 50 000 \$ 70 000 \$ | <input type="checkbox"/> 70 000 \$ 100 000 \$
<input type="checkbox"/> 100 000 \$ 150 000 \$
<input type="checkbox"/> Plus de 150 000 \$ |
|---|--|

Le sondage est terminé.
Je vous remercie de votre participation.

Annexe 2 – Publicité



RECRUTEMENT SONDAGE

INVITATION À PARTICIPER À UN SONDAGE
Enquête sur les impacts du *fly-in/fly-out* sur
la communauté de Fermont

**Vous êtes cordialement invité à participer à
ce sondage.**

La recherche est menée par Geneviève Beauchemin,
étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en
Outaouais. La chercheuse s'intéresse particulièrement au
phénomène du *fly-in/fly-out* tel qu'il est perçu par les
résidents de Fermont et les travailleurs.

QU'EST-CE QU'IMPLIQUE VOTRE PARTICIPATION?

En acceptant de participer à cette enquête, vous aurez à
répondre à une série de questions en ligne. Il vous faudra
environ **30 minutes** pour remplir le sondage. Toutes les
données recueillies resteront **confidentielles**.

QUI PARTICIPE?

Tous les résidents de Fermont ainsi que les
travailleurs sont invités à se rendre au
<http://uqo.sondage.2.vu/fifo>.

La participation de chacun de vous est
essentielle pour assurer l'aboutissement de
cette recherche. Je vous remercie à l'avance de votre
participation.

Fin du sondage le 20 avril 2018

Les résultats seront publiés à l'automne 2018 dans le
journal *Le Trait d'union du Nord*.

Geneviève Beauchemin,
Université du Québec en Outaouais
beag30@uqo.ca
514 706-9297



LE DÉCLENCHEUR Automatismes et autres petits lutins verts...

Le réglage de l'appareil peut se faire de bien des façons. On peut se plaindre dans les extrêmes. Le tout automatique, le tout manuel, et quand je dis manuel, c'est manuel...

Chroniqueur
FRANÇOIS TRAHAN

par temps maugres, l'S 6 à l'ombre. C'était bon entre 10 h et 16 h en juin, mais à partir de ces valeurs, on peut extrapoler. À force de pratique, j'avais développé comme un 6^{es} sens...

et la raison d'être de l'une et l'autre seront l'objet des deux prochaines chroniques.

Les appareils compacts ont toujours joué la carte de l'automatisme. Primaire. C'était simple. Une vitesse pour l'extérieur et le flash pour le reste. La mise au point fixe posait la sécurité comme les Kodak Brownie en 1902...

La morale de cette histoire est que le tout automatique n'est pas la solution miracle. Vous aurez compris que la maîtrise de la photographie est impossible sans faire des choix. Il y aura toujours des extrêmes qui viendront déjouer le petit génie intérieur. Le petit lutin vert est souvent naïf...

Il y a de cela fort longtemps jadis, je me suis payé le luxe d'un Minolta SRM (même d'occasion, c'était du luxe). Une machine des années 1960. Le premier appareil motorisé, en fait. À l'époque, la motorisation était l'apanage des appareils professionnels. Trois images seconde, pas de posemètre... Il y avait la fameuse règle du f16. Une sorte de référence qui permettait de régler un appareil sans avoir recours au posemètre. Pour la vitesse équivalente au nombre ISO (1500 sec pour un 400, 1/250 pour un 200, 1/125 pour un 100 ISO, game) on déterminait l'ouverture en fonction des conditions de lumière. F16 en plein soleil, F11 avec un ciel voilé, F8

Et puis, le vrai automatisme est arrivé. Du côté des appareils reflex, Konica nous a donné cette glace avec une vitesse donnée et l'appareil déterminait automatiquement l'ouverture appropriée. Dès lors, le monde de la photographie s'est divisé en deux clans. Il s'en est trouvé pour afficher leur préférence pour l'ouverture du diaphragme. Minolta, Canon et Nikon, en particulier, ont répondu à cette demande. Le détail

Minolta a joyeusement mis fin à la guerre en créant le XD11 en 1978 avec la double priorité. On pouvait choisir l'une ou l'autre et le mode manuel en prime! Le triplique fut spectaculaire. Tout le monde a joué la carte du Program. Le mode Program permet de paramétrer l'appareil dans des aspects précis comme la balance de blanc, la valeur ISO, le mode d'entraînement et permet

Two Seasons Inn
96, Avalon Drive, Labrador City
709 944-2756
www.twoseasonsinn.ca

Heures d'ouverture
Du lundi au samedi de 6h 30 à 22h
Le dimanche de 8h à 14h (heure de Labrador)

Joyeuses Pâques!
Pour l'occasion on déjeune en famille à seulement **8,95 \$ ch**
Servis de 8 h à 14 h les samedis et dimanches. (Heure de Labrador)

UQO DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

RECRUTEMENT SONDAGE

INVITATION À PARTICIPER À UN SONDAGE
Enquête sur les impacts du fly-in/fly-out sur la communauté de Fermont

Vous êtes cordialement invité à participer à ce sondage.
La recherche est menée par Geneviève Beauchemin, étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en Outaouais. La chercheuse s'intéresse particulièrement au phénomène du fly-in/fly-out tel qu'il est perçu par les résidents de Fermont et les travailleurs.

QU'EST-CE QU'IMPLIQUE VOTRE PARTICIPATION?
En acceptant de participer à cette enquête, vous aurez à répondre à une série de questions en ligne. Il vous faudra environ **30 minutes** pour remplir le sondage. Toutes les données recueillies resteront **confidentielles**.

QUI PARTICIPE?
Tous les résidents de Fermont ainsi que les travailleurs sont invités à se rendre au <http://uqo.sondage.2.vu/ffo>.
La participation de chacun de vous est essentielle pour assurer l'aboutissement de cette recherche. Je vous remercie à l'avance de votre participation.

Les résultats seront publiés à l'automne 2018 dans le journal *Le Trait d'Union du Nord*.

Geneviève Beauchemin,
Université du Québec en Outaouais
beag30@uqo.ca
514 706-9297

CE QU'IL FAUT SAVOIR Règles d'hygiène pour une baignade sécuritaire

Introduction
Prendriez-vous votre bain dans la même eau où sont passées cinq personnes avant vous? La réponse sera sûrement un. Alors qu'en est-il à la piscine? Cet article présente les règles d'hygiène que vous devez respecter lors de vos visites à la piscine. Il vous fera prendre conscience des différentes actions que vous pouvez prendre et qui auront un impact direct sur la qualité de l'eau et de l'air.

Parcours du baigneur
Afin de diminuer les chloramines et ainsi améliorer la qualité de l'eau et de l'air, il existe des étapes simples que chaque baigneur doit suivre. Enlever ses chaussures à l'extérieur du vestiaire pour laisser les microbes et les acides débiter avant de mettre son maillot dans les salles d'habilillage. Passer aux toilettes avant la baignade pour éviter d'avoir à changer une importante quantité d'eau des bassins et assurer la tranquillité et le confort des autres baigneurs. Prendre une douche savonneuse obligatoire avant la baignade permet d'éliminer les germes et les contaminants présents sur le corps.

une dernière fois les pieds dans le pédiluve pour éliminer les derniers microbes (lorsqu'un pédiluve est disponible dans les installations fréquentées). Mettre son casque de bain avant de se baigner pour empêcher de perdre des cheveux dans l'eau et ainsi éviter de boucher les filtres des bassins. Se baigner sans cracher, sans uriner ou sans se moucher dans l'eau et ne pas courir sur la promenade mouillée pour éviter les blessures. Prendre une douche savonneuse et bien se rincer après la baignade pour éliminer l'eau chlorée afin d'éviter les démangeaisons et les irritations. Toujours bien se sécher avant de se rhabiller afin de ne pas développer de champignons et de mycoses et terminer par remettre ses chaussures

dans la zone extérieure des vestiaires afin d'éviter un vestiaire propre pour les autres.

Savez-vous que...?
Vous pouvez avoir accès au registre de la qualité de l'eau des 30 derniers jours de votre piscine municipale lorsque vous faites la demande. À la piscine municipale de la ville de Fermont, toutes les recommandations énumérées plus haut font partie du règlement.

Katherine Talbot-Moranc

Cégep de Bate-Comeau
Formation continue

AEC Techniques d'éducation à l'enfance
Formation en ligne

Cette formation mène à une profession en demande actuellement sur le Côte-Nord et répond aux besoins du marché de travail

COURS EN DIRECT AVEC ENREGISTREMENTS DISPONIBLES (7 JOURS) POUR LA PLUPART DES COURS

But : Ce programme d'études s'adresse aux personnes qui veulent répondre aux besoins de base des enfants de 0 à 12 ans et favoriser leur développement psychomoteur, cognitif, langagier, social, affectif et moral.

Dates : du 30 avril 2018 au 21 juin 2019

Inscrivez-vous rapidement!
De plus, les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec leur conseiller local d'emploi ou leur bureau de Services Québec.

Pour information et inscription :
Service de la Formation continue
418 388-5707 ou 1 800 463-2030, poste 233
Formation_continu@cegepbc.ca

Avec la participation financière de:

Québec

UQO DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

RECRUTEMENT SONDAGE

INVITATION À PARTICIPER À UN SONDAGE
Enquête sur les impacts du fly-in/fly-out sur la communauté de Fermont

Vous êtes cordialement invité à participer à ce sondage.
La recherche est menée par Geneviève Beauchemin, étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en Outaouais. La chercheuse s'intéresse particulièrement au phénomène du fly-in/fly-out tel qu'il est perçu par les résidents de Fermont et les travailleurs.

QU'EST-CE QU'IMPLIQUE VOTRE PARTICIPATION?
En acceptant de participer à cette enquête, vous aurez à répondre à une série de questions en ligne. Il vous faudra environ **30 minutes** pour remplir le sondage. Toutes les données recueillies resteront **confidentielles**.

QUI PARTICIPE?
Tous les résidents de Fermont ainsi que les travailleurs sont invités à se rendre au <http://uqo.sondage.2.vu/ffo>.
La participation de chacun de vous est essentielle pour assurer l'aboutissement de cette recherche. Je vous remercie à l'avance de votre participation.

Fin du sondage le 20 avril 2018

Les résultats seront publiés à l'automne 2018 dans le journal *Le Trait d'Union du Nord*.

Geneviève Beauchemin,
Université du Québec en Outaouais
beag30@uqo.ca
514 706-9297

Annexe 3 – Codification des données qualitatives

1000 Travail
1100 Horaire de travail et organisation du travail
1200 Syndicat, Conditions de travail, Négociations syndicales
1300 Relations de travail entre FIFO et résidents au travail
1400 Santé des travailleurs
1500 périodes de mises à pied
2000 Les minières
2100 Changement de régime chez AM
2200 Implication d'AM dans la communauté
2300 Collaboration avec AM
2400 Enjeux environnementaux
2500 Lac Bloom
2600 Sous-traitants
2700 Relation d'affaires avec la minière
2800 Lien historique entre Fermont et la minière
3000 Vie dans la communauté
3100 Vie de famille
3200 Vie communautaire
3210 Implication sociale
3220 Organismes
3230 Impact des horaires sur l'implication
3300 Période d'expansion ou de ralentissement
3400 Arrivées et départs
3420 Désir de rester dans la communauté
3500 Isolement
3600 Liens avec le Labrador
3700 Ne pas travailler pour AM
3800 Route et déplacement
4000 Logement
4100 Règles d'attribution des logements
4200 Marché libre / Achat de maison

4300 Investissement immobilier / État des logements
4400 Obligation de fournir logement autres employeurs
4500 Conserver sa maison à la retraite
5000 Perception de la communauté
5100 Motivation à vivre à Fermont
5200 Perception de la communauté
6000 Le FIFO
6100 Période de construction
6200 Aujourd'hui
6210 Camp de travail
6220 Achat local des FIFO
6230 Participation des FIFO dans la communauté
6240 Utilisation des services par les FIFO
6310 Motivation pour choisir le FIFO comme mode de vie
6330 Enjeux de santé lié au FIFO
6360 Femme FIFO
6400 Opinion sur le FIFO
6500 Relation entre FIFO et résidents
7000 Postes FIFO ou résidents
7100 Passage de résident à FIFO
7200 Passage de FIFO à résidents
7300 Code G / Code K
7400 Départ à la retraite
8000 Enjeux sociaux de la communauté
8110 Accès aux services de santé
8120 Drogue/prostitution
8130 Enjeux financiers
8140 Enjeux des jeunes
8160 Organismes communautaires
8200 Enjeux femmes
8210 Garderie
8220 Place sur le marché du travail
8230 Naissance, enfants
9000 Enjeux économiques de la communauté
9100 Recrutement d'employés
9200 Clause de non-concurrence
9300 Développement du parc industriel
9400 Achat local